

Université de Nantes

Unité de formation et recherche « Médecine et techniques médicales »

Année universitaire 2013/2014

Mémoire pour l'obtention du diplôme de capacité en orthophonie

présenté par

Aurélie CORMIER LAISNÉ

Née le 13 octobre 1982

Marie-Pierre DUPUIS BOLLORÉ

Née le 25 octobre 1971

Approfondissement d'un support d'observation clinique des interactions en vue d'une utilisation auprès d'adultes cérébrolésés droits et leur partenaire privilégié de conversation. Etude de cas.

Présidente du jury : Madame Anne CROLL, Maître de conférences en linguistique

Directrice du jury : Madame Hélène COLUN, Orthophoniste

Membres du jury : Madame Jeanne COFFINIÈRES, Orthophoniste

Madame Juliette TERPEREAU, Orthophoniste

Remerciements

Nous tenons à remercier notre directrice de mémoire, Madame Hélène Colun, orthophoniste, pour nous avoir proposé ce sujet de recherche et nous avoir accompagnées dans la construction et la relecture régulière de notre travail.

Nous remercions également notre Présidente de jury, Madame Anne Croll, maître de conférences en linguistique et enseignante au centre de formation d'orthophonie de Nantes, pour ses conseils et suggestions concernant les aspects linguistiques de notre recherche.

Enfin nous remercions les membres de notre jury, Madame Juliette Terpereau, orthophoniste et enseignante au centre de formation d'orthophonie de Nantes ainsi que Madame Jeanne Coffinières, orthophoniste, qui nous ont aidées par leurs remarques à approfondir et préciser notre démarche.

“Par délibération du Conseil en date du 7 Mars 1962, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu’elle n’entend leur donner aucune approbation ni improbation”.

Sommaire

INTRODUCTION	8
ASSISES THEORIQUES	10
1. PRAGMATIQUE ET INTERACTIONS	11
1.1. LES THEORIES PRAGMATIQUES DANS LE CHAMP DE LA LINGUISTIQUE	12
1.1.1. LA LINGUISTIQUE DE L'ENONCIATION	13
1.1.2. LA PRAGMATIQUE DES ACTES DE LANGAGE	16
1.1.2.1. AUSTIN : <i>QUAND DIRE, C'EST FAIRE</i>	16
1.1.2.2. LES PROPOSITIONS DE SEARLE	18
1.1.3. LA PRAGMATIQUE COGNITIVE	22
1.1.3.1. LA LOGIQUE DE LA CONVERSATION SELON GRICE	23
1.1.3.2. LA THEORIE DE LA PERTINENCE SELON SPERBER ET WILSON	25
1.1.4. LA PRAGMATIQUE INTERACTIONNISTE	27
1.1.4.1. UN CADRE DE REFERENCE PLURIDISCIPLINAIRE	27
1.1.4.2. DE L'ALLOUCTION A L'INTERACTION : IMPLICATIONS THEORIQUES	31
1.1.4.3. UNE APPROCHE MULTICANALE ET PLURICODIQUE	33
1.1.4.4. LE ROLE CENTRAL DU CONTEXTE	34
1.2. L'ANALYSE DE LA CONVERSATION	36
1.2.1. DONNEES THEORIQUES SUR LA CONVERSATION	37
1.2.1.1. DEFINITION	37
1.2.1.2. LE MATERIAU SEMIOTIQUE	38
1.2.1.2.1. LE MATERIEL VERBAL	38
1.2.1.2.2. LE MATERIEL PARAVERBAL (PROSODIQUE ET VOCAL)	40
1.2.1.2.3. LE MATERIEL NON VERBAL	41
1.2.2. L'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE CONVERSATIONNELLE	43
1.2.2.1. LES TOURS DE PAROLE	44
1.2.2.2. LES ACTES DE LANGAGE	47
1.2.2.3. LES THEMES	51
1.2.2.4. LES INCIDENTS ET REPARATIONS	52
1.2.3. LA COMPETENCE PRAGMATIQUE : LE MODELE EN QUATRE MODULES (2010)	55
2. COMMUNICATION ET HEMISPHERE DROIT	57
2.1. PERSPECTIVE HISTORIQUE	57

2.1.1.	ASYMETRIE HEMISPHERIQUE FONCTIONNELLE	57
2.1.2.	DEUX HEMISPHERES QUI COMMUNIQUENT	58
2.1.3.	DYNAMIQUE DES RELATIONS INTER-HEMISPHERIQUES	58
2.2.	ROLE DE L'HEMISPHERE DROIT DANS LA COMMUNICATION	59
2.2.1.	PRINCIPALES FONCTIONS DE L'HEMISPHERE DROIT	59
2.2.2.	HEMISPHERE DROIT ET COMMUNICATION VERBALE	60
2.2.2.1.	COMPETENCES LEXICO-SEMANTIQUES DE L'HEMISPHERE DROIT	61
2.2.2.2.	COMPETENCES DISCURSIVES DE L'HEMISPHERE DROIT	61
2.2.2.3.	COMPETENCES PRAGMATIQUES DE L'HEMISPHERE DROIT	62
2.2.3.	HEMISPHERE DROIT ET COMMUNICATION NON VERBALE	62
2.2.3.1.	MATERIEL PARAVERBAL	63
2.2.3.2.	MATERIEL NON VERBAL	63
2.3.	TROUBLES CONSECUTIFS AUX LESIONS HEMISPHERIQUES DROITES	64
2.3.1.	LES LESIONS CEREBRALES DROITES	64
2.3.2.	DEFICITS DE COMMUNICATION DES PATIENTS CEREBROLESES DROITS (CLD)	65
2.3.2.1.	TROUBLES DE LA PROSODIE	66
2.3.2.2.	TROUBLES DU TRAITEMENT SEMANTIQUE DES MOTS	66
2.3.2.3.	TROUBLES DES HABILETES DISCURSIVES	67
2.3.2.4.	TROUBLES DES HABILETES PRAGMATIQUES	68
2.3.3.	AUTRES TROUBLES COGNITIFS CONSECUTIFS AUX LESIONS DROITES	70
2.3.3.1.	DEFICITS PRAXIQUES ET GNOSIQUES	70
2.3.3.2.	TROUBLES ATTENTIONNELS ET HEMINEGLIGENCE SPATIALE UNILATERALE	71
2.3.3.3.	TROUBLES MNESIQUES	71
2.3.3.4.	TROUBLES DYSEXECUTIFS	72
2.3.3.5.	HYPOTHESES EXPLICATIVES DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION CHEZ LES CLD	72
2.3.4.	EVOLUTION SPONTANEE DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION DES CLD	74
2.4.	EVALUATION ET REMEDIATION DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION DES CLD	74
2.4.1.	EVALUATION	75
2.4.1.1.	DEMARCHE DE L'EVALUATION	75
2.4.1.2.	LE PROTOCOLE MEC : UN OUTIL PENSE POUR LES CLD	76
2.4.1.3.	LES OUTILS D'EVALUATION FONCTIONNELLE DE LA COMMUNICATION	77
2.4.1.3.1.	L'EVALUATION CENTREE SUR LE PATIENT	77
2.4.1.3.2.	L'EVALUATION CENTREE SUR L'INTERACTION	79
2.4.2.	L'AIDANT NATUREL, PARTENAIRE PRIVILEGIE DE COMMUNICATION	82
2.4.3.	REMEDICATION ORTHOPHONIQUE DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION DES CLD	83
3.	QUESTION DE RECHERCHE ET OBJECTIFS	85
PARTIE PRATIQUE		87

1.	ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE	88
1.1.	UNE DEMARCHE INDUCTIVE	89
1.2.	L'ANALYSE DU CORPUS	90
2.	PRESENTATION DE L'ETUDE DE CAS	91
3.	MISE EN PLACE DE L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE	93
3.1.	CONSTITUTION DU CORPUS	93
3.2.	REGLES DE TRANSCRIPTION	94
4.	ANALYSE CONVERSATIONNELLE ET RESULTATS	94
4.1.	MATERIEL VERBAL	94
4.1.1.	NOMBRE DE MOTS ET CONTENU DES PRODUCTIONS VERBALES	94
4.1.2.	LES MARQUES DE L'INTERACTION	95
4.1.3.	TROUBLES LINGUISTIQUES ASSOCIES AUX LESIONS DROITES	98
4.2.	MATERIEL PARAVERBAL ET NON VERBAL	100
4.2.1.	MATERIEL PARAVERBAL	100
4.2.2.	MATERIEL NON VERBAL	102
4.2.2.1.	PROXEMIE ET POSTURE	102
4.2.2.2.	GESTES COMMUNICATIFS	103
4.2.2.3.	GESTES NON COMMUNICATIFS	107
4.3.	DYNAMIQUE CONVERSATIONNELLE	108
4.3.1.	LES TOURS DE PAROLE	108
4.3.1.1.	TOURS DE PAROLE ET REGULATEURS	108
4.3.1.2.	MODES DE PASSAGE INTER-TOURS	109
4.3.1.2.1.	ENCHAINEMENTS IMMEDIATS	109
4.3.1.2.2.	PAUSES INTER-TOURS	110
4.3.1.2.3.	CHEVAUchemENTS	110
4.3.1.3.	PAUSES INTRA-TOURS	113
4.3.1.4.	ANALYSE DES ACTES DE LANGAGE	114
4.3.2.	THEMES DE LA CONVERSATION	116
4.3.2.1.	THEMES ET SOUS-THEMES ABORDES	117
4.3.2.2.	CONTINUITÉ THEMATIQUE	119
4.3.2.3.	DISCONTINUITÉ THEMATIQUE	122
4.3.3.	INCIDENTS ET REPARATIONS	125

5. SYNTHÈSE ET APPROFONDISSEMENT DU SUPPORT D'OBSERVATION CLINIQUE D'ORTOLAN	131
5.1. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS	131
5.2. PROPOSITION DE CRITÈRES PERTINENTS À L'OBSERVATION D'UNE CONVERSATION ENTRE UN CLD ET SON PARTENAIRE	135
5.3. CONFRONTATION DE CES CRITÈRES AVEC LE SUPPORT D'OBSERVATION CLINIQUE DES INTERACTIONS D'ORTOLAN	137
6. DISCUSSION GÉNÉRALE	138
CONCLUSION	142
BIBLIOGRAPHIE	144
ANNEXES	153
ANNEXE N°1 SUPPORT D'OBSERVATION CLINIQUE DES INTERACTIONS D'ORTOLAN (2012)	154
ANNEXE N°2 COMPTE-RENDU DU BILAN D'ÉVOLUTION DE MONSIEUR L, 08/2012.	162
ANNEXE N°3 RÈGLES ET TRANSCRIPTION DU CORPUS VIDEO	166

Introduction

L'approche dynamique interactive en orthophonie (De Partz & Carlamagno, 2000) s'inscrit dans une démarche fonctionnelle et pragmatique, complémentaire des techniques cognitives. C'est une proposition de réponse aux difficultés rencontrées par une personne victime d'une lésion cérébrale et son entourage, toutes les personnes impliquées dans l'échange se trouvant alors souvent empêchées dans leur communication, de manière évidemment différente.

Ce travail s'inscrit dans la poursuite de plusieurs mémoires d'orthophonie. Le dernier en date est celui de Catherine Ortolan (2012), qui porte sur l'élaboration d'un support d'observation clinique des interactions entre une personne cérébrolésée et son partenaire privilégié de conversation. Ayant conclu sur l'intérêt de l'utilisation de cet outil par le praticien orthophoniste auprès d'une population de personnes aphasiques et leur partenaire de conversation, ce mémoire avait également suggéré d'étendre les recherches sur l'approche interactionniste, à d'autres pathologies, et en particulier aux lésions droites, pour vérifier la pertinence du support créé.

La recherche clinique et la neuro-imagerie ont mis en évidence l'implication de l'hémisphère droit dans un certain nombre de processus cognitifs, notamment en lien avec la communication. Les lésions droites engendrent ainsi des déficits communicationnels souvent qualifiés de discrets et subtils, qui ne sont pas sans entraîner de difficultés sur le plan des interactions sociales.

Nous nous sommes donc interrogées sur les conséquences d'une lésion cérébrale droite dans les interactions entre la personne atteinte et son entourage.

Après un exposé sur les théories pragmatiques, qui nous conduit à la présentation du courant interactionniste en linguistique et des données étudiées dans une analyse conversationnelle, nous faisons un état des connaissances sur les lésions droites, en nous attachant tout particulièrement aux conséquences sur la communication des personnes concernées.

Ensuite, dans la partie pratique, nous procédons à l'analyse conversationnelle d'un corpus vidéo dans le but d'observer les modes communicationnels et la dynamique interactionnelle entre une personne atteinte d'une lésion cérébrale droite et son partenaire de conversation. Les résultats de cette étude nous permettent enfin de dégager des critères pertinents d'observation d'une interaction impliquant un adulte cérébrolésé droit et de réfléchir à l'approfondissement éventuel du support d'Ortolan.

Assises théoriques

1. Pragmatique et interactions

La réflexion en matière d'interactionnisme, née dans les années 20, a concerné l'ensemble des sciences humaines mais s'est d'abord développée dans le champ de la sociologie. La linguistique s'est intéressée tardivement aux interactions verbales, vers les années 70 aux Etats-Unis et au Canada, et dans les années 80 en France. Avant cela, cette discipline privilégiait l'examen des aspects formels de la langue, particulièrement dans ses réalisations écrites, au détriment de l'étude de ses usages spontanés dans les différentes situations de la vie quotidienne.

La pragmatique ne renvoie pas à une discipline spécifique ni à une théorie unique mais constitue plutôt un domaine de recherche traversant plusieurs champs disciplinaires, dont la linguistique. Elle puise ses premiers concepts et ses premières démarches dans les réflexions philosophiques et sociologiques, autour de la pratique du « langage ordinaire ». Si les définitions de la pragmatique sont multiples, on peut toutefois retenir, en synthèse, qu'elle étudie le langage dans son usage et en contexte et insiste sur sa vocation à la fois intentionnelle et actionnelle.

La linguistique interactionniste, au sein de la pragmatique, trouve aujourd'hui une application dans différents domaines, dont celui de la pathologie du langage, qui concerne particulièrement l'orthophonie. En effet, au sein des approches fonctionnelles et pragmatiques des troubles du langage, des études ont, par exemple, mis en évidence l'intérêt d'analyser la dynamique conversationnelle entre un patient cérébrolésé et son partenaire de conversation, en complémentarité avec l'examen des capacités proprement langagières du patient (De Partz, 2007). L'analyse conversationnelle fait désormais partie des outils à la disposition des cliniciens.

Nous présenterons d'abord dans ce chapitre les théories pragmatiques dans le champ de la linguistique. Notre ligne directrice sera la conception de Kerbrat-Orecchioni de la linguistique interactionniste comme « le point d'aboutissement d'une évolution de la discipline » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 9), nous amenant à exposer au préalable des concepts issus de la linguistique de l'énonciation et de la théorie des actes de langage envisagée par ses fondateurs, Austin et Searle. Notre deuxième partie sera consacrée à l'analyse de la conversation à travers l'étude de son matériau, de son déroulement et de sa dynamique. Nous terminerons par la définition de la compétence pragmatique, comprenant la compétence conversationnelle.

1.1. Les théories pragmatiques dans le champ de la linguistique

S'il n'existe pas de définition unifiée de la pragmatique, un point commun rassemble ses différents courants, c'est la question du sens. Il s'agit de trouver les moyens d'analyser et de comprendre pourquoi un énoncé engendre différentes interprétations selon le contexte, ce qui exige de prendre en compte des données non-linguistiques, comme des données contextuelles, qui fournissent une interprétation complète de l'énoncé.

La linguiste Kerbrat-Orecchioni, au milieu des années 80, situait le courant interactionniste de la linguistique, dont elle est une représentante, dans l'histoire récente de sa discipline, de la façon suivante :

(...) l'heure est venue d'édifier ce qu'on pourrait appeler une « pragmatique du troisième type », ou « pragmatique des interactions conversationnelles », qui tiendrait compte bien sûr des acquis de la « pragmatique énonciative » et de la « pragmatique illocutoire », mais en leur faisant subir un déplacement sensible de perspective (...). (Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 16)

Sa proposition nous sert de point d'appui pour présenter le domaine de la pragmatique. Nous présenterons ainsi, dans un premier temps, les sources de la pragmatique interactionniste : la linguistique de l'énonciation, principalement la théorie de Benveniste, et la théorie des actes de langage, développée par Austin et Searle. Ensuite, nous décrirons un autre courant de la pragmatique, dit cognitif, à travers les théories de Grice et de Sperber et Wilson. Enfin, nous nous intéresserons à la pragmatique interactionniste, qui opère ce « déplacement de perspective » mentionné ci-avant dans le but de prendre en compte la relation interlocutive qui s'établit entre les partenaires eux-mêmes, via l'énoncé.

1.1.1. La linguistique de l'énonciation

Bien des notions en linguistique, peut-être même en psychologie, apparaîtront sous un jour différent si on les rétablit dans le cadre du discours, qui est la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité, qui seule rend possible la communication linguistique. (Benveniste, 1966, p. 266)

En 1966, Emile Benveniste, dans sa théorie de l'énonciation, réhabilite la parole, délaissée par Ferdinand de Saussure, dans l'analyse linguistique, et propose de faire un déplacement du système vers l'usage.

Nous développerons principalement ci-après les notions de subjectivité et d'intersubjectivité, qui ont « en quelque sorte préparé le terrain de l'interactionnisme » (Kerbrat-Orecchioni, 1998, p. 54).

Tout d'abord, Benveniste (1974) considère que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice du langage :

La langue pourvoit les parlants d'un même système de références personnelles que chacun s'approprie par l'acte de langage et qui, dans chaque instance de son emploi, dès qu'il est assumé par son énonciateur, devient unique et nonpareil, ne pouvant se réaliser deux fois de la même manière. (Benveniste, 1974, p. 68)

Les formes linguistiques, par exemple les pronoms personnels ou les déictiques qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du « sujet », sont révélatrices de l'expérience subjective. Elles se définissent seulement par rapport à l'instance de discours où elles sont produites. C'est ainsi que *je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé et en désigne le locuteur. C'est bien à la réalité du discours que ce pronom personnel renvoie. La subjectivité est donc ici à entendre comme la capacité du locuteur à se poser comme « sujet » : le langage propose d'une certaine manière des « formes vides » que chaque locuteur, dans l'exercice du discours, s'approprie et rapporte à sa personne :

En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'*appropriation*. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. (Benveniste, 1974, p. 82)

Avec l'approche énonciative, la linguistique envisage les énoncés, non plus comme des entités abstraites, mais comme des réalités déterminées par un contexte de production et de réception :

Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue ; avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue ; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et l'attitude du locuteur. (Benveniste, 1974, p. 225)

En outre, Benveniste traite la question du sens du discours, qui n'est pas compositionnel. Il introduit ainsi la notion de référent, « objet particulier auquel le mot correspond dans le concret de la circonstance ou de l'usage » (Benveniste, 1974, p. 225) et pose pour principe que le sens d'une phrase diffère du sens des mots qui la composent :

Le sens d'une phrase est son idée, le sens d'un mot est son emploi (toujours dans l'acception sémantique). A partir de l'idée chaque fois particulière, le locuteur assemble des mots qui dans *cet* emploi ont un « sens » particulier. (Benveniste, 1974, p. 225)

Ensuite, Benveniste associe à l'énonciation la notion d'allocution, considérant que toute énonciation est une allocution. Selon lui, l'émergence des indices de personnes, qu'illustre la polarité *je-tu*, ne se produit que *dans* et *par* l'énonciation : le terme *je* dénote la personne qui profère l'énonciation et le terme *tu* la personne qui y est présente comme allocutaire.

Par ailleurs, sa réflexion autour de la notion de « sujet » le conduit à considérer l'existence de celui-ci, en tant qu'être social, dans l'intersubjectivité. Il définit en effet le « sujet » comme l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur :

Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour. (Benveniste, 1974, p. 81-82)

Benveniste considère le langage comme un instrument de communication, dont l'expression est le discours. C'est dans sa plus large extension qu'il entend ce dernier comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1966, p. 242). Du point de vue du locuteur, l'acte de discours représente la réalité en faisant renaître l'événement. Du point de vue de l'auditeur, cet acte recrée la réalité.

Pour influencer le comportement de l'allocataire, l'énonciateur utilise la langue et dispose d'un « appareil de fonctions » (Benveniste, 1974, p. 84). Ainsi, l'interrogation est une énonciation produite pour susciter une « réponse ». Egalement, les termes d'intimidation, que sont les ordres et les appels, construits dans des catégories comme l'impératif, entraînent une réaction de l'autre. De même, l'assertion, qui a pour but de communiquer une certitude, « est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l'énonciation (...) » (Benveniste, 1974, p. 84).

La spécificité de la communication humaine est liée à l'exercice du langage comme activité intersubjective. La linguistique, dans la théorie de l'énonciation, intègre donc le sujet parlant. Avec des auteurs comme Culioli, elle s'oriente même vers une conception interlocutive de l'énonciation. Vion examine la notion de « co-énonciateurs », développée par Culioli (1990, cité par Vion, 2000) :

Cette notion part de l'affirmation qu'un sujet, qu'il soit dans un rôle de locuteur ou de destinataire, met en œuvre plusieurs types d'activité et se trouve être, dans le même temps, producteur et interprète des messages qui s'échangent. (Vion, 2000, p. 42)

Le locuteur, d'abord, est producteur d'une parole qu'il interprète doublement. D'une part, il s'interprète, dans sa tentative de contrôler, intuitivement voire inconsciemment, sa production discursive, en ce sens qu'il « vérifie notamment l'adéquation de sa production à son propre système de référence, aux données et aux enjeux de l'interaction » (Vion, 2000, p. 42). D'autre part, il imagine l'interprétation que peut faire son partenaire de ses propos, en utilisant pour cela l'image qu'il a de l'autre et celle qu'il pense que l'autre a de lui, et en tentant de décoder les signaux verbaux et non verbaux révélateurs de l'adaptation ou non de ses propos. Les propos du locuteur sont ainsi produits sous l'influence de processus d'auto-adaptation et d'adaptation à l'autre.

Le destinataire, ensuite, est potentiellement producteur à double titre. D'une part, il se met « à la place de l'autre » en vue d'imaginer son système de référence et de se constituer une image de lui. D'autre part, il met en œuvre un travail d'interprétation et de compréhension, qui passe par un jeu de reformulations et d'adaptations des propos de l'autre dans le but de les rendre compatibles avec son propre système de référence.

La linguistique de l'énonciation envisage les énoncés, non plus comme des entités abstraites, mais comme des réalités déterminées par leur contexte de production et de réception, permettant ainsi à la linguistique de sortir « de son ghetto « immanentiste » » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 9). Mais il a pu lui être reproché de s'intéresser « surtout au repérage

dans l'énoncé des traces de son énonciation, souvent réduite à son énonciateur » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 10), plutôt qu'à la « relation interlocutive » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 10).

Nous allons voir maintenant en quoi la théorie des actes de langage a également contribué à faire évoluer la discipline.

1.1.2. La pragmatique des actes de langage

Développée par les philosophes du langage anglo-saxons Austin et Searle dans les années 60, la théorie des actes de langage est souvent décrite comme fondatrice de l'approche pragmatique contemporaine et fait partie des sources de l'approche interactionniste :

Quant à la théorie des actes de langage, qui est née comme on sait dans le champ de la philosophie, mais dont les postulats et concepts descriptifs sont maintenant incorporés à la « boîte à outils » du linguiste, elle lui a permis de s'émanciper d'une conception trop exclusivement descriptiviste et informationnaliste du langage : *dire*, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'univers de référence, mais c'est aussi *faire*, c'est-à-dire tenter d'influencer autrui et de transformer le contexte interlocutif (...). (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 10)

C'est la théorie des philosophes fondateurs, Austin et Searle, que nous allons exposer dans les parties qui suivent.

1.1.2.1. Austin : *Quand dire, c'est faire*

Austin a présenté ses analyses du « langage ordinaire » en 1962 dans l'ouvrage *How to do things with words?*, traduit en français sous le titre *Quand dire c'est faire* (1970).

Son texte débute par la mise en cause de ce qu'il appelle « l'illusion descriptive » (Austin, 1970, p. 39) appliquée aux énonciations qualifiées d'« affirmations » par certains philosophes. Ainsi, il avance que le langage peut non seulement servir à décrire, mais aussi à

rendre compte d'un phénomène et encore à accomplir des actes. Par exemple, « Quand je dis, à la mairie ou à l'autel, etc., « Oui [je le veux] », je ne fais pas le reportage d'un mariage : je me marie » (Austin, 1970, p. 41). Il nomme ce type d'énonciation un « performatif », terme qui indique que produire l'énonciation c'est exécuter une action.

Ensuite, Austin souligne qu'il est parfois difficile de distinguer le performatif du constatif. Après avoir opposé « performatif explicite » et « performatif primaire » ou implicite, deux types que nous ne développerons pas ici, le philosophe montre que la frontière peut également être floue entre descriptif et performatif. Il en a pour preuve les résultats de l'étude de classes d'énonciations que sont les comportatifs (qui expriment une réaction à la conduite et au sort des autres et des attitudes vis-à-vis du comportement d'autrui), les expositifs (qui servent à exposer une façon de voir les choses) et les verdictifs (qui consistent à exprimer ce que l'on a constaté).

Il conclut donc à la difficulté de décider qu'une énonciation est ou non performative et propose de réinterroger son postulat de départ :

Il nous faut reconsidérer d'un point de vue plus général les questions : en quel sens dire une chose, est-ce la faire ? en quel sens faisons-nous quelque chose en disant quelque chose ? (Et peut-être aussi, ce qui est un autre cas : en quel sens faisons-nous quelque chose *par* le fait de dire quelque chose ?) (Austin, 1970, p. 107)

Il analyse alors les différents sens inclus dans l'expression « faire quelque chose », ce qui l'amène à distinguer l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire :

Nous avons reconnu, en premier lieu, l'ensemble de ce que nous faisons en disant quelque chose, et nous l'avons nommé acte locutoire. Nous entendons par là, sommairement, la production d'une phrase dotée d'un sens et d'une référence, ces deux éléments constituant à peu près la signification- au sens traditionnel du terme. Nous avons avancé, en second lieu, que nous produisons aussi des actes illocutoires : informer, commander, avertir, entreprendre, etc., c'est-à-dire des énonciations ayant une valeur conventionnelle. Enfin, nous avons défini les actes perlocutoires- actes que nous provoquons ou accomplissons par le fait de dire une chose. Exemples : convaincre, persuader, empêcher, et même surprendre ou induire en erreur. Nous avons donc trois dimensions ou sens différents- sinon plus- pour l' « emploi d'une phrase » ou l' « emploi du langage ». (Austin, 1970, p. 119)

Austin discute constamment la dichotomie entre le faire et le dire, notamment dans son opposition entre performatif et constatif, et conclut finalement que « chaque fois que je « dis » quelque chose (...), j'effectue à la fois un acte locutoire et un acte illocutoire » (Austin, 1970, p. 139). Cela le conduit alors à abandonner la dichotomie entre l'énonciation performative et l'énonciation constative, « au profit de *familles* plus générales d'actes de discours, liés entre eux et se recouvrant les uns les autres » (Austin, 1970, p. 152). Autrement dit, Austin montre qu'il importe de considérer toute énonciation comme étant avant tout un acte de discours ayant une valeur d'illocution. Il cite, sans le développer, le rôle du contexte dans lequel l'acte est effectué.

Il entreprend donc de mettre au point une classification de ces actes. Il distingue cinq classes générales d'énonciations, établies en fonction de leur valeur illocutoire : les verdictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et les expositifs. Seuls les exercitifs et les promissifs n'ont pas encore été définis dans notre propos : les exercitifs conduisent à affirmer une influence ou un pouvoir, et les promissifs à assumer une obligation ou à déclarer une intention.

Austin conclut son propos en affirmant avoir présenté un programme. D'une certaine manière, il a ouvert la voie aux recherches sur les actes de langage. Le philosophe américain Searle fait partie de ceux qui ont poursuivi son travail.

1.1.2.2. Les propositions de Searle

C'est d'ailleurs sur l'hypothèse d'Austin que repose l'ensemble du travail de Searle :

(...) je me sers de l'hypothèse du langage compris comme comportement intentionnel régi par des règles, dans le but d'expliquer la possibilité des caractérisations linguistiques, et non de fournir une preuve pour celles-ci. Cette hypothèse sera de la forme suivante : premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite, et, dans un domaine plus abstrait, des actes comme : référer, prédiquer ; deuxièmement : ces actes sont en général rendus possibles par

l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent. (Searle, 1972, p. 52)

Sa théorie des actes de langage repose donc sur une vision de l'interprétation selon laquelle un locuteur a une double intention : communiquer à son interlocuteur le contenu représenté dans sa phrase et lui faire reconnaître cette intention en vertu des règles conventionnelles qui régissent l'interprétation de cette phrase dans la langue commune.

Nous allons nous intéresser à trois aspects de sa théorie : tout d'abord, la distinction entre acte illocutoire, force illocutoire et verbe illocutoire ; ensuite, la classification ou taxinomie des actes illocutoires ; et enfin, les actes de langage indirects.

En premier lieu, Searle distingue dans *Les actes de langage* (1972), les notions suivantes :

- Les actes illocutoires, qui correspondent aux différentes actions que l'on peut réaliser par des moyens langagiers, par exemple affirmer, promettre, ordonner, remercier, critiquer, etc.
- Les forces ou valeurs illocutoires (c'est cette dernière expression que nous préférons, pour éviter l'ambiguïté que Searle lui-même a soulevée), qui sont les composantes d'un énoncé qui lui permettent de fonctionner comme un acte particulier, en se combinant avec le contenu propositionnel propre à cet énoncé. L'impératif, par exemple, possède une valeur illocutoire d'ordre.
- Les verbes illocutoires, qui sont les unités lexicales qui permettent, dans une langue donnée, de désigner différents actes.

Les actes de langage se réalisent donc linguistiquement en s'«incarnant» dans des énoncés. Mais un même acte de langage peut recevoir un grand nombre de réalisations différentes. Inversement, une même structure formelle peut exprimer des valeurs illocutoires diverses :

Il est important de se rendre compte que l'énoncé d'une seule et même phrase peut représenter la réalisation de plusieurs actes illocutionnaires différents, et ceci pour deux raisons : d'abord parce qu'il y a différentes sortes de force illocutionnaire, et ensuite, qu'un même acte d'énonciation peut être accompli avec toute une variété d'intentions différentes. (Searle, 1972, p. 113)

Searle s'interroge aussi sur l'existence de ce qu'il appelle des « actes illocutionnaires fondamentaux » ou « de base » (Searle, 1972, p. 112) et réfléchit aux critères qui peuvent permettre de les distinguer les uns des autres. Il cite comme « le plus important » de ces critères « l'objet ou le but de l'acte » (Searle, 1972, p. 112) et ajoute le rapport existant entre

le locuteur et l'auditeur, le degré de l'engagement contracté, la différence de contenu propositionnel, la différence dans le rapport existant entre la proposition et les intérêts propres au locuteur ou à l'auditeur, les différents états psychologiques exprimés et enfin la différence entre le rapport existant entre l'expression qui incarne l'acte en question et le reste de la conversation.

Ensuite, dans *Sens et expression* (1982), il révisé la classification proposée par Austin et distingue cinq grandes catégories d'actes de langage :

Nous disons à autrui comment sont les choses (assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (directifs), nous nous engageons à faire des choses (promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (déclarations). (Searle, 1982, p. 32)

Précisons chacune d'entre elles :

- Les assertifs sont les actes qui permettent au locuteur de s'engager sur la vérité de la proposition qu'il exprime. Ce sont les actes par lesquels on affirme ou on nie.
- Les directifs correspondent aux énoncés qui visent à faire faire quelque chose à l'interlocuteur, de manière plus ou moins contraignante. Ils ont donc une valeur illocutoire à des degrés divers.
- Les promissifs obligent le locuteur à adopter une certaine conduite future, ici aussi, à des degrés divers.
- Les expressifs communiquent une information sur l'état psychologique du locuteur, soit son état propre (« Je suis heureux »), soit son état par rapport à l'autre (« Je te remercie pour ton cadeau »).
- Les déclaratifs regroupent les énoncés dans lesquels il y a un verbe performatif et rendent effectif l'état de choses décrit par ce qui est exprimé.

Enfin, Searle examine la question de l'acte de langage indirect, à entendre comme acte de langage formulé indirectement, lorsqu'un acte s'exprime sous le couvert d'un autre acte :

(...) certains types d'actes illocutionnaires sont en réalité des cas particuliers relevant d'autres types, ainsi poser une question est en réalité un cas particulier de la demande, à savoir : demander une information (question proprement dite) ou demander que l'auditeur expose ce qu'il sait (type de question d'examen). (Searle, 1972, p. 111)

Dans l'exemple « Peux-tu attraper le sel ? », Searle avance que deux actes de langage sont accomplis : un acte « primaire », une requête, est accompli par l'intermédiaire d'un acte « secondaire », une question.

En outre, la valeur illocutoire d'un acte de langage indirect peut être conventionnelle ou non conventionnelle : dans l'exemple cité plus haut, on admet conventionnellement que la question vaut pour une requête, surtout si on la renforce par un marqueur tel que « s'il te plaît » ; tandis que l'énoncé « Cela manque de sel » peut dans certains contextes recevoir cette même valeur, qui, le cas échéant, sera non conventionnelle.

On voit bien qu'avec les actes de langage indirects, dont l'allusion, l'ironie ou encore la métaphore constituent des exemples, il peut exister un « *sens du locuteur complémentaire* » (Searle, 1982, p. 84) au sens littéral de la phrase énoncée. L'interlocuteur doit procéder à une interprétation qui requiert une inférence à partir de cette signification littérale mais aussi des données contextuelles, non-linguistiques.

Searle intègre donc à son analyse de la reconnaissance de l'intention du locuteur par l'interlocuteur, la prise en compte, non seulement des règles sémantiques qui s'appliquent aux actes de langage (le sens conventionnel de la phrase produite), mais également l'information d'arrière-plan, qui relève de la connaissance mutuelle, et des principes généraux de la conversation, que nous préciserons dans la suite de notre travail :

Pour être plus précis, le modèle explicatif de l'aspect indirect des actes de langage indirects comprend une théorie des actes de langage, certains principes généraux de conversation coopérative – dont quelques-uns ont été analysés par Grice (1975) – et un arrière-plan d'information factuelle fondamentale que le locuteur et l'auditeur ont en commun, ainsi que la capacité de l'auditeur à faire des inférences. (Searle, 1982, p. 73)

En outre, lorsqu'il s'intéresse aux actes directifs, dans son étude des actes illocutoires indirects, Searle soutient que « c'est la politesse qui constitue la principale motivation en faveur de l'indirectivité » (Searle, 1982, p. 77) parce que « les réquisits conversationnels habituels rendent difficilement admissible de préférer des phrases purement impératives » (Searle, 1982, p. 77). Nous avons là un exemple d'objet d'étude de la pragmatique, dont nous reparlerons, au sujet par exemple de la notion goffmanienne de « face ».

En dernier lieu, on relève aussi, dans l'analyse de Searle, qu'il cite, sans le développer, le rôle de l'intonation, dans la production et la compréhension d'un acte illocutoire indirect :

(...) l'intonation donnée à ces phrases quand elles sont énoncées comme demandes indirectes est souvent différente de l'intonation qui leur est donnée quand elles ne sont énoncées qu'avec leur force illocutoire littérale. (Searle, 1982, p. 83-84)

Pour communiquer et interpréter une intention, la prise en compte des composantes verbales ne suffit pas, il est nécessaire de s'appuyer également sur la communication non verbale. Cet aspect trouvera aussi un écho dans le chapitre suivant qui traitera des difficultés communicationnelles rencontrées par les personnes atteintes d'une lésion hémisphérique droite.

Ainsi, la théorie des actes de langage rend compte du fait que tout énoncé a une valeur d'action et qu'il peut être compris en cherchant son intention de communication. Dans sa formulation première, elle s'est surtout intéressée à l'intention du locuteur, et, de même que la linguistique de l'énonciation, peu à la situation interlocutive (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

Après y avoir fait référence dans l'exposé sur la théorie de Searle, nous allons maintenant présenter la logique de la conversation du philosophe Grice et, à la suite, la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, toutes deux riches d'enseignements pour appréhender la dynamique conversationnelle.

1.1.3. La pragmatique cognitive

C'est notamment parce qu'elles proposent un modèle d'interprétation des énoncés et qu'elles examinent pour cela la capacité du locuteur à prendre en compte l'état mental de son interlocuteur, que nous avons choisi d'aborder les théories de Grice et de Sperber et Wilson.

1.1.3.1. La logique de la conversation selon Grice

La théorie du philosophe américain H.P. Grice a eu une importance fondamentale dans le développement de la pragmatique. La teneur des conférences qu'il a tenues à Harvard est résumée dans un article publié en 1975 et traduit en français en 1979 sous le titre *Logique et conversation*.

Grice propose une théorie de l'interprétation des énoncés, fondée sur la notion de pertinence, en se demandant comment un locuteur, dans son énoncé, rend explicite son intention de communication. Sa réflexion récuse le modèle exclusivement codique de la langue et intègre la capacité des locuteurs à effectuer des raisonnements déductifs tels que les inférences.

Nous allons tout d'abord présenter les deux notions importantes qu'il introduit dans l'article cité précédemment, l'implicite et le principe de coopération, et, ensuite, expliquer le lien qui les unit.

En premier lieu, le philosophe montre qu'il est possible de communiquer, par l'énoncé, au-delà de la signification linguistique conventionnelle de la phrase. Autrement dit, ce qui est dit diffère parfois de ce qui est communiqué, c'est à cela que correspond la notion d'implicite. L'énonciation prend sens dans la mesure où l'interlocuteur est capable de reconnaître l'intention sous-jacente du locuteur donc d'inférer le sens réel de l'énoncé.

Grice admet qu'il existe deux moyens de communiquer au-delà de ce qui est dit : un moyen conventionnel, par exemple, le recours à une conjonction comme « donc » dans l'énoncé « Il est anglais, il est donc courageux » (Grice, 1979, p. 60), qui déclenche une implicite conventionnelle, et un moyen conversationnel, non conventionnel et non déclenché cette fois par la présence d'un mot, comme dans l'énoncé « Il est anglais... il est courageux », qui déclenche une implicite conversationnelle.

Ensuite, Grice suppose que les participants d'une conversation s'attendent à ce que chacun d'entre eux contribue à la conversation de manière rationnelle et coopérative pour faciliter l'interprétation des énoncés :

Nous pourrions ainsi formuler en première approximation un principe général qu'on s'attendra à voir respecté par tous les participants : que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci,

par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé. Ce qu'on pourrait appeler principe de coopération (...). (Grice, 1979, p. 61)

Il explicite ce principe en distinguant quatre catégories entre lesquelles se répartissent des règles conversationnelles, apprises et intériorisées dans l'enfance, qui sont supposées être non seulement respectées, dans cet effort de coopération, mais aussi exploitées par les interlocuteurs, dans leur travail d'interprétation. On retrouve souvent ces quatre ensembles de règles dans la littérature sous l'expression « maximes conversationnelles », et l'on peut les reformuler ainsi :

- la catégorie de quantité impose que la contribution d'un locuteur contienne autant d'informations, mais pas plus, qu'il est nécessaire dans la situation ;
- la catégorie de qualité impose la sincérité au locuteur qui ne doit pas mentir et qui doit avoir des preuves pour affirmer ce qu'il affirme ;
- la catégorie de relation (ou de pertinence) impose que l'on parle à propos (en relation avec ses propres énoncés précédents et ceux des autres) ;
- la catégorie de modalité impose que l'on s'exprime clairement et, autant que possible, sans ambiguïté, en respectant l'ordre dans lequel les informations doivent être données pour être comprises.

Enfin, Grice fait le lien entre le principe de coopération, les règles conversationnelles et l'implicite conversationnelle. Il envisage ces règles comme des principes d'interprétation des énoncés des locuteurs, par les interlocuteurs. Sa théorie, nous l'avons dit, prévoit l'exploitation des règles par ces derniers : cette exploitation se produit lorsque le locuteur ne satisfait pas à une règle ou au principe de coopération. En effet, dans ces cas, Grice prétend que l'interlocuteur doit faire des hypothèses qui permettent d'expliquer la violation d'une règle. Aussi, pour établir qu'il y a une implicite conversationnelle dans l'énoncé d'un locuteur, l'interlocuteur va tenir compte, selon Grice, du sens conventionnel des mots, de l'identité des référents, du principe de coopération et des règles associées, du contexte linguistique et autre de l'énoncé, d'autres éléments de connaissance préalable et du fait que les éléments pertinents qui viennent d'être énumérés sont connus des participants et que ceux-ci le savent ou le supposent. A titre d'exemple, il rend compte de figures de rhétorique comme la métaphore et l'ironie, par l'exploitation de la règle de qualité : on peut délibérément, dans ce cadre, affirmer quelque chose que l'on sait faux.

Dans cette présentation de la démarche générale de détection d'une implication conversationnelle, il est intéressant de noter que Grice attribue aux participants d'une conversation la capacité d'avoir des états mentaux et d'en attribuer aux autres. De cette dernière dépend beaucoup la capacité à interpréter de façon complète les énoncés.

La théorie de Grice insiste donc sur les intentions du locuteur et sur la reconnaissance de ces intentions par l'interlocuteur, y compris lorsqu'elles ne sont pas indiquées de façon conventionnelle.

Dans la lignée de Grice, Sperber et Wilson ont développé la théorie de la pertinence, comme nous allons le voir maintenant.

1.1.3.2. La théorie de la pertinence selon Sperber et Wilson

La théorie de la pertinence de l'anthropologue français Dan Sperber et de la linguiste britannique Deirdre Wilson à la fin des années 80, s'inscrit dans la tradition gricéenne, tout en s'en détachant sur certains points. Il est intéressant de l'analyser, avec J. Moeschler (1995), sous deux angles : c'est à la fois une théorie de la cognition et une théorie du contexte.

Tout d'abord, Sperber et Wilson ont du langage une vision cognitive. Ils considèrent qu'une information est pertinente si elle permet à l'auditeur d'établir de nouvelles connaissances à un coût cognitif acceptable :

(...) tous les êtres humains visent automatiquement à maximiser l'efficacité de leur traitement de l'information, qu'ils en soient conscients ou non ; en fait, leurs intérêts conscients, divers et changeants, résultent de la poursuite permanente de ce but dans des conditions variables. Autrement dit, le but cognitif particulier que poursuit un individu à un moment donné est toujours un cas particulier d'un but général : maximiser la pertinence de l'information traitée. (Sperber & Wilson, 1989, p. 80)

La fonction première du langage est alors de représenter de l'information et de permettre aux individus d'augmenter leur stock de connaissances par la communication. En cela, ces deux auteurs inscrivent leurs recherches dans une nouvelle perspective, celle d'une pragmatique cognitive, indépendante de la linguistique.

Ensuite, Moeschler (1995) affirme que la théorie de la pertinence est une vraie théorie du contexte. Elle repose sur un principe simple : la pertinence est inhérente à la situation de communication, en ce sens que les interlocuteurs supposent toujours que les paroles prononcées par l'autre sont nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent reconstituer l'information qu'il voulait communiquer. Sperber et Wilson considèrent que leur principe de pertinence est plus explicite que ne le sont le principe de coopération et les règles conversationnelles de Grice :

Communicateurs et destinataires n'ont pas besoin de connaître le principe de pertinence pour communiquer (...). Les communicateurs ne « suivent » pas le principe de pertinence, et ils ne pourraient pas le violer, même s'ils le voulaient. Le principe de pertinence ne connaît pas d'exceptions : tout acte de communication ostensive communique une présomption de pertinence. (Sperber & Wilson, 1989, p. 244)

En d'autres termes, l'usage du langage n'est régi par aucun principe en dehors du principe de pertinence selon lequel tout acte de communication suscite chez son destinataire l'attente de la pertinence de cet acte. Le principe de pertinence est donc le principe fondateur de l'interprétation des énoncés. « Le principe de pertinence ne garantit pas, à lui seul, la réussite de la communication » (Moeschler, 1995, p. 30) mais il fournit les raisons pour lesquelles le destinataire accepte de traiter tout acte de communication qui lui est destiné.

Enfin, le principe de pertinence est un principe d'interprétation qui sert de base au processus inférentiel d'interprétation des énoncés, que l'interlocuteur utilise inconsciemment. Sperber et Wilson font l'hypothèse qu'il y a deux étapes dans l'interprétation des énoncés, une étape codique et une étape inférentielle :

La communication verbale est une forme complexe de communication. Le codage et le décodage linguistique y jouent évidemment un rôle, mais la signification linguistique d'une phrase énoncée n'encode pas complètement le vouloir-dire du locuteur : le sens aide simplement le destinataire à inférer ce vouloir-dire. Le résultat du décodage est à juste titre traité par le destinataire comme un indice des intentions du communicateur. Autrement dit, le processus de codage-décodage est subordonné à un processus inférentiel du type analysé par Grice. (Sperber & Wilson, 1989, p. 48)

Selon ce modèle, les énoncés sont interprétés en fonction de connaissances encyclopédiques et relativement à un contexte, par des processus inférentiels. Ils insistent, tout comme Grice, sur l'importance de la capacité humaine, non seulement à avoir des états mentaux mais aussi à attribuer aux autres des états mentaux (théorie de l'esprit).

Nous allons maintenant présenter l'approche interactionniste en linguistique, en nous appuyant principalement sur les travaux et recherches de la linguiste Kerbrat-Orecchioni.

1.1.4. La pragmatique interactionniste

Kerbrat-Orecchioni intègre les acquis de l'analyse du discours dans un « appareil descriptif propre à rendre compte de cette donnée première : parler, c'est communiquer, et communiquer, c'est inter-agir » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 12). Elle a ainsi consacré une grande partie de ses recherches aux interactions verbales, et plus précisément, pour reprendre l'expression qu'elle privilégie dans ses récents écrits, au « discours-en-interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 5). Elle inscrit son travail dans une « approche éclectique » (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 5) qui s'appuie sur un cadre théorique varié et pluridisciplinaire, que nous présenterons dans une première sous-partie. Nous exposerons, à la suite, les bases théoriques de cette approche, à la fois multicanale et pluricodique, qui attribue au contexte une place importante.

1.1.4.1. Un cadre de référence pluridisciplinaire

L'analyse des interactions est aujourd'hui un champ d'études pluridisciplinaire sur lequel s'appuie l'approche fonctionnelle en orthophonie (De Partz, 2007). Ainsi, se rejoignent et s'influencent, dans ce domaine, de nombreux courants relevant de différentes disciplines : la sociologie, l'anthropologie, la psychologie et la linguistique.

L'interactionnisme a ainsi amené des linguistes comme Kerbrat-Orecchioni à « conduire des analyses pragmatiques dynamiques en termes d'activités ou d'actions conjointes » (Vion, 2000, p. 15), s'inscrivant de la sorte dans la mouvance d'une approche pluridisciplinaire. Cette auteure, à laquelle nous ferons beaucoup référence, tient compte des acquis de l'analyse du discours, et notamment de la théorie énonciative et de la pragmatique des actes de langage,

mais utilise aussi des concepts issus de l'interactionnisme symbolique de Goffman ou de l'ethnométhodologie de Garfinkel, par exemple. Elle se réfère en outre au courant de l'analyse conversationnelle, sans pour autant considérer que ses travaux en relèvent, et intègre de nombreux concepts et autres règles mis en évidence en dehors de sa discipline, dans sa boîte à outils de linguiste.

Notre intention ici n'est pas de faire l'inventaire des divers courants de l'interactionnisme, mais plutôt d'évoquer seulement les travaux que l'on vient de citer, ceux des ethnométhodologues, d'une part, et ceux de Goffman, d'autre part, considérant qu'ils font partie de l'arrière-plan théorique, pour ne pas dire des bases, de l'approche interactionniste en linguistique.

Les ethnométhodologues, tout d'abord, considèrent que la réalité sociale est construite par les acteurs sociaux dans leurs interactions. Leur démarche se fonde sur les principes suivants :

- Tous les comportements observables dans les échanges quotidiens sont « routinisés », c'est-à-dire qu'ils reposent sur des normes implicites ;
- Les normes sociales à la fois préexistent aux individus et sont créées par eux dans leurs interactions.

Dans cette approche, la conversation devient un objet d'étude à part entière. Appréhendée comme un cas pertinent d'interaction sociale, plus que pour ses dimensions proprement langagières, elle est considérée comme révélateur de l'organisation sociale elle-même.

Sous l'impulsion de H. Sacks et E. Schegloff dans les années 60, l'analyse conversationnelle traite des données de l'oral et s'intéresse aux aspects formels de son organisation. A partir de l'analyse d'interactions enregistrées et transcrites, les conversationnalistes décrivent le déroulement des conversations quotidiennes en situation naturelle, et mettent en évidence les procédures utilisées par les participants à une conversation pour la mettre en route ou en réaliser la clôture, pour en introduire les thèmes ou encore pour distribuer la parole. Avec Kerbrat-Orecchioni, on note que cette approche constitue « en quelque sorte le versant linguistique de l'ethnométhodologie » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 64).

Ensuite, les travaux d'Erving Goffman ont fortement guidé la linguistique interactionniste. Ce sociologue a « habilité » l'étude des interactions sociales (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 65), contribuant grandement à la compréhension des communications de la vie quotidienne.

Il ne s'agit pas maintenant, de tenter d'effectuer l'impossible synthèse de l'œuvre de Goffman. Mais on peut porter notre attention sur quelques-unes des notions qu'il a développées.

En premier lieu, Goffman reprend l'idée de Park selon laquelle les individus ne peuvent se manifester qu'à travers des rôles :

Ce n'est probablement pas par un pur hasard historique que le mot personne, dans son sens premier, signifie un masque. C'est plutôt la reconnaissance du fait que tout le monde, toujours et partout, joue un rôle, plus ou moins consciemment (...). (Park, 1950, cité par Goffman, 1973)

Dans une conception dramaturgique de la communication et de l'action, Goffman définit le rôle comme « le modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions » (Goffman, 1973, p. 23) et la représentation comme « la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants » (Goffman, 1973, p. 23). Ces notions sont complétées par celle de « problèmes dramaturgiques » (Goffman, 1973, p. 23) se posant à toute personne placée en présence des autres, considérés alors comme le public. Ainsi, la métaphore de la scène de théâtre appliquée à la vie quotidienne permet de « coordonner, dans une même problématique, une théorie du sujet et une théorie de l'ordre social » (Vion, 2000, p. 38) :

Ainsi, quand un acteur se trouve en présence d'un public, sa représentation tend à s'incorporer et à illustrer les valeurs sociales officiellement reconnues, bien plus, en fait, que n'y tend d'ordinaire l'ensemble de son comportement. (...) Bien plus, dans la mesure où l'on finit par regarder comme la réalité même l'expression qu'en donnent les représentations, on confère à ce que l'on tient à ce moment-là pour le réel une sorte de consécration officielle. (...) Le monde, en vérité, est une cérémonie. (Goffman, 1973, p. 41)

Ensuite, la communication, assimilable au jeu théâtral, implique donc une « mise en scène » par laquelle les sujets font circuler des images d'eux-mêmes. Goffman appelle « face » l'image qu'un sujet met en jeu dans une interaction donnée :

On peut définir le terme de *face* comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi

délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi. (Goffman, 1974, p. 9)

Dans la mesure où cette image de soi est également concédée par les autres, selon Goffman, elle est constamment remise en cause à chaque interaction. D'où l'intérêt de préserver la face, de faire « bonne figure » et surtout, de ne pas perdre la face. A travers la notion de contraintes rituelles, Goffman entend théoriser l'existence de procédures culturelles visant à sauvegarder les images identitaires en circulation. Il postule l'existence de « programmes culturels » destinés à gérer ces images à l'aide de règles d'amour-propre, invitant chacun à faire bonne figure, et de règles de considération, invitant à ne pas faire perdre la face à son interlocuteur. Il appelle « figuration » l'ensemble des procédures entreprises pour éviter que les « interactants » (Kerbrat-Orecchioni, 1990) ne perdent ou ne fassent perdre la face. Cette théorie permet d'expliquer des phénomènes linguistiques déjà abordés dans ce travail, tels que les actes de langage indirects par exemple, et amorce la réflexion sur la politesse linguistique, qui sera surtout développée par P. Brown et S. Levinson (1978).

Par ailleurs, Goffman s'est intéressé aux composantes, règles et contraintes de la conversation. S'agissant des participants, il décrit le processus de ratification qui consiste à se déterminer mutuellement :

Les participants se servent d'un ensemble de gestes significatifs, afin de marquer la période de communication qui commence et de s'accréditer mutuellement. Lorsque des personnes effectuent cette ratification réciproque, on peut dire qu'elles sont en conversation : autrement dit, elles se déclarent officiellement ouvertes les unes aux autres en vue d'une communication orale et garantissent conjointement le maintien d'un flux de paroles. (Goffman, 1974, p. 33)

Il fait également référence aux règles conversationnelles en avançant l'existence de contraintes systémiques, qui visent à répondre aux questions suivantes :

Comment, par exemple, le locuteur suivant est-il choisi (ou se choisit-il lui-même) dans les conversations à plus de deux (...), et comment (...) les énonciations se laissent-elles construire de manière à fournir des suites de points où la transition au locuteur suivant se trouve facilitée, voire recommandée, mais en aucun cas obligée, le locuteur conservant la possibilité de continuer comme s'il n'avait jamais proposé de quitter son rôle ? Comment encore les reprises et les pauses (occupées ou non) permettent-elles au locuteur à la fois de faire part de son échec momentané à retenir

l'attention de ses auditeurs et de faire remarquer leur inattention aux destinataires ?
(...) (Goffman, 1987, cité par Vion, 2000)

Enfin, il donne la définition suivante de l'interaction :

Par interaction (c'est-à-dire l'interaction de face-à-face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par *une* interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme « une rencontre » pouvant aussi convenir. (Goffman, 1973, p. 23)

L'interaction est donc un processus d'influence. Elle met en scène deux partenaires au moins, qui ont un objet commun d'attention. Ces sujets, qui entrent en relation, partagent pour cela un espace commun de parole, ce qui suppose une certaine proximité.

Nous allons voir maintenant que Kerbrat-Orecchioni s'appuie sur cette définition, et la complète.

1.1.4.2. De l'allocation à l'interaction : implications théoriques

Le principe fondamental de l'approche interactionniste en linguistique est que tout discours est une construction collective (Kerbrat-Orecchioni, 1998). Dans l'interaction en face à face, le discours est entièrement « coproduit » et est le fruit d'un travail collaboratif incessant. On ne cherche plus seulement un modèle de production de phrases ou d'énoncés, mais on vise à intégrer ce processus de production dans celui de co-production du sens. Autrement dit, on cherche à comprendre sur quoi se fondent les calculs interprétatifs des interactants.

Pour affirmer cela, la linguistique interactionniste se fonde sur trois propositions autour de l'acte de parole (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

Tout d'abord, l'acte de parole implique une allocation, c'est-à-dire l'existence d'un destinataire, physiquement distinct du locuteur. Dès la phase d'encodage, avant toute réponse ou réaction de l'interlocuteur, ce dernier se trouve inscrit dans le discours de l'émetteur. Si cela se fait parfois explicitement (par exemple, avec l'emploi de la marque d'allocation « tu »,

qui suppose l'échange), c'est toujours le cas de manière implicite, dans la mesure où le locuteur tient compte de la représentation qu'il s'est construite de son destinataire et des capacités qu'il lui prête, pour préférer tel mot à tel autre, pour privilégier une façon de dire à une autre etc. « Tout énoncé, même monologal, est ainsi virtuellement dialogal » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 14).

Ensuite, l'acte de parole implique une interlocution. En effet, dans un échange de propos, un « je » parle à un « tu » et ce « tu » à son tour se convertit en « je » et transforme le « je » initial en « tu ». Il y a donc permutation des rôles d'émetteur et de récepteur. Tout acte de langage suppose donc une réponse :

La preuve en est que tous les actes de langage sont intrinsèquement censés solliciter une réponse, ou du moins une réaction : cela vaut de façon patente pour les questions et les ordres, mais aussi pour des actes moins sollicitateurs en apparence, comme l'assertion, que l'absence de tout « accusé de réception » condamne à l'échec perlocutoire. *Il y a réponse à tout. (...) l'Enfer, c'est le silence de l'autre.* (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 14-15)

Enfin, l'acte de parole est une interaction. La conversation est autre chose qu'une simple succession de tours de parole. Le discours est un processus interactif par lequel les participants s'influencent les uns les autres, à plusieurs égards.

Ils doivent tout d'abord constamment manifester leur engagement dans l'interaction. Les interactants usent d'ailleurs de divers procédés de « validation interlocutoire » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 18) pour se ratifier mutuellement : orientation du corps, direction du regard, production de marqueurs verbaux, réparation des défaillances d'écoute ou des problèmes de compréhension par les activités phatique et régulatrice. A ce titre, les salutations, les présentations et autres rituels en sont une bonne illustration.

Les activités phatique et régulatrice, ensuite, sont solidaires l'une de l'autre. Cela signifie que les signaux, phatiques ou régulateurs, apparaissent en réponse à une sollicitation ou à un comportement du locuteur ou de l'interlocuteur. Ils sont fonction de l'autre. Ainsi, la « synchronisation interactionnelle » (Kendon, 1978, cité par Kerbrat-Orecchioni, 1990) correspond à l'ensemble des mécanismes d'ajustement, de coordination et d'harmonisation qui interviennent au cours de l'interaction. Par exemple, ce phénomène est très bien illustré par la tendance des participants à harmoniser leurs jugements, voire leurs états émotionnels.

Les interactants, en situation de production et de réception, font appel à un mécanisme d'anticipation de la suite de leur propre discours ou de celui de l'autre, et des interprétations et réactions de l'interlocuteur. En outre, leur compréhension et leur interprétation peuvent être modifiées en cours d'interaction, par un mécanisme de rétroaction.

L'interaction peut donc se définir comme l'action mutuelle qu'exercent, au moyen de la double production d'un message sémiotique, les partenaires de l'échange. C'est aussi le texte conversationnel qui se construit entre les participants, lesquels doivent donc continuellement s'adapter les uns aux autres, s'accorder sur le contrat de communication et négocier leurs droits et devoirs réciproques dans l'interaction. Communiquer dans une interaction implique en effet le respect de règles, par exemple ne pas couper la parole, respecter le thème, se rendre audible, rester dans la sphère de proximité etc.

Comme nous avons commencé à le montrer, les marques d'attention du locuteur ainsi que les manifestations d'écoute, de soutien, d'incompréhension ou de désaccord de l'interlocuteur passent non seulement par le verbal mais également par l'activité mimogestuelle dans les interactions en face à face. De ce fait, l'approche interactionniste se doit de prendre en compte toutes ces modalités.

1.1.4.3. Une approche multicanale et pluricodique

Pour Colletta (2011, cité par Coquet, 2012), les mots, les gestes et la prosodie constituent des ressources expressives complémentaires pour le locuteur lors de la production du langage et des ressources disponibles pour l'interlocuteur qui identifie et interprète les intentions du premier, lors du traitement du langage en réception.

Cosnier et Vaysse (1997) définissent la notion de multicanalité comme un mélange de verbal, de non verbal et de paraverbal dans tout énoncé, en proportions variables. Pour Heddesheimer et Roussel (1986, cités par Coquet, 2012), l'énoncé est transmis de façon multicanale et toutes les modalités sont à prendre en compte pour interpréter le message.

Ainsi, d'une part, l'approche est multicanale au sens où elle s'intéresse aux moyens par lesquels l'information passe : par les mots, mais aussi par d'autres caractéristiques de la voix, par les postures, le regard etc. On distingue donc le canal verbal, paraverbal (rythme, intonation, débit, accent etc.) et non verbal (regard, postures, mimiques etc.). D'autre part, l'approche est également pluricodique : à chaque canal correspond un code, c'est-à-dire des règles spécifiques à ce code. Par exemple, pour le canal verbal, ce sont notamment les règles du langage, pour le regard, des règles qui concernent la fréquence et la durée du contact oculaire entre les participants, en relation avec les tours de parole. Les approches interactionnistes ont en effet mis en évidence le rôle du regard dans la gestion de la parole entre les interactants, mais aussi celui des postures, par exemple, dans la gestion des séquences de clôture.

Nous détaillerons le matériau de la conversation dans la partie suivante.

Enfin, l'approche interactionniste, nous l'aurons compris, accorde une place importante au contexte dans la prise en compte de la relation interlocutive.

1.1.4.4. Le rôle central du contexte

C'est avec la pragmatique (...) que la notion de contexte fait un retour en force, au niveau théorique du moins, dans le panorama linguistique. Retour qui caractérise *a fortiori* l'approche interactionniste, dont l'une des idées forces est que l'objet de l'investigation, ce ne sont pas des phrases abstraites, mais des énoncés actualisés dans des situations communicatives particulières. (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 75)

Chercher à comprendre comment du sens se fabrique en situation, terme équivalent à celui de contexte, selon Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 76), c'est prendre en compte un certain nombre d'éléments. C'est ainsi que le contexte tient une place cruciale dans l'étude des interactions, et ce, d'autant plus que les corpus analysés sont le plus souvent authentiques.

Le contexte détermine le sens des énoncés. Selon Cosnier (1993), il comprend quatre grandes composantes : le cadre, les participants, la relation et la plate-forme communicative commune. Nous avons fait le choix d'ajouter la notion de but, décrite par Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 79).

Tout d'abord, le cadre est caractérisé par l'aménagement spatial et temporel du site (la « proxémie », définie d'après les rapports spatiaux et les distances entre les interlocuteurs), par les scripts (rôles sociaux prévus dans le cadre qui s'organisent selon les règles de cadrage), et par sa finalité. Le cadre spatio-temporel est ainsi envisagé dans sa concrétude : l'interaction a-t-elle lieu dans un espace privé ou public ? Quelles sont les positions respectives des participants ? Autant de paramètres qui ont une fonction déterminante dans la gestion commune des buts.

Ensuite, Kerbrat-Orecchioni (1990), se fondant sur le modèle proposé par Brown et Fraser (1979, cité par Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 77) distingue le but global de l'interaction et les buts ponctuels relatifs à chaque acte de langage particulier réalisé au cours de l'interaction et ajoute un niveau intermédiaire, celui des « tasks » « qui correspond en gros à l'unité (...) « séquence » » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 79). Notons que, comme d'autres composantes du contexte, les buts à la fois préexistent à l'interaction et sont construits et négociés entre les participants, dans son déroulement.

Les partenaires de l'interaction font aussi partie du contexte, avec leurs caractéristiques personnelles et psychologiques, leur identité sociale ainsi que le type de relation qui les lie, particulièrement leur degré de familiarité. Il convient donc de tenir compte des indices de contextualisation suivants : leur nombre, leur âge, leur fonction sociale, leur aspect physique voire vestimentaire et leur rôle dans l'interaction. En s'appuyant sur les travaux de Goffman, on peut s'intéresser également au mode de participation à la situation : peut-on distinguer des participants ratifiés à l'interaction, des spectateurs autorisés, des destinataires officiels ou implicites des propos ?

Enfin, Cosnier (1993) appelle plate-forme communicative l'ensemble des savoirs partagés. Comme on l'a montré précédemment, la communication s'effectue en grande partie de manière implicite, c'est-à-dire qu'elle repose sur les inférences effectuées par les interactants à partir d'indices qu'ils saisissent et qu'ils mettent en relation avec le type d'univers supposé partagé, comprenant des représentations du monde, des échelles de valeur, des stéréotypes etc. Cette idée permet à nouveau de pointer la co-responsabilité des partenaires qui co-construisent le message.

Ainsi, l'approche interactionniste enrichit des notions déjà beaucoup étudiées, comme celles de communication et de compétence.

Elle complexifie, tout d'abord, la conception linéaire de la communication linguistique. Elle s'intéresse en effet à la multicanalité et à la contextualisation et intègre les notions de synchronisation, d'anticipation et de rétroaction.

Ensuite, elle élargit la conception de la compétence, initialement définie par Chomsky comme la capacité abstraite à produire et interpréter des énoncés. Elle développe notamment le concept de « compétence communicative » élaboré par Hymes (1984, cité par Kerbrat-Orecchioni, 1990) pour regrouper l'ensemble des aptitudes du sujet parlant à communiquer efficacement dans des situations socio-culturelles spécifiques. Cette compétence élargie comprend la maîtrise du matériel verbal, paraverbal et non verbal et celle des règles d'appropriation contextuelle des énoncés produits. Elle inclut aussi l'ensemble de ces règles plus spécifiquement conversationnelles, qui seront détaillées dans la partie suivante, telles que les règles qui régissent l'alternance des tours de parole et la gestion des thèmes, par exemple.

De l'approche interactionniste, on retient donc la conception de l'interaction comme un processus d'influences mutuelles qui s'exercent de manière plus ou moins forte selon le contexte, autrement dit selon le « degré d'interactivité » (Kerbrat-Orecchioni, 1998, p. 55) de la situation discursive. Cette approche privilégie naturellement les situations de communication qui présentent le plus fort degré d'interactivité, comme les conversations. C'est à ce type d'interaction en face à face que nous nous intéressons maintenant.

1.2. L'analyse de la conversation

En vue d'analyser, en partie pratique, une conversation entre un patient cérébrolésé droit et son épouse, il est temps désormais de nous intéresser plus spécifiquement à l'interaction conversationnelle.

Après avoir apporté un éclairage théorique sur la conversation, nous convoquerons les études menées en pathologie du langage pour aborder les grands axes d'analyse de la dynamique conversationnelle. Finalement, pour faire la transition entre nos deux chapitres théoriques, nous avons choisi d'aborder la question de la compétence pragmatique qui inclut, selon le modèle auquel nous nous référons, la compétence conversationnelle.

1.2.1. Données théoriques sur la conversation

Nous allons maintenant appliquer les éléments théoriques développés dans la première partie de ce chapitre, à la conversation. Nous commencerons par une définition puis nous présenterons le matériau sémiotique de la conversation.

1.2.1.1. Définition

Kerbrat-Orecchioni (1996) distingue les interactions verbales et non verbales, et précise que certains types d'échanges communicatifs sont mixtes, mêlant actions verbales et non verbales. La conversation peut se définir comme un type particulier d'interaction verbale. Comme toutes les interactions verbales, la conversation suppose une situation de communication orale, le plus souvent en face à face, dans laquelle deux ou plusieurs participants échangent des propos. L'analyse des interactions se fonde sur un certain nombre de critères, en général liés au contexte, développé précédemment, pour établir une typologie à l'intérieur de cette « famille » nombreuse et variée. Ainsi, trouve-t-on parmi ces critères, la nature du site (le cadre spatio-temporel), le nombre et la nature des participants, leurs statuts et rôles respectifs, et le type de contrat qui les lie, le but de l'interaction, son degré de formalité et son style.

La conversation est généralement considérée comme la forme prototypique des interactions verbales. Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Le lieu : la conversation peut se dérouler dans des lieux privés ou publics, mais est dans tous les cas associée à une certaine proximité psychologique et spatiale des participants ;

- Le temps : il faut disposer d'un minimum de temps ou prendre le temps de converser. La conversation est une forme de disponibilité réciproque ;
- Les participants : elle implique un nombre assez restreint de participants. Les rôles de ces derniers ne sont pas prédéterminés ;
- L'interaction est de type « symétrique » et « égalitaire » : les participants jouissent des mêmes droits et devoirs ;
- Le but avoué est celui de prendre du plaisir à converser ;
- Elle a un caractère familier et improvisé : thèmes abordés, durée de l'échange, ordre des prises de tour.

1.2.1.2. Le matériau sémiotique

La communication interindividuelle de face-à-face est multicanale, elle se fait par des échanges où les productions verbales, les modulations vocales, les mimiques, les gestes, les regards se combinent à parts variables et selon des règles associatives et séquentielles pour constituer un « énoncé total ». (Cosnier, 1993, p. 18)

Par le canal auditif sont reçues les informations verbales, prosodiques et vocales tandis que les unités non verbales sont transmises par le canal visuel.

1.2.1.2.1. Le matériel verbal

Il s'agit de l'ensemble des unités propres à la langue : unités phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques.

Ainsi, une analyse conversationnelle peut s'intéresser aux mots entendus comme « des unités graphiques créées sur l'espace de la page par la décision du transcritteur, de façon à rendre lisible le document étudié » (De Gaulmyn, 1991, p. 203), donc également aux « petits mots » (Traverso, 2009, p. 45). Les phatiques (par exemple : « hein »), régulateurs verbaux et autres petits mots tels que « tiens », « bon », « oh », « euh » sont ainsi comptabilisés comme des mots. Ces divers « petits mots » du discours sont également rencontrés dans la littérature sous

les termes marques ou marqueurs de l'interaction.

A propos de ces derniers éléments linguistiques, Maury-Rouan souligne leur « caractère sémantiquement flou et polyfonctionnel » (2001, p. 163) ainsi que la difficulté à les cerner et à les classer. Cette auteure avance que l'analyse des interactions attribue un rôle important au « back-channel » audible (composé notamment d'incises, de « mm » ou « hm » régulateurs), qui atteste de l'écoute et du soutien du partenaire du locuteur dans la co-construction du discours.

Traverso (2009) prend, comme point de départ pour la description, plutôt que les marqueurs eux-mêmes, les différentes fonctions qu'ils assurent. Notons que nous avons fait le choix d'intégrer les régulateurs de type verbal, qui ne figurent pas dans la classification. Les petits mots sont ainsi répartis comme suit, dans quatre rôles principaux :

- Indication de la structure de l'interaction :
 - o Ouvreurs comme *tiens, à propos, alors, et autrement etc.*
 - o Conclusifs : *enfin, de toute façon, bon ben etc.* pour clore un thème ou un discours
 - o Ponctuants, qui servent d'appui au discours : *bon, bon ben, quoi, voilà etc.*
- Manifestation de la co-construction :
 - o Marqueurs phatiques appelant l'attention : *tu sais, tu vois etc.*
 - o Marqueurs phatiques cherchant l'approbation (orientés vers les contenus et la recherche d'accord) comme *hein, n'est-ce-pas etc.*
 - o Signes régulateurs de type verbal tels que *hm, oui, hein ? etc.*
- Marquage de la production discursive :
 - o Marqueurs de planification : *donc, puis, alors, et puis etc.*
 - o Marqueurs de reformulation : *enfin, quoi, bon, c'est-à-dire etc.*
- Marquage de l'articulation des énoncés :
 - o Connecteurs et opérateurs de l'écrit : *mais, donc, alors, finalement, pourtant etc.*

A titre indicatif, Cosnier (1991) indique que deux locuteurs tout-venant délivrent en moyenne 2000 mots lors d'une conversation active de dix minutes.

Ajoutons que la langue orale spontanée présente souvent ce que Kerbrat-Orecchioni appelle des « ratés » ou « scories » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 40-41) : bafouillements, bégayages, phrases inachevées, constructions incohérentes, répétitions, rectifications et marques d'hésitation en tout genre. D'un point de vue fonctionnel, ces prétendus « ratés » ne pénalisent

généralement en rien l'efficacité de la communication. Dans certains cas même, ces phénomènes traduisent une sorte de stratégie inconsciente du locuteur pour rétablir le bon fonctionnement de l'échange. Kerbrat-Orecchioni prend le contre-pied de la grammaire traditionnelle en affirmant que « sous l'apparent « désordre » de l'oral spontané se cachent en fait des régularités, mais qui sont d'une autre nature que celles qui s'observent à l'écrit » (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 25).

1.2.1.2.2. Le matériel paraverbal (prosodique et vocal)

Relèvent de ce matériel les unités qui accompagnent les unités linguistiques et qui sont transmises par le canal auditif : la prosodie de la parole, le débit, les particularités de la prononciation et les caractéristiques de la voix.

La prosodie est définie couramment comme l'enveloppe musicale de la parole. Plus précisément, la composante prosodique de la communication concerne les aspects suprasegmentaux de la parole, comprenant les variations de l'intonation, les pauses et les différences d'intensité vocale. Elle implique des traitements cognitifs qui permettent de produire et de comprendre pleinement le message verbal. La prosodie consiste ainsi en la modulation de paramètres suprasegmentaux de la parole afin de transmettre une intention de communication linguistique ou émotionnelle (Joanette, 2004). La prosodie émotionnelle permet au locuteur d'exprimer son émotion par rapport à son message verbal. La prosodie linguistique concerne trois aspects de la parole (Joanette, 2004) :

- L'accentuation lexicale, qui opère sur la syllabe et permet de respecter les règles d'accentuation d'une langue
- L'accentuation emphatique, qui opère sur le mot et permet d'exprimer l'importance que le locuteur attribue à un élément du message
- Les modalités qui opèrent sur les phrases et permettent d'exprimer le sens spécifique d'un énoncé (tel l'énoncé « La porte est ouverte.» versus « La porte est ouverte ? »).

Lacheret (2011) reconnaît deux fonctions centrales de la prosodie en français :

- Une fonction de structuration du message (segmentation, intégration, hiérarchisation, groupement, équilibre) (...)

- Une fonction pragmatique, qui s'organise autour de contraintes communicatives plurielles : traitement de l'information, modalités énonciatives (marquage de la force illocutoire d'un énoncé), expression des émotions.

1.2.1.2.3. Le matériel non verbal

On applique le terme de communication non verbale à des gestes, à des postures, à des orientations du corps, à des singularités somatiques, naturelles ou artificielles, voire à des organisations d'objets, à des rapports de distance entre les individus grâce auxquels une information est émise. (Corraze, 1980, cité par Coquet, 2012, p. 99)

Avec Coquet (2011, cité par Coquet, 2012), on distingue parmi les signes non linguistiques possédant une valeur communicative :

- Les expressions faciales, incluant les mimiques et les sourires, qui transmettent les états émotionnels ;
- Le regard, qui renseigne sur les dispositions affectives de l'autre et permet de réguler l'échange ;
- Les gestes, qui ont une valeur référentielle, expressive ou régulatrice ;
- Les postures, qui rendent compte des intentions d'accueil ou de rejet de l'autre ;
- La proxémie, définie d'après les rapports spatiaux et les distances entre les interlocuteurs.

La typologie des gestes communicatifs de Cosnier et Vaysse (1997) définit trois types de gestes communicatifs selon leur finalité :

- Les quasi-linguistiques sont des gestes conventionnels substituables à la parole et propres à une culture donnée ;
- Les syllinguistiques co-verbaux accompagnent systématiquement une production verbale simultanée et leur signification dépend de cette dernière. Selon Cosnier (1992), la parole coïncide avec des mouvements chez un locuteur dans 85% des cas. Parmi eux on distingue les gestes référentiels déictiques (servant à désigner) ou illustratifs (servant à insister sur une caractéristique du référent au niveau de la localisation spatiale, de sa forme, ou de l'action que celui-ci induit) ; les gestes expressifs ou mimiques qui connotent le discours ; les gestes paraverbaux

(mouvements qui rythment la parole par des battements de scansion et/ou de cohésion associés parfois aux marqueurs grammaticaux) ;

- Les synchronisateurs régulent les échanges. D'un côté les gestes phatiques, signaux intra-tours plutôt produits par le locuteur (le regard principalement, parfois un contact corporel), assurent le contact. Le regard du locuteur est retenu dans cette catégorie lorsque celui-ci regarde son interlocuteur à certains moments clés du discours ou au moment de céder la parole. De l'autre côté, les gestes régulateurs, dont le hochement de tête est la forme la plus courante, sont essentiellement émis par le récepteur (Cosnier, 1977). Le hochement de tête, accompagné ou non d'une production verbale ou paraverbale, est retenu dans cette catégorie lorsqu'il a valeur d'acquiescement et non d'une réponse affirmative à une question posée par l'interlocuteur.

On peut citer également deux autres types de gestes : les gestes métacommunicatifs et les gestes extra-communicatifs (Cosnier, 1977). Les métacommunicatifs font référence aux gestes et postures qui indiquent l'attitude de l'émetteur vis-à-vis de son message. Ils se remarquent surtout lorsqu'il y a un contraste entre le message verbal et la mimogestualité, et sont à la base d'effets d'humour ou permettent encore de nuancer le propos. Les extra-communicatifs comprennent les mouvements de confort (croisement de jambes ou de bras, changement de position etc.), les gestes autocentrés (grattage, tapotement, bâillement etc.), les manipulations d'objets et les activités ludiques (fumer une cigarette, plier du papier etc.).

La communication non verbale est donc complémentaire de la communication verbale et paraverbale.

Ces unités sémiotiques non verbales interviennent de façon essentielle de plusieurs manières. Tout d'abord, Kerbrat-Orecchioni (1996) pointe l'importance de les inclure dans l'analyse des conversations pour pouvoir rendre compte de la cohérence du dialogue et du fonctionnement global de l'interaction, dans la mesure où y interviennent tantôt successivement, tantôt simultanément, des éléments verbaux, paraverbaux et non verbaux. Ensuite, le matériel non verbal contribue à assurer la coordination interactionnelle, « le système de signaux qui règle les tours d'intervention parolière, et la maintenance de l'interaction » (Cosnier, 1993, p. 18). Bien souvent, ces signaux sont en premier lieu les regards, les mouvements de tête, les brèves émissions vocales et verbales et en second lieu, d'autres mouvements ou changements de posture et d'intonation. Ils participent à la synchronisation interactionnelle, qui vise à prendre en compte l'autre dans l'interaction et à s'ajuster à ses conduites, pour assurer l'efficacité de la communication. Kerbrat-Orecchioni affirme que « certains comportements non verbaux sont à considérer comme des conditions de possibilité de l'échange » (Kerbrat-Orecchioni,

1996, p. 26), intervenant notamment au moment de son initiation, de sa poursuite et de sa clôture. Par ailleurs, les unités non verbales jouent aussi un rôle dans l'expression et l'évaluation de l'état émotionnel et des états mentaux, notamment via la vocalité et la kinésique. En ce qui concerne le contenu du dialogue, elles participent au système interprétatif, citons par exemple leur rôle dans la détermination des significations implicites. Enfin, la mimogestualité a pour l'émetteur une fonction de « facilitation cognitive » selon Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 26). La linguiste la considère en effet comme une aide dans la réalisation des opérations d'encodage ; elle en a pour preuve la présence d'une activité gestuelle plus ou moins importante lors d'une conversation téléphonique.

Sur la base de ces éléments théoriques relatifs à la conversation, nous pouvons désormais aborder l'analyse de la dynamique conversationnelle.

1.2.2. L'analyse de la dynamique conversationnelle

Comme nous l'avons montré, le discours est un processus dynamique. Avec les développements de l'analyse conversationnelle, des régularités ont été dégagées, concernant de nombreux aspects du fonctionnement des conversations : règles organisant le système des tours de parole, mécanismes « réparateurs », règles de respect de la « topicalité » (Goffman, 1986, cité par Kerbrat-Orecchioni, 1990), principes de politesse etc. Par ailleurs, les conversations obéissent également à d'autres principes régulateurs, comme les maximes conversationnelles, évoquées précédemment.

« En dépit de son apparent désordre, l'interaction est organisée » (Traverso, 2009, p. 30). Les conversations quotidiennes ne connaissent donc pas une organisation anarchique et aléatoire, comme il pourrait y paraître. Kerbrat-Orecchioni (1990), reprenant une idée de Goffman pour qui elles constituent une sorte de « système social en miniature » (Goffman, 1973, p. 21), assimile d'ailleurs les conversations à des rituels sociaux, signifiant ainsi qu'elles se déroulent selon des règles, mises en évidence par l'approche interactionniste. Les sujets parlants les ont d'ailleurs intériorisées, consciemment ou non, et ce, dès leur plus jeune âge. L'existence de ces règles a des implications directes dans l'organisation de la conversation :

Mais ce lien social ne se concrétise que par l'application de certaines règles partagées, qui créent pour les interactants un *système de droits et de devoirs* (elles définissent ce qui est pour chacun d'eux permis, obligatoire, ou prohibé à tel ou tel moment de l'interaction), donc un système *d'attentes* – lesquelles peuvent être satisfaites, ou contrariées. (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 157)

Le système créé est toutefois assez souple puisqu'il est possible de transgresser les règles qui le régissent et éventuellement de les « réparer ».

Notre travail ayant une visée clinique, nous avons fait le choix de nous détacher de l'approche purement linguistique, quoique celle-ci continue de nous apporter une assise théorique, et d'orienter l'étude de la dynamique conversationnelle selon les axes fréquemment retrouvés dans la littérature portant sur les pathologies du langage.

Perkins (2001) examine *via* l'analyse conversationnelle, comment les participants font progresser l'interaction pour comprendre l'organisation de la conversation. L'analyse concerne ainsi différents domaines de l'organisation interactionnelle, pour l'essentiel : les tours de parole, les thèmes de l'échange et les réparations. Nous ajouterons au point sur les tours de parole, l'étude des actes de langage, sur la base des travaux en pragmatique de Rousseau, qui contribue à l'élaboration du profil communicationnel du patient.

1.2.2.1. Les tours de parole

Le tour de parole est un élément fondamental de la conversation qui fait référence au partage du temps de parole et à la succession des contributions respectives de chacun des partenaires (Perkins, 2001).

La gestion des tours de parole est déterminée par le contexte et les rôles participatifs de chaque intervenant. Le tour de parole repose sur un mécanisme d'alternance « à tour de rôle », il est défini comme la contribution d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction. Les propriétés du système des tours de parole sont les suivantes (Kerbrat-Orecchioni, 1996) :

- La fonction locutrice doit être occupée successivement par les différents acteurs de l'interaction ;
- Il convient qu'une seule personne parle à la fois (respect de la parole de l'autre) ;

- Les silences, souvent mal vécus, sont évités : il doit toujours y avoir quelqu'un qui parle, l'écueil de toute interaction n'est autre que le silence.

Une gestion des tours de parole bien menée implique le respect des règles qui régissent l'alternance. Celle-ci s'opère à une place transitionnelle possible marquée par des signaux de fin de tour. Ces signaux peuvent être de nature verbale, prosodique ou mimogestuelle.

Mais ces règles sont facilement transgressables et on a souvent affaire à des ratés conversationnels : silences trop longs entre les tours, interruptions incessantes de la part des interlocuteurs, chevauchements de parole et intrusions (un locuteur illégitime s'empare de la parole). Il existe des ratés involontaires et des violations délibérées des règles d'alternance.

Par ailleurs, puisque « l'interaction est co-action » (De Gaulmyn, 1987, p. 203), comme nous l'avons déjà expliqué, il n'est pas aisé de traiter l'activité participative du récepteur pendant l'émission du locuteur. Autrement dit, la question est de savoir comment distinguer les tours de parole et les régulateurs. Cosnier (1989) s'appuie sur les travaux de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974, cités par Cosnier, 1989) d'une part, et sur ceux de Duncan et Fiske (1977, cités par Cosnier, 1989) d'autre part, pour poser le cadre de base de l'organisation et du fonctionnement des échanges conversationnels et ajouter sa contribution personnelle.

La conversation serait faite de l'articulation de deux systèmes : l'un, informatif, formé des échanges de paroles, actes de langage divers, l'autre, interactif, servant au bon fonctionnement du précédent et comprenant les ouvertures, les clôtures et le système de pilotage interactionnel. (Cosnier, 1989, p. 237)

Ce système de pilotage interactionnel serait composé des signaux « phatiques » du locuteur : le regard, le contact manuel, les fluctuations mélodiques et mimiques faciales ; et des signaux « régulateurs » de l'allocutaire : mouvements de tête (ex. : hochement), mimiques faciales, émissions vocales non verbales (« hm hm ») et verbales (« oui d'accord »).

Si Cosnier trouve ce modèle cohérent d'un point de vue théorique, il soulève les problèmes rencontrés lorsqu'il tente d'en faire une application concrète. Il est ainsi conduit à donner une autre définition du tour de parole et à distinguer des « grands tours » d'une part et des « petits tours », qui ne seraient que les régulateurs verbaux ou non verbaux, d'autre part :

(...) il apparaît que l'interaction conversationnelle est formée de deux catégories de phénomènes :

- Les tours de parole proprement dits, prises de parole d'une certaine longueur (en général supérieure à dix mots)

- Les émissions brèves (en général inférieures à cinq mots) (...) (Cosnier, 1989, p. 243)

S'agissant des régulateurs voco-verbaux ou émissions brèves, il est intéressant de noter avec Cosnier (1989) qu'ils constituent un système varié, tant dans sa nature que dans ses fonctions pour l'allocutaire qui peut de la sorte inviter le locuteur à continuer, à préciser ou à justifier sa pensée, à céder la parole etc.

Dans la même idée, Traverso (2009) fait la différence entre tour plein et régulateur :

Les régulateurs se distinguent des tours pleins par plusieurs caractéristiques : ils sont brefs, souvent produits en chevauchement et ils ne contribuent pas réellement au développement thématique de l'échange (Traverso, 2009, p. 31).

En pratique, tout particulièrement en pathologie du langage, la brièveté ne suffisant pas à elle-seule à qualifier une émission verbale de « régulateur », il convient de s'appuyer sur le contexte interactionnel pour déterminer s'il s'agit d'un « tour mineur » ou d'un régulateur.

A la lumière de ces considérations théoriques, on peut alors distinguer :

- Les prises de parole contribuant au thème en cours :
 - Les tours pleins ou majeurs
 - Les tours mineurs ou contributions minimales lorsque ces émissions brèves prennent place dans une pause interprétable comme fin de tour
- Les prises de parole participant à la régulation de l'échange :
 - Les régulateurs, quand les émissions brèves s'insèrent dans une pause non interprétable comme fin de tour

Finalement, pour les conversationnalistes, le grand principe relatif à l'organisation des tours de parole est la règle de dépendance séquentielle soit « étant donné un premier item d'un certain type, un second item doit être accompli pour former une action conforme » (Conein, 1989, cité par Vincent, 2001). Le respect de la contrainte de dépendance des tours de parole veut que tout acte de langage reçoive en réaction un type d'acte spécifique. Autrement dit, toute intervention crée sur la suivante des contraintes et un système d'attentes. Les paires adjacentes telles question-réponse ou accusation-justification, illustrent bien cette idée. Mais Kerbrat-Orecchioni soutient que l'influence d'un tour de parole sur l'autre se marque avant tout par la dépendance sémantique et contextuelle et repose donc sur le contenu sémantico-pragmatique des énoncés :

Dès lors que l'on accepte de parler de question, d'offre ou de requête (mais on voit mal comment on pourrait s'en passer), on se situe dans une problématique de *speech acts*, c'est-à-dire d'énoncés envisagés en tant qu'ils tentent d'exercer un certain type

d'influence sur le destinataire, et créent des contraintes sur l'enchaînement. (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 64)

Intéressons-nous donc à présent aux actes de langage.

1.2.2.2. Les actes de langage

Par rapport à la perspective classique sur les actes de langage, l'étude de leur fonctionnement dans l'interaction a surtout permis de mettre en évidence le fait que les énoncés possédaient, outre leur valeur illocutoire, une valeur conversationnelle liée à l'enchaînement séquentiel : fonction initiative, réactive ou « évaluative » au sein de l'échange ; rôle d'ouvreur (...) ou de clôtuteur (...) au sein de l'interaction ; fonction de bornage ou de préface, etc. (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 65)

On distingue alors, avec Kerbrat-Orecchioni, trois grands niveaux de fonctionnement de l'échange verbal : 1) le niveau de la gestion locale de l'alternance des tours, 2) le niveau de la cohérence syntactico-sémantico-pragmatique du dialogue et de son organisation – « de ce niveau relèvent ces unités pragmatiques que sont les actes de langage (...) » (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 65) – et 3) le niveau de la relation interpersonnelle.

Une analyse conversationnelle en clinique peut consister à identifier et classer les différents types d'actes de langage. Cette étude est intéressante à plusieurs égards : elle permet d'évaluer la richesse des intentions communicatives exprimées dans l'échange par le patient ; les types d'actes de langage utilisés par le patient et son partenaire illustrent la position occupée par chacun dans la dynamique de l'échange ; le thérapeute peut mettre en évidence les actes de langage produits par le partenaire, qui aident ou au contraire mettent le patient en difficulté ; enfin, l'examen de l'adéquation et de l'inadéquation des actes du patient participe à l'évaluation de ses capacités discursives. Ce dernier point sera étudié lorsque nous traiterons des incidents et réparations. Précisons déjà que l'ensemble des actes adéquats correspond à ce que l'orthophoniste Thierry Rousseau appelle la « communication efficiente » (Rousseau, 2007, p. 55), soit la communication qui permet la poursuite de l'interlocution dans des conditions normales, sans entraîner de rupture de l'échange.

On retrouve différentes typologies des actes de langage dans la littérature. Compte tenu de son utilisation en clinique, il nous a semblé pertinent de présenter la classification des actes de

langage verbaux utilisée par Rousseau, qui s’inspire de la taxonomie de Dore (1977, cité par Rousseau, 2001).

Rousseau a élaboré une grille d’évaluation des capacités de communication des malades-Alzheimer (GECCO version papier, 1998 ; GECCO version informatisée, 2006). Il présente cette grille non comme un outil à visée diagnostique mais comme un outil d’évaluation pragmatique et écologique des difficultés de communication des patients atteints d’une démence de type Alzheimer, s’inscrivant dans le cadre d’une prise en charge écosystémique des troubles de la communication (Rousseau, 2007). La GECCO permet de dresser un profil communicationnel du patient en déterminant quels types d’actes de langage sont encore utilisés de manière adéquate ou, à l’inverse, de manière inadéquate. Elle est également utile pour déterminer les actes de l’interlocuteur et les thèmes de discussion qui facilitent la communication du patient.

Pour identifier et classer les actes de langage, Rousseau a simplifié la typologie établie par Dore, en ne retenant pas toutes les distinctions au sein des grandes rubriques d’actes de langage (Rousseau, 2006), mais en conservant son exhaustivité. Comme le montre le tableau qui suit, six grands groupes sont ainsi distingués : les questions, les réponses, les descriptions, les affirmations/assertions, les actes régulateurs, phatiques et de gestion de la conversation, appelés mécanismes conversationnels, et les performatifs. Rousseau a ajouté un groupe « divers » dans lequel on peut classer les actes non conventionnels ou non identifiables.

ACTES DE LANGAGE	DESCRIPTIONS	EXEMPLES
Question oui/non	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de confirmation ou de négation du contenu propositionnel. • Demande de permission. 	<p>Etes-vous fatigué?</p> <p>Est-ce que je peux m’en aller ?</p>
Question “ wh ”	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d’information par une question utilisant un des pronoms interrogatifs suivants : où, quand, quoi, pourquoi, comment? Etc. • La question concerne la localisation, le moment, l’identité ou les propriétés d’un objet, d’un événement ou d’une situation. • Demande adressée à l’interlocuteur pour qu’il répète ce qu’il vient de dire. 	<p>Où habitez-vous?</p> <p>Quand partez-vous?</p> <p>Qui vous a conduit ici?</p> <p>Vous voulez quoi?</p> <p>Pourquoi êtes-vous venu ici?</p> <p>Voulez-vous me dire ce que vous voyez sur cette image?</p> <p>Vous avez dit?</p>

Question rhétorique	Demande adressée au récepteur en vue d'obtenir sa reconnaissance pour permettre au locuteur de poursuivre.	Vous comprenez? D'accord ?
Réponse oui/non	Suite à une question oui/non, l'interlocuteur répond en confirmant, niant ou d'une autre façon, le contenu propositionnel, ou répond en exprimant son accord ou son désaccord.	Non, je ne suis pas fatigué. Oui, c'est pour cela que je suis ici.
Réponse " wh "	Suite à une question " wh " (où, quand, qui, quoi, pourquoi, comment?), l'interlocuteur répond en procurant au locuteur l'information requise.	Question du locuteur : pourquoi êtes-vous venu ici? Réponse " wh " : Je suis venu pour passer des examens.
Qualification	Enoncé subséquent qui clarifie, qualifie ou modifie différemment le contenu du message.	Après la réponse " non je ne suis pas fatigué " : parce que je me suis reposé avant de venir.
Description-identification	Nommer un objet, une personne, un événement ou une situation.	C'est une chaise. Il s'agit d'un accident.
Description-possession	Indiquer qui possède ou a temporairement en sa possession un objet ou une idée, par exemple.	L'homme a une voiture. La jeune fille sait comment y aller.
Description-événement	Décrire un événement, une action ou une démarche.	Le chien a traversé la rue lorsque la voiture arrivait et elle l'a écrasé.
Description-propriété	Décrire les traits observables ou l'état d'objets, d'événements ou de situations.	C'est un bureau en bois, de couleur marron, en désordre.
Description-localisation	Décrire le lieu ou la direction d'un objet ou d'un événement.	Le vase est sur la table.
Affirmation de règles	Déterminer des règles, des procédures conventionnelles, des faits analytiques ou des classifications.	Il vaut mieux ne pas aller à la pêche lorsqu'il y a de l'orage. Pour faire un punch, on met d'abord le rhum puis ensuite le sirop de sucre de canne.
Affirmation-évaluation	Exprimer ses impressions, ses attitudes ou ses jugements au sujet d'objets, d'événements ou de situations.	Cette chaise n'est pas solide. Pour faire ça, il faut être courageux.
Affirmation-état interne	Exprimer son état interne (émotions, sensations), ses capacités ou ses intentions d'accomplir une action.	Je me sens mal. Je suis capable de gagner. Je vais aller jouer aux cartes.
Affirmation-attribution	Exprimer ses croyances à propos de l'état interne (sensations, émotions), des capacités, des intentions d'une autre personne.	Il est surpris. Ma femme fait très bien la cuisine.
Affirmation-explication	Rendre compte des raisons, des causes et des motifs reliés à une action ou en rédire le dénouement.	Je ne vais plus voir ma belle-fille car elle ne m'aime pas.

		S'il continue à me battre, je le quitte.
Mécanismes conversationnels-marqueurs de frontière	Sert à amorcer ou achever l'interaction ou la conversation.	C'est tout ce que j'ai à vous dire. Comme je le disais hier...
Mécanismes conversationnels-appel	Sert à entrer en interaction en suscitant l'attention de l'autre.	Dites... Ecoutez-moi.
Mécanismes conversationnels-accompagnement	Énoncé accompagnant l'action du locuteur et qui cherche à susciter plus spécifiquement l'attention de l'interlocuteur.	Je suis en train de faire un tricot, regardez. Ce que je lis devrait vous intéresser.
Mécanismes conversationnels-retour	Reconnaissance des énoncés précédents de l'interlocuteur ou insertions visant à maintenir la conversation.	D'accord. OK. Vous disiez que...
Mécanismes conversationnels-Marqueurs de politesse	Politesse rendue explicite dans le discours du locuteur.	Je vous en prie, allez-y.
Performative-action	Demande adressée au récepteur en vue d'accomplir une action (ordres).	Allez me chercher le livre.
Performative-jeu de rôle	Jeu fantaisiste où les interlocuteurs s'attribuent des rôles ou des personnages.	Enfants qui jouent à la marchande et au client.
Performative-protestation	Objections au comportement prévisible de l'interlocuteur.	Ne faites pas ça.
Performative-blague	Message humoristique	Toute blague ou plaisanterie ou humour
Performative-marqueur de jeu	Amorcer, poursuivre ou terminer un jeu (concerne surtout les enfants).	Allez, on joue à la marchande.
Performative-proclamer	Établir des faits par le discours.	Celui qui dit ça est un menteur.
Performative-avertissement	Prévenir l'interlocuteur d'un danger imminent ou non.	Attention, vous allez glisser.
Performative-taquer	S'amuser à contrarier, sans méchanceté, l'interlocuteur en étant provocateur ou en lui faisant des reproches.	et vous croyez que ce que vous m'avez dit me suffira pour deviner ce qu'il y a sur cette image ?
Divers	Actes non conventionnels Actes inadéquats non identifiables (néologismes, paraphasies sémantiques ou phonologiques)	Ce n'est pas un perdreau de l'année (pour dire de quelqu'un qu'il est assez âgé). Ograminospire

Source : Rousseau, T. (2007). Standardisation de la grille d'évaluation des capacités de communication (GECCO). *Glossa*, (102), 52-65, Annexe 2.

1.2.2.3. Les thèmes

La gestion thématique renvoie au respect des règles conversationnelles selon Grice et au principe de coopération. Chaque interactant doit pouvoir introduire un thème (proposition de thème), le maintenir (continuité thématique), le développer et le clôturer (Traverso, 2009).

Différentes procédures sont utilisées, le plus souvent de manière implicite dans les conversations, pour construire et faire évoluer les thèmes. Traverso (2009) oppose deux catégories :

- Les procédures de discontinuité thématique :
 - La clôture du thème consiste à se mettre d'accord sur la fin du thème en cours et s'accompagne généralement de la proposition d'un nouveau thème. Le plus souvent implicite dans le cadre d'une conversation, la clôture se manifeste par différents procédés (inachèvement des interventions, absence d'auto ou hétéro-enchaînements aux points de transition, raréfaction des régulateurs, augmentation des silences et pauses, multiplication des marqueurs de l'interaction, notamment conclusifs tels que « enfin », « bon ben ») et est fréquemment suivie par la proposition, implicite ou explicite, d'un nouveau thème. Cette proposition (appelée initiation lors de sa première introduction dans la conversation) peut s'appuyer sur tout type d'acte de langage : question, assertion, requête, etc. ;
 - La rupture de thème correspond en général à un changement soudain de thème, en liaison ou non avec le contexte ;
 - La proposition de thème se réalise surtout de manière implicite au cours d'une conversation ; par exemple, le locuteur pose une question et propose du même coup un nouveau thème.
- Les procédures de continuité thématique :
 - La ratification désigne l'acceptation du thème par les partenaires. Elle n'est pas systématique et un thème peut être rejeté ;
 - L'élaboration du thème.

La gestion des thèmes de la conversation illustre encore bien la nécessité d'un travail collaboratif puisqu' « un thème ne peut être clos, introduit, poursuivi, développé ou dévié que de façon coordonnée entre les participants » (Traverso, 2009, p. 38).

1.2.2.4. Les incidents et réparations

Pour Schegloff (1977, cité par Perkins, 2001), les réparations sont les moyens utilisés pour faire face aux problèmes qui peuvent survenir en cours de conversation et entraver sa progression. Les obstacles conversationnels en question - autrement nommés incidents dans la littérature - peuvent être de diverses natures (Perkins, 2001) : faux départs, dysfluences, changements de messages, inattentions ou encore incompréhensions. L'idée de réparations renvoie à celle de stratégies conversationnelles pour maintenir l'efficacité de la communication. Ces stratégies sont utilisées par tous les sujets, qu'ils présentent ou non une pathologie langagière.

Dans leur analyse des processus de réparation de la conversation normale, Schegloff et collaborateurs (1977, cités par De Partz, 2001) distinguent l'auto-initiation de l'hétéro-initiation d'une part, et l'auto-réparation de l'hétéro-réparation d'autre part. Ils établissent en outre une distinction entre l'initiation ou la signalisation de la réparation et le mécanisme par lequel la réparation s'opère, appelé « trajectoire de réparation ».

Ainsi, la réparation peut être initiée (signalée) par un des participants qui considère qu'un incident est survenu en cours de conversation, soit que ce participant est l'auteur d'une erreur en tant que producteur (auto-initiation), soit que ce participant éprouve une difficulté à comprendre l'interlocuteur (hétéro-initiation). De Partz (2001) propose, dans le tableau qui suit, une liste des indicateurs d'un problème conversationnel, adaptés de Watson et al. (1999, cités par De Partz, 2001) :

INDICATEURS D'UN PROBLEME CONVERSATIONNEL	EXEMPLES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Demande neutre ou non spécifique de répétition locale 2. Demande de répétition globale (reprise de toute une section de la conversation) 3. Demande de confirmation : <ol style="list-style-type: none"> a. Répétition partielle b. Répétition complète c. Répétition avec élaboration 4. Demande d'informations spécifiques 5. Demande d'informations complémentaires 6. Correction 7. Absence d'élaboration 8. Formation d'hypothèse 9. Commentaire métalinguistique 10. Reprise en cas de perturbation minimale 	<p>« Que dis-tu ? » « Quoi ? » « Pardon ? »</p> <p>« Je suis perdue depuis 30 secondes ! »</p> <p>« Je suis sortie dimanche dernier. » « Dimanche dernier ? »</p> <p>« Je suis sortie dimanche dernier. » « Tu es sortie dimanche dernier ? »</p> <p>« Je suis sortie dimanche dernier. » « Tu es sortie dimanche dernier... au restaurant ? »</p> <p>« Je joue au golf. » « A quoi joues-tu ? »</p> <p>« Que veux-tu dire ? » « Je ne comprends pas, pouvez-vous m'en dire davantage ? »</p> <p>« C'est jeudi. » « Non, c'est vendredi ! »</p> <p>« Sais-tu ce que signifie colporter ? » « Oui. »</p> <p>« Quoi ? » « Oh ! Il est trop tard, c'est trop difficile à t'expliquer ».</p> <p>« Ton chien s'appelle Tom ? »</p> <p>« Je ne te comprends pas. » « Je vois ce que tu veux dire ! »</p> <p>« J'irai à... nous irons à Bruxelles ensemble ! »</p>

Source : De Partz, M.-P. (2001). Une approche fonctionnelle des troubles aphasiques : l'analyse conversationnelle. *Glossa* (75), 4-12, p. 6.

Selon De Partz, « la « trajectoire de réparation » prend peu de temps (un ou deux tours de parole) et est généralement très efficace chez les sujets normaux » (De Partz, 2001, p. 6). La réparation est plus souvent réalisée par l'initiateur lui-même (auto-réparation) que par son partenaire (hétéro-réparation). L'auteure propose également sous la forme d'un tableau, une catégorisation des différents types de réparations, également adaptée de Watson et al. (1999, cités par De Partz, 2001) :

TYPES DE REPARATIONS	EXEMPLES
1. Répétition complète ou partielle	« Je rentre à la maison. » « Quoi ? » « Je rentre à la maison ! »
2. Révision / reformulation	« Je rentre à la maison. » « Pardon ? » « Je rentre chez moi ! »
3. Addition / spécification	« La soirée d’hier soir. » « Quelle soirée ? » « La soirée d’hier soir, chez David, à Bruxelles. »
4. Indices / explicitation	« J’ai rencontré Paolo. Le connais-tu ? C’est le fils de ma sœur. »
5. Production inappropriée	« Combien d’enfants as-tu ? » « Oui. »
6. Confirmation / infirmation	« Tu veux dire qu’elle est professeur ? » « Oui, elle est professeur. »
7. Question pour clarifier la source de l’erreur	« Peux-tu m’attendre à la librairie ? » « Laquelle ? Celle qui est sur la Grand-Place ou celle qui est à côté de la poissonnerie ? »

Source : De Partz, M.-P. (2001). Une approche fonctionnelle des troubles aphasiques : l’analyse conversationnelle. *Glossa* (75), 4-12, p. 6.

En ce qui concerne le discours aphasique, l’organisation diffère sensiblement. De Partz (2001) indique que le modèle conversationnel de Clark et Schaefer (1989, cité par De Partz, 2001), qui met l’accent sur la nature collaborative de la conversation, est utile pour rendre compte de l’organisation plus complexe des réparations dans les interactions impliquant une personne aphasique :

Au centre de ce modèle se trouve le principe de l’effort collaboratif minimal selon lequel il existe, entre les différents participants, un compromis tendant à minimiser l’effort mutuel de réalisation des phases de présentation et d’acceptation. Autrement dit, au plus grand est l’effort d’élaboration de la présentation au plus aisé sera l’acceptation et inversement. (De Partz, 2001, p. 7)

De Partz ajoute que la personne aphasique est généralement incapable de réaliser l’auto-réparation après la survenue d’un incident conversationnel, la réparation est donc le plus souvent à la fois signalée et effectuée par le partenaire de conversation.

La conversation mobilise de la part des interactants de nombreuses ressources, qui viennent parfois à manquer, ou à être diminuées, en cas de lésions cérébrales. Nous allons maintenant présenter le modèle en quatre modules de la compétence pragmatique, proposé par Croll (2010), qui met bien en évidence les différentes aptitudes requises pour prendre part à une conversation.

1.2.3. La compétence pragmatique : le modèle en quatre modules (2010)

Nous avons évoqué plus avant la compétence communicative, définie par Hymes (1984, cité par Kerbrat-Orecchioni, 1990) comme l'aptitude à communiquer de façon adéquate dans un contexte socio-culturel donné. Certains auteurs assimilent ce concept à celui de compétence pragmatique ; d'autres considèrent que cette compétence générale englobe une compétence linguistique, celle du code, et une compétence pragmatique ; d'autres encore, nous allons le voir, incluent la compétence pragmatique dans la compétence linguistique.

Nous avons choisi de nous fonder sur le modèle en quatre modules, proposé par Croll (2010) à partir d'un travail sur les conversations en classe de maternelle, pour présenter la compétence pragmatique.

Ce modèle retient comme définition de la compétence pragmatique l'utilisation de la langue de façon adaptée au contexte et en fonction d'intentions. Elle est incluse dans la compétence linguistique, mais elle associe à la compétence codique, la compétence conversationnelle, la compétence de discours, la compétence intersubjective et la compétence sociale.

La compétence conversationnelle réfère à la co-organisation de l'activité conversationnelle, qui comprend l'organisation des échanges et les règles d'organisation de ces échanges, les règles de prise de tour de parole, les règles de séquentialisation, les règles de contributions thématiques pertinentes et l'accomplissement de la production et de l'interprétation des actes de langage, incluant les moyens linguistiques, paralinguistiques et gestuels.

La compétence discursive concerne les modes d'organisation du discours. Elle suppose le respect des règles de cohérence (avoir du sens) et de cohésion (articulation des unités textuelles) et la capacité à produire de l'humour.

La compétence intersubjective renvoie à la capacité d'entrer en contact avec l'autre et de poser son existence vis-à-vis de lui, autrement dit au fait d'avoir une capacité psychique de rencontre.

La compétence sociale est liée au fait d'avoir des comportements adaptés, qu'ils soient coopératifs ou transgressifs et à la possibilité de respecter les règles et rituels de l'échange social.

Nous terminons sur la présentation de la compétence pragmatique car « comme toutes les compétences, celle-ci s'acquiert, se développe, et éventuellement se dégrade » (Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 15).

Dans le champ de la pathologie du langage, l'intérêt est grandissant pour l'organisation pragmatique de l'interaction du sujet avec son entourage. Chez les aphasiques, la « compétence dialogale » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 32) est généralement conservée, alors que la compétence codique est atteinte plus ou moins sévèrement. Il n'en est pas de même chez les personnes présentant une lésion cérébrale dans l'hémisphère droit. C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant consacré à l'étude de l'implication de cet hémisphère dans la communication et plus spécifiquement des conséquences d'une lésion cérébrale droite sur les capacités pragmatiques et discursives de la personne atteinte.

2. Communication et hémisphère droit

2.1. Perspective historique

Si les travaux menés par Paul Broca et Carl Wernicke au XIX^e siècle ont mis en évidence le rôle clé de l'hémisphère gauche dans la fonction langage, le développement des connaissances sur les bases neurobiologiques de la communication verbale au cours de ces trente dernières années a montré l'intrication des deux hémisphères dans cette fonction complexe. « En fait, nous avons besoin de l'intégrité des deux hémisphères pour mener à bien ces conduites qui contribuent à nous distinguer des grands primates » (Joanette, 2004, p. 8). A ce jour le rôle respectif et les liens qu'entretiennent les deux hémisphères cérébraux (compétition, colocation, coopération...) font encore l'objet de nombreux travaux de recherche et tout ou presque reste à découvrir (Faure & Querné, 2004).

2.1.1. Asymétrie hémisphérique fonctionnelle

L'aphasie (trouble du langage en rapport avec des lésions cérébrales) est le premier déficit reconnu illustrant l'asymétrie hémisphérique fonctionnelle. En 1865, après l'étude de plusieurs malades souffrant de troubles de la parole articulée, le chirurgien anatomiste français Paul Broca apporte une donnée fondamentale : les troubles du langage sont liés à une lésion d'un territoire de l'hémisphère gauche. Il inaugure ainsi la recherche sur les aphasies.

En 1870, Carl Wernicke, neurologue et psychiatre allemand, décrit une autre forme d'aphasie, caractérisée par des troubles de la compréhension. Il la rapproche de lésions localisées dans le lobe temporal. Séparant ainsi les aphasies motrices des aphasies sensorielles, Wernicke met en évidence une organisation bipolaire du langage autour d'aires spécialisées situées dans l'hémisphère gauche (Sabouraud, 1995). Ce schéma d'organisation, basé sur des données

anatomo-cliniques, dominera pendant près d'un siècle. L'hémisphère droit est alors considéré comme mineur, sans rôle spécifique dans la fonction langage si ce n'est de venir en aide à l'hémisphère gauche lorsque ce dernier est lésé.

2.1.2. Deux hémisphères qui communiquent

Dès 1891, le neurologue français Jules Déjérine décrivait un syndrome de dysconnexion inter-hémisphérique. Mais c'est seulement à partir du milieu du XX^e siècle que les recherches sur le rôle des commissures inter-hémisphériques (dont le principal faisceau est le corps calleux) se sont intensifiées afin de mieux comprendre le fonctionnement cérébral et plus précisément l'interaction des hémisphères.

Sperry, Gazzaniga et Bogen (1969) ont mis en évidence des signes cliniques chez des patients porteurs d'une atteinte du corps calleux suite à une section chirurgicale ou à une lésion. Chez ces patients au « cerveau divisé » (*split brain*), l'interruption des échanges entre les hémisphères crée une situation étrange où chacun d'entre eux fonctionne pour son propre compte, éventuellement en rivalité avec les évaluations et commandes de l'autre hémisphère. Si l'on sait que chaque hémisphère privilégie un mode de fonctionnement spécifique (analytique, dénotatif et logique pour le gauche, global, associatif et intuitif pour le droit), les connexions inter-hémisphériques remplissent chez le sujet sain une fonction d'unification permettant au cerveau d'apporter une réponse comportementale homogène et adaptée. Sur le plan du langage, ces travaux ont contribué à relativiser la dominance hémisphérique gauche, en attribuant un rôle, encore relativement mineur, à l'hémisphère droit (traitement de la prosodie de la parole notamment).

2.1.3. Dynamique des relations inter-hémisphériques

Plus récemment, les recherches en imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) ont permis d'observer *in vivo* le fonctionnement cérébral, qui se révèle sous-tendu par un réseau anatomo-fonctionnel bilatéral, préférentiellement latéralisé dans un des hémisphères cérébraux. Une fonction donnée est organisée de façon asymétrique entre les deux

hémisphères, chacun d'entre eux jouant un rôle complémentaire et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une fonction complexe telle que le langage (Perrone-Bertolotti, 2011). L'implication respective des hémisphères cérébraux dans une tâche cognitive donnée n'est donc pas binaire mais coopérative et soumise à différentes variables (complexité de la tâche, caractéristique du stimulus). Jung-Beeman (2005) parle de continuum dynamique entre la participation de l'hémisphère droit et de l'hémisphère gauche. Vertischel et Degos (2000) évoquent le principe d'un cerveau « câblé » dans lequel les aires cérébrales doivent être non seulement intègres mais également correctement reliées pour pouvoir échanger suffisamment d'informations entre elles.

2.2. Rôle de l'hémisphère droit dans la communication

Depuis les années 60, l'intérêt majeur de la neuropsychologie pour la détermination des capacités cognitives respectives des hémisphères cérébraux a permis d'attribuer une place de plus en plus importante de l'hémisphère droit dans diverses fonctions cognitives (Joanette, Goulet & Daoust, 1991), notamment en lien avec la communication.

2.2.1. Principales fonctions de l'hémisphère droit

Le rôle dominant de l'hémisphère droit a été mis en évidence à travers plusieurs syndromes se manifestant préférentiellement après une lésion de cet hémisphère (hémignégligence, anosognosie, désorientation topographique). Ces troubles illustrent l'importance de l'hémisphère droit en conditions physiologiques pour les processus attentionnels et d'intégration sensorielle polymodale (notamment par le traitement des données visuo-

constructives et visuo-spatiales) permettant la compréhension du soi et de l'environnement (Carota, Annoni, Piccardi & Bogousslavsky, 2005).

L'hémisphère droit gouverne le traitement des informations non verbales et a un rôle clé dans les fonctions exécutives, la mémoire de travail non verbale, la perception des durées et l'orientation temporelle. Il contrôle les opérations mathématiques abstraites, les praxies de l'habillage ou encore le maniement des objets du quotidien.

Concernant les habiletés de communication, l'hémisphère droit est spécialisé dans le traitement des émotions sociales et des aspects non verbaux de la communication, en lien étroit avec la distribution de l'attention du sujet à son environnement afin d'en extraire les signaux de communication significatifs. Il est également nécessaire au traitement fin du langage (Benesteau, 2007). Ces aspects font l'objet des développements ci-après.

2.2.2. Hémisphère droit et communication verbale

Comme l'ont montré des travaux en IRMf menés par Dehaene-Lambertz, Dehaene et Hertz-Pannier (2002, cités par Habib, 2009) auprès de nourrissons âgés de trois mois, il existerait une prédisposition pour la spécialisation hémisphérique gauche (régions périsylviennes) pour les éléments segmentaux du langage dès les premiers mois de vie. L'acquisition du langage oral et écrit s'accompagne d'une spécialisation croissante des réseaux cérébraux gauches tout au long du développement (Habib, 2009). La prévalence de cette latéralisation préférentielle gauche du langage serait de 95% chez les droitiers et de 70% chez les gauchers.

Sans remettre en question cette spécialisation, la recherche clinique et les travaux de neuro-imagerie menés plus récemment ont mis en évidence la participation de l'hémisphère droit aux éléments fonctionnels du langage (Jung-Beeman, 2005), le plus souvent en étroite synergie avec l'hémisphère gauche. Les capacités de perception et de production de chaque hémisphère sont directement liées au mode de traitement de l'information privilégié par chacun d'entre eux (traitement analytique et local pour l'hémisphère gauche, et holistique et global pour le droit).

Si d'après certains auteurs, l'hémisphère droit n'intervient pas ou peu dans les dimensions phonétiques et phonologiques ou encore morphosyntaxiques (Van Lancker, 1997, cité par

Perrone-Bertolotti, 2011), les points ci-après illustrent qu'il est bien plus impliqué dans les autres composantes du langage.

2.2.2.1. Compétences lexico-sémantiques de l'hémisphère droit

Les études réalisées auprès de patients *split brain* ont permis de constater que l'hémisphère droit avait certaines habiletés pour le traitement des composantes lexico-sémantiques (Gazzaniga, 1970, cité par Joannette & al., 1991). Quant à l'approche expérimentale en champ visuel divisé (présentation de stimuli visuo-verbaux à droite ou à gauche du point de fixation du sujet), elle évoque un traitement complémentaire du sens des mots isolés par les deux hémisphères à travers un vaste réseau sémantique. L'hémisphère gauche effectuerait un codage sémantique fin par sélection et catégorisation rapide des entrées (Faure & Querné, 2004). De petits champs sémantiques focalisés, contenant des informations étroitement liées au sens dominant des mots perçus seraient ainsi activés. Un engagement accru de l'hémisphère droit serait observé au fur et à mesure que la complexité sémantique augmente (Jung-Beeman, 2005). L'activation de multiples sens, recoupant des champs sémantiques larges, permettrait ainsi de traiter les métaphores et les inférences moyennant un processus mental mobilisant d'importantes ressources attentionnelles (Faure & Querné, 2004). L'hémisphère droit serait donc efficace en situation d'interprétation non usuelle ou d'humour verbal qui requièrent l'activation et le maintien de multiples interprétations possibles.

2.2.2.2. Compétences discursives de l'hémisphère droit

Le discours, ensemble des énoncés produits dans un but précis par un locuteur, mobilise également l'hémisphère droit. Pouvant être conversationnel (interaction impliquant des tours de parole) ou monologal (narratif, descriptif, procédural), le discours est inséparable des habiletés pragmatiques (Ferré, Ska, Lajoie, Bleau & Joannette, 2011), qui seront développées ci-après.

Le discours conversationnel est la plus complexe des situations de communication car elle requiert que chaque interlocuteur mobilise l'ensemble de ses compétences linguistiques dans

un contexte donné. Ce discours s'appuie particulièrement sur les compétences des deux hémisphères. L'hémisphère gauche serait plutôt en charge des informations de base (reconnaissance de mots et traitement syntaxique) tandis que l'hémisphère droit s'activerait pour traiter des informations de plus haut niveau telles que l'intégration de parties en un tout cohérent (Ferré & al., 2011) ou la réalisation d'inférences.

2.2.2.3. Compétences pragmatiques de l'hémisphère droit

Les habiletés pragmatiques permettent d'exprimer et de comprendre les intentions de communication en fonction du contexte de l'interaction (Gibbs, 1999, cité par Joanette, 2004) et sont particulièrement sollicitées dans les situations conversationnelles. Le développement de la neuropragmatique, discipline visant à mettre en évidence les processus mentaux sous-jacents à l'utilisation du langage suite à une lésion cérébrale, a montré que l'hémisphère droit joue un rôle clé dans les aspects pragmatiques du langage, sans pour autant être le seul impliqué (Stemmer & Cohen, 2001). Par l'adéquation contextuelle des comportements de communication, l'hémisphère droit contribue à la compréhension de l'intention de l'interlocuteur et du langage non littéral.

Par ailleurs, pour interagir de manière adaptée avec l'interlocuteur, les compétences pragmatiques s'appuient sur la capacité à construire une représentation de l'état mental d'autrui (pensées, croyances, désirs, intentions) ou théorie de l'esprit (TDE), faculté de haut niveau cognitif. Les régions impliquées dans la TDE sont essentiellement situées dans l'hémisphère droit, sans qu'une localisation plus précise ait jusqu'à présent pu être démontrée (Stuss, Gallup & Alexander, 2001).

2.2.3. Hémisphère droit et communication non verbale

Bien que les composantes verbales du message soient nécessaires à la production et à la compréhension du langage, elles sont insuffisantes lors d'échanges sociaux langagiers pour interpréter les intentions communicatives. Comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, l'interaction entre locuteur et interlocuteur s'appuie également sur la communication

non verbale ; celle-ci relève essentiellement de l'hémisphère droit. Facteur majeur de la construction du sens en contexte (dimension sémantico-pragmatique), la communication non verbale est transmise par deux canaux principaux : le canal auditif (matériel paraverbal) et le canal visuel (matériel non verbal). Elle renforce, accompagne voire se substitue au contenu verbal et contribue à la gestion des prises de parole des locuteurs, à la compréhension des actes de langage indirects et à la TDE (Aubert & al., 2004).

2.2.3.1. Matériel paraverbal

Les composantes prosodiques et vocales de la communication peuvent confirmer ou infirmer le message oral, en révéler un sens supplémentaire, assurant ainsi une véritable fonction pragmatique.

La prosodie linguistique expressive et réceptive s'appuie sur une activation hémisphérique bilatérale (Carota & al., 2005). Quant à la prosodie émotionnelle, elle est principalement latéralisée à droite mais le versant compréhension, qui se développe dès les premiers mois de vie, requiert la coopération entre les deux hémisphères (Beaucousin, Turbelin & Tzourio-Mazoyer, 2007).

2.2.3.2. Matériel non verbal

Les paramètres non verbaux ont également une forte influence fonctionnelle sur la compétence pragmatique de l'individu et sur la qualité même de l'interaction (Aubert & al., 2004). Ils sont principalement régulés par l'hémisphère droit, en lien étroit avec les lobes frontaux.

2.3. Troubles consécutifs aux lésions hémisphériques droites

Si les troubles liés aux lésions hémisphériques gauches ont fait l'objet d'une recherche intensive depuis les débuts de l'aphasiologie, les travaux concernant les troubles engendrés par les lésions droites se sont réellement développés depuis une cinquantaine d'années. Après avoir détaillé les troubles spécifiques de la communication consécutifs aux lésions droites, nous présenterons rapidement les autres déficits que peuvent présenter les cérébrolésés droits, dans la mesure où ils sont susceptibles d'interférer avec les habiletés de communication du patient.

2.3.1. Les lésions cérébrales droites

Les lésions cérébrales acquises ont différentes origines possibles : traumatique (traumatisme crânien (TC)), vasculaire (accident vasculaire cérébral (AVC)), anoxique (noyade, arrêt cardiaque), tumorale (tumeurs bénignes ou malignes) ou dégénérative (sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, maladie d'Alzheimer, maladie de Huntington etc.). Elles peuvent être focales (AVC, tumeur) ou diffuses (TC, neurodégénérescence), corticales ou sous-corticales, ou encore ischémiques ou hémorragiques dans le cas des lésions vasculaires. Ces caractéristiques contribuent à des tableaux cliniques variables.

Lorsqu'un individu est atteint d'une lésion unilatérale localisée dans l'hémisphère droit, on parle de patient cérébrolésé droit. Il convient de noter qu'en raison des fortes incidences et prévalences de ces pathologies, la plupart des recherches sur les syndromes de l'hémisphère droit sont menées auprès de patients porteurs de lésions d'origine vasculaire. Le présent travail reflète donc cette spécificité de la littérature.

2.3.2. Déficits de communication des patients cérébrolésés droits (CLD)

Les premières descriptions cliniques de troubles du langage de nature non aphasique ont été réalisées dans les années 60 par Eisenson, Critchley et Weinstein (cités par Joanette & al., 1991), dans le cadre de l'étude de lésions de l'hémisphère droit. Puis les travaux de Gardner (1975, cité par Dardier, 2004), ont ouvert la voie à de nombreuses recherches sur les troubles de la communication des patients CLD.

Contrairement aux lésions hémisphériques gauches, qui sont à l'origine de troubles de nature aphasique particulièrement apparents, les lésions droites engendrent des déficits communicationnels généralement discrets et subtils, mais non moins handicapants sur le plan des interactions sociales.

Si lors d'une conversation brève, le CLD semble communiquer efficacement, sans déficit linguistique particulier, un examen approfondi permet de révéler différents troubles de la communication, présents chez au moins 50 % de ces individus (Moix & Côté, 2004, Tompkins, 2012). Carota et al. (2005) dressent le portrait des patients CLD en phase aiguë post AVC : distraits, désintéressés, insensibles, ne suivant pas l'interlocuteur du regard, pouvant engager ou terminer brusquement la conversation, changer de sujet, ne répondre qu'en partie aux questions et se sentant peu concernés par l'effet de leur comportement. Dans d'autres cas, ils peuvent être logorrhéiques, avec un discours donnant plus l'impression d'une réflexion à voix haute que d'une participation à la conversation. Le manque de couleur émotionnelle dans leur parole met l'interlocuteur mal à l'aise, comme s'il écoutait quelqu'un qui communique sans être véritablement connecté.

Il existe une forte hétérogénéité au sein des patients CLD en matière de désordres communicationnels. Quatre composantes peuvent faire l'objet de déficits, isolés ou associés : la prosodie, le traitement sémantique des mots, les habiletés discursives et les habiletés pragmatiques (Joanette, 2004).

2.3.2.1. Troubles de la prosodie

Selon Joanette (2004), l'atteinte prosodique la plus fréquente chez les CLD concerne les deux points suivants :

- Le traitement de la prosodie émotionnelle. Ce déficit est en lien avec la contribution spécifique de l'hémisphère droit au traitement des émotions.
- Le traitement de la prosodie linguistique et plus particulièrement des modalités (phénomènes opérant sur les phrases et permettant d'exprimer le sens spécifique d'un énoncé. Ex : « Le café est prêt » versus « Le café est prêt ? »). Ce déficit est moins spécifique aux CLD que le précédent puisqu'on le rencontre également dans le cadre de lésions gauches. Dans une moindre mesure, les CLD peuvent être gênés dans le traitement de l'accentuation emphatique.

L'atteinte prosodique des CLD s'exprime tant sur le versant réceptif qu'expressif. Suite à une perturbation du décodage perceptif prosodique, le sujet est gêné dans la perception des intentions de son interlocuteur ou encore de son état émotionnel, ce qui entrave sa compréhension du message, surtout lorsque le contexte sémantique n'est pas congruent (Ferré, 2013). Selon Tompkins & Fassbinder (2004, cités par Benesteau, 2007), les CLD présenteraient fréquemment sur le plan expressif une dysprosodie (altération de la mélodie de la parole) voire une aprosodie (parole monotone avec disparition de l'accentuation et modification du rythme de la parole), véhiculant un discours fade, sans relief, qui nuit à la compréhension du message du CLD par son partenaire de conversation.

2.3.2.2. Troubles du traitement sémantique des mots

Kahlaoui et Joanette (2008) notent que les CLD traitent plus difficilement le sens des mots d'occurrence peu fréquente, abstraits et non imageables. Ils présentent également des difficultés à accéder ou à traiter les membres de catégories plus distantes sémantiquement, le sens métaphorique des mots ou encore les mots à caractère connotatif (traduisant une nuance subjective s'ajoutant à la signification de base).

Joanette (2004) souligne deux caractéristiques typiques des lésions droites :

- Les difficultés d'évocation lexicale (fluence verbale) lorsque le critère est sémantique. Face à une catégorie sémantique donnée, le CLD a tendance à activer des liens sémantiques plus périphériques, c'est-à-dire moins prototypiques de la catégorie concernée (par exemple pour la catégorie animaux, l'autruche plutôt que le chien).
- Le trouble du traitement du sens second métaphorique des mots isolés (par exemple « chaleur » au sens d'une attitude enveloppante et bienveillante et non au sens de température élevée).

Il semblerait d'après les travaux de Gagnon, Goulet et Joanette (1994, cités par Kahlaoui & Joanette, 2008) que les déficits du traitement du sens des mots isolés chez les CLD soient consécutifs à une difficulté d'activation du savoir sémantique et non à une désorganisation lexico-sémantique. Carota et al. (2005) estiment que ces difficultés pourraient être en partie déterminées par un trouble attentionnel.

2.3.2.3. Troubles des habiletés discursives

L'atteinte discursive, tant sur le versant réceptif qu'expressif, est fréquente dans le cas des lésions hémisphériques droites et en fait une des caractéristiques principales des troubles de la communication des CLD. La plupart des connaissances sur les troubles discursifs des CLD sont issues de travaux portant sur le discours narratif tandis que les déficits du discours conversationnel ont été assez peu explorés (Ferré & al., 2011). C'est pourtant la situation conversationnelle qui exige le plus de ressources de la part des interlocuteurs. Son caractère naturel, le recours à l'improvisation, et la mobilisation d'habiletés permettant de traiter simultanément des données linguistiques, cognitives et sociales sont susceptibles de faire apparaître des dysfonctionnements alors que les compétences langagières, attentionnelles, exécutives semblent isolément conservées (Peter, 1995).

Les troubles du décodage discursif observés chez ces patients concernent des difficultés à distinguer et restituer l'idée principale (Jung-Beeman, 2005, Ferré, 2013). Leur capacité à effectuer des inférences correctes, surtout lorsqu'il existe une ambiguïté (Tompkins, 2012) est également altérée. Le patient CLD est entravé pour comprendre les actes de langage, en particulier indirects : demandes indirectes, humour, ironie. Le traitement des énoncés non-littéraux peut donc s'avérer particulièrement difficile chez certains CLD, bien que certains travaux nuancent ce tableau (Rousseaux, Daveluy & Kozlowski, 2010).

Sur le versant expressif, le discours est désorganisé et faiblement informatif en raison de troubles de la cohérence et de la cohésion du discours : architecture et contenu pauvres, absence de fil conducteur, digressions, détails superflus, discours centré sur soi, rupture de thème (Rousseaux & al., 2010), fin abrupte, utilisation de référents vagues ou incomplets (Tompkins, 2012), qualité et quantité d'informations inadaptées (Ferré, 2013), mauvaise utilisation des marqueurs de cohésion (Dardier, 2004).

En conversation, Joannette (2004) décrit la présence d'un discours tangentiel (déviation du thème de la conversation par glissement sémantique successif) chez les CLD, qu'il rapproche de l'activation de liens sémantiques périphériques et non centraux lors du traitement de mots isolés. Ferré et al (2011) observent chez les CLD des difficultés à partager la responsabilité du développement et du maintien efficaces de l'échange avec leur interlocuteur.

2.3.2.4. Troubles des habiletés pragmatiques

Selon Ross et Mesulam (1979, cités par Dardier, 2004), ces troubles sont très fréquents chez les CLD. Ces derniers éprouvent en effet des difficultés à adapter leur langage au contexte de communication, ce qui se révèle particulièrement handicapant dans les situations de conversation (Chantraine, Joannette & Ska, 1998).

Sur le plan expressif, ces auteurs notent des difficultés à respecter les règles conversationnelles. Le CLD peut faire des commentaires inappropriés au contexte ou à l'interlocuteur (par exemple : blagues grivoises dans une église) ou sans lien avec le thème.

Bénesteau (2007) observe que le patient CLD est souvent mis à mal pour respecter les tours de parole (ne sachant pas à quel moment prendre la parole dans une conversation, notamment par manque d'intégration des expressions faciales ou prosodiques de son interlocuteur). Les ruptures de thème sont fréquentes en raison d'une focalisation sur un détail spécifique. Plus globalement, on note une faible attention portée au partenaire et au contexte de conversation, par manque de décentration (Dardier, 2004). On peut également observer un manque de prise en compte du savoir partagé : qualité et quantité d'informations inadaptée en raison d'une mauvaise évaluation de ce qui est déjà connu par l'interlocuteur, difficulté à réutiliser des référents communs (Chantraine & al., 1998).

Sur le plan réceptif, la compréhension des énoncés dans leur contexte peut être entravée par une rigidité d'interprétation (en raison d'une non remise en cause d'une première impression) ou une difficulté à choisir une interprétation plausible (Chantraine & al., 1998). De plus, par défaut d'identification des intentions du locuteur et manque de mobilisation de leurs connaissances générales, les CLD peuvent éprouver des difficultés à comprendre le langage implicite (qui requiert d'effectuer des inférences) et le langage non littéral : métaphores, humour, ironie, actes de langage indirects (Champagne, Virbel, Nespoulous & Joannette, 2003). Le langage non littéral nécessite pour l'auditeur de saisir le sens littéral de l'énoncé mais également l'intention du locuteur en s'appuyant sur la prise en compte du contexte d'énonciation.

Les habiletés pragmatiques sont également chutées sur le plan non verbal chez nombre de CLD, en raison d'une difficulté à planifier et ajuster le comportement non verbal à la situation de communication. S'ajoutant aux troubles prosodiques abordés ci-avant, un contact visuel inconstant (souvent associé à une hémionégligence), une proxémie (positionnement trop proche ou trop lointain de l'interlocuteur) et une régulation mimogestuelle inadapées (rareté ou manque d'expressivité émotionnelle du visage ou des membres) peuvent perturber le message du CLD en situation de conversation (Rousseaux & al, 2010). Ces paramètres non verbaux sont également altérés sur le versant réceptif.

Les CLD peuvent présenter un déficit plus ou moins marqué de la TDE (Monetta & Champagne, 2004, Benesteanu, 2007). Ils éprouveraient des difficultés à attribuer un état mental à autrui faute d'inférences sur ses motivations, connaissances et états affectifs. Ce trouble serait en partie responsable de perturbations de l'interaction sociale (insensibilité aux indices sociaux, incapacité à suivre les règles sociales, indifférence aux autres opinions, affects inappropriés).

En guise de synthèse, les travaux de Ferré et al. (2011) permettent de dégager quatre profils communicationnels principaux chez les CLD :

- troubles de la prosodie et du discours conversationnel
- troubles du discours conversationnel
- déficits faibles à modérés dans les domaines du discours narratif (et non conversationnel), du traitement sémantique et de la prosodie émotionnelle
- déficits étendus et sévères dans tous les domaines ci-avant.

2.3.3. Autres troubles cognitifs consécutifs aux lésions droites

Les lésions de l'hémisphère droit peuvent entraîner divers types de déficits cognitifs autres que langagiers. La diminution des performances de ces fonctions cognitives (attention, mémoire, fonctions exécutives...), est susceptible de retentir sur les capacités de communication du patient CLD car ces capacités modulent voire sous-tendent les fonctions instrumentales telles que le langage. Traduisant ce lien étroit, certains auteurs parlent de désordres cognitivo-communicationnels pour décrire les troubles (Tompkins, 2012).

En préambule, il convient de noter que le patient CLD peut également présenter des troubles non cognitifs, simplement cités ci-après pour mémoire, qui altèrent également sa vie de relation en renforçant ses difficultés, par exemple en matière d'actes de communication non verbaux. Ainsi, une lésion cérébrale droite est susceptible d'entraîner des troubles moteurs (hémiparésie, hémiplégie) ou sensitifs controlatéraux quand elle concerne les aires cérébrales impliquées dans la motricité ou la sensibilité. Le patient peut également présenter une paralysie faciale gauche d'origine centrale ou encore une dysarthrie, qui concourent à diminuer l'intelligibilité de sa parole.

2.3.3.1. Déficits praxiques et gnosiques

On peut rencontrer deux formes principales d'apraxie chez le CLD : l'apraxie visuo-constructive et l'apraxie de l'habillage (Gil, 2010). Quant à l'atteinte gnosique des CLD, elle peut se traduire par une agnosie visuelle aperceptive, une prosopagnosie ou encore une difficulté à interpréter les expressions faciales émotionnelles. Il peut également exister chez ces patients une désorientation spatiale, les mettant en difficulté pour reconnaître les lieux familiers et s'y orienter ou encore une hypergraphie (Carota & al., 2005).

2.3.3.2. Troubles attentionnels et héminégligence spatiale unilatérale

Processus mental de haut niveau, étroitement lié à la vitesse de traitement et aux fonctions exécutives, l'attention suppose l'orientation et la concentration mentale vers une tâche et l'inhibition des activités concurrentes (Gil, 2010). On note fréquemment chez les CLD un déficit de l'attention soutenue et sélective (Cummings & Burns, 1996, Myers, 1999, cités par Ardisson & Besnardeau, 2007), susceptible de retentir sur l'ensemble du fonctionnement cognitif du sujet. Sur le plan de la communication, le CLD se laisse distraire par des stimuli extérieurs (visuels ou sonores), interrompt l'interlocuteur pendant son tour de parole, donne l'impression de parler ou d'agir sans réfléchir ou encore éprouve des difficultés à suivre la conversation dans la durée (Tompkins, 2012).

Très souvent associée aux troubles attentionnels, l'héminégligence spatiale unilatérale (HSU) se traduit par une réponse diminuée aux stimuli situés dans l'hémi-espace contralésionnel. Elle est plus fréquente, plus sévère et plus durable en cas de lésion hémisphérique droite (Gil, 2010). Elle concernerait, selon les études, 48 à 85% des CLD séjournant en rééducation fonctionnelle après un AVC (Azouvi & al., 2002). Une anomalie de l'attention spatiale serait à l'origine de la plupart des phénomènes cliniques d'HSU (Carota & al., 2005). Sur le plan de la communication, le patient héminégligent aura tendance à peu prendre en compte tout interlocuteur situé dans son hémichamp gauche, en termes de contact visuel ou d'attention à ses propos. Il sera également pénalisé dans le domaine du langage écrit.

2.3.3.3. Troubles mnésiques

Les patients CLD peuvent éprouver des difficultés pour rappeler des informations récemment entendues ou lues et manquent souvent de stratégie de mémorisation (Tompkins, 2012).

Ferré (2013) décrit de fréquents troubles de la mémoire de travail chez les sujets CLD. Associée à l'attention soutenue, cette fonction est nécessaire dans de nombreux processus langagiers (inférences, compréhension du discours). Son altération aurait donc des conséquences sur les habiletés de communication des CLD.

2.3.3.4. Troubles dysexécutifs

Ensemble des fonctions nécessaires au contrôle et à la réalisation de comportements dirigés vers un but, les fonctions exécutives assurent une régulation cognitivo-comportementale. Intervenant dans les situations non routinières, elles s'appuient essentiellement sur le lobe frontal et les noyaux gris centraux, interagissent étroitement avec les processus attentionnels et ont un retentissement important sur toutes les fonctions instrumentales. Par exemple, concernant le langage, elles permettent la planification, l'organisation de la pensée et du discours (Ferré, 2013).

Des troubles dysexécutifs sont relativement fréquents chez les CLD en raison des dysconnexions des lobes frontaux avec les structures lésées dans l'hémisphère droit.

Sur le plan cognitif, on peut observer un défaut d'inhibition, de flexibilité mentale, de planification, de raisonnement, de maintien de l'attention, de gestion du temps (Tompkins, 2012). Certains patients présentent une tendance aux persévérations, voire à l'inflexibilité (Bénesteau, 2007).

Sur le plan comportemental, on observe fréquemment une anosognosie chez les CLD (Berti, Ladavas & Bella Corte, 1996, cités par Côté, Moix & Giroux, 2004). Le patient peut également présenter une apathie ou au contraire une désinhibition accompagnée de rires et de propos incongrus (Bénesteau, 2007). Dans tous les cas, ces troubles le mettent en difficulté pour gérer et ajuster son comportement à la situation (Ferré, 2013). Des modifications de l'humeur peuvent également apparaître telles que l'impatience, la frustration ou l'irritabilité (Moix & Côté, 2004).

2.3.3.5. Hypothèses explicatives des troubles de la communication chez les CLD

Les principales atteintes cognitives identifiées chez les CLD et présentées ci-avant ont amené certains auteurs à développer des hypothèses sur les processus cognitifs sous-jacents déterminant les troubles de la communication chez les CLD (Monetta & Champagne, 2004) et

sur le potentiel, voire la réelle contribution de l'hémisphère droit dans ces processus. A ce jour, ces hypothèses demeurent exploratoires et aucune d'entre elles ne semble s'imposer ni s'opposer aux autres. En effet, les liens entre les habiletés de communication et les autres fonctions cognitives demeurent encore largement méconnus (Ferré & al., 2011).

La première hypothèse concerne un déficit d'attribution des états mentaux à autrui (TDE). Cette capacité réduite à raisonner sur l'intention de communication de l'interlocuteur constitue pour certains auteurs le processus cognitif sous-jacent aux troubles pragmatiques des CLD (Happé, Brownell & Winner, 1999). Il s'agirait d'un processus spécifique à l'hémisphère droit, confortant l'idée d'une réelle contribution de cet hémisphère à la communication. Cette hypothèse se distingue d'approches précédemment développées (Heilman, 1984, Ross, 1981, cités par Happé & al., 1999), qui suggéraient que les difficultés d'expression et de reconnaissance des émotions suffisaient à expliquer les troubles pragmatiques rencontrés chez les CLD.

Par ailleurs, ayant observé que les aspects de la communication les plus déficitaires chez les CLD sont aussi les plus exigeants en termes de ressources cognitives (attention, mémoire de travail...), certains auteurs ont élaboré l'hypothèse des ressources cognitives (Murray, Holland & Besson, 1997, cités par Monetta & Champagne, 2004) pour expliquer les troubles de la communication des CLD. Le processus cognitif sous-jacent, non spécifique à l'hémisphère droit, serait celui d'une insuffisance ou d'une mauvaise allocation des ressources cognitives nécessaires pour faire face aux situations de communication complexes (par exemple pouvoir maintenir plusieurs sources d'informations en parallèle pour traiter simultanément le sens littéral et non littéral d'un énoncé). Selon ces auteurs, l'hypothèse des ressources cognitives pourrait co-exister avec d'autres hypothèses explicatives, telles que le déficit de TDE présenté ci-avant.

Enfin, en raison de similitudes entre les troubles de la communication des patients CLD et des porteurs de lésions frontales, certains auteurs ont émis l'hypothèse que le dysfonctionnement exécutif observé chez certains CLD expliquerait en partie leurs troubles de la communication et tout particulièrement les altérations pragmatiques (Martin & McDonald, 2003, cités par Monetta & Champagne, 2004). Par exemple une flexibilité réduite peut entraîner des difficultés à prendre en compte les différents sens possibles d'un énoncé selon son contexte de production (Monetta & Champagne, 2004). Quant au déficit de contrôle de l'inhibition, il amènerait à privilégier l'interprétation la plus saillante, la plus automatique et non la plus appropriée au contexte (Tompkins, Baumgaertner, Lehman & Fosset, 1995, cités par Monetta & Champagne, 2004). Bien que la relation entre troubles de la communication des CLD et

dysfonctionnement exécutif reste encore à approfondir, Ferré (2013) constate une covariation de l'atteinte communicationnelle et des troubles exécutifs : une atteinte de la communication aggrave potentiellement une atteinte exécutive et réciproquement.

2.3.4. Evolution spontanée des troubles de la communication des CLD

Fréquemment sous-évalués par l'entourage dans la phase de réadaptation, les troubles de la communication se révèlent plus prégnants lors du retour à domicile, la famille constatant alors des changements inattendus dans le comportement du CLD (Forté & al., 2002, cité par Ardisson & Besnardeau, 2007).

Dans le cas des pathologies non dégénératives, la récupération est souvent importante grâce à la prise en charge progressive des fonctions initialement perturbées par la lésion cérébrale par d'autres parties restées intactes, dans les zones péri-lésionnelles ou homologues de l'hémisphère gauche (Démonet & Planton, 2012). Cependant la récupération d'une communication fonctionnelle est généralement lente, très variable selon les individus et ne s'avère jamais complète.

2.4. Evaluation et remédiation des troubles de la communication des CLD

Si les CLD sont fréquemment orientés vers une prise en charge orthophonique pour dysarthrie, dysphagie ou encore paralysie faciale, il est plus rare qu'ils le soient au motif de leurs troubles de la communication (Côté & al., 2004). Ces déficits demeurent sous-évalués, donc peu pris en charge en orthophonie, pour plusieurs raisons. D'une part, leur nature discrète fait qu'ils sont peu détectés par les professionnels de santé ou les proches dans les premiers temps. D'autre part, ces patients peuvent présenter d'autres déficits, cognitifs ou moteurs, jugés prioritaires (Myers, 1999, cité par Moix & Côté, 2004). Par ailleurs, les

orthophonistes ont longtemps manqué de connaissance et d'outils adaptés pour mettre en évidence et prendre en charge ces troubles, le matériel traditionnel étant le plus souvent focalisé sur les aspects formels du langage (Dardier, 2004). Enfin, étant souvent anosognosiques, ces patients constatent rarement eux-mêmes des changements dans leurs habiletés de communication et expriment donc peu ou pas de plainte à ce sujet.

2.4.1. Evaluation

Selon Côté et al. (2004), le dépistage et l'évaluation des habiletés et déficits de communication chez les CLD a émergé vers le début des années 2000, ce qui en fait une pratique orthophonique relativement récente.

2.4.1.1. Démarche de l'évaluation

Côté et al. (2004) insistent sur l'importance de tenir compte de la personnalité, des habitudes de communication pré-morbides et du niveau socio-culturel du patient CLD. Les échanges avec l'entourage proche du CLD sont essentiels pour recueillir ces informations. Il convient également de recenser l'impact fonctionnel du trouble de la communication sur la vie familiale, professionnelle et sociale du patient afin d'évaluer le handicap communicationnel de ce dernier. Ces informations seront recueillies auprès du patient et de ses proches, intégrés dès ce stade dans le processus de prise en charge.

Côté et al. (2004) décrivent les quatre objectifs de l'évaluation :

- dépister les individus CLD présentant des troubles de la communication. Le caractère discret de ces troubles ainsi que l'anosognosie fréquente des patients rendent complexe l'identification de ces patients.
- décrire les habiletés et déficits de communication des CLD
- poser un diagnostic
- orienter l'intervention thérapeutique

2.4.1.2. Le protocole MEC : un outil pensé pour les CLD

Créé en 2004 par Joannette, Ska et Côté, le protocole Montréal d'Évaluation de la Communication (MEC) est le premier outil francophone destiné à évaluer de façon approfondie les troubles acquis de la communication verbale des patients CLD. Il peut également être utilisé dans le cadre d'autres types de lésions cérébrales (traumatique, tumorale ou encore dégénérative).

Mêlant les approches analytique et fonctionnelle, son contenu permet d'évaluer les composantes prosodiques, lexico-sémantiques, discursives et pragmatiques, sans pour autant renseigner sur les causes sous-jacentes des déficits (Côté & al., 2004).

Le protocole MEC débute par un questionnaire destiné au patient CLD, dont l'objectif est de mesurer sa conscience des troubles.

Une grille d'observation du discours conversationnel permet d'évaluer les habiletés discursives du patient lors d'une conversation de dix minutes avec l'examineur, dans un climat se voulant aussi naturel que possible. Quant au discours narratif, sa compréhension (inférences) et sa production (synthèse) sont étudiées dans le cadre d'une tâche de rappel d'histoire.

Trois tâches d'évocation lexicale (libre, avec critère sémantique, avec critère orthographique) ainsi qu'une tâche de jugement sémantique visent à évaluer la dimension lexico-sémantique.

La prosodie (émotionnelle et linguistique) est explorée dans ses versants expressif et réceptif par cinq tâches.

La dimension pragmatique est évaluée par le biais d'une tâche d'interprétation d'actes de langage indirects et de métaphores.

Un questionnaire de dépistage est joint au protocole MEC. Il a pour objectif, à travers 15 points couvrant les comportements de communication fréquemment touchés chez les CLD, de sonder les proches sur les habiletés pré-morbides du patient et sur les changements intervenus depuis la survenue de la lésion (Côté & al., 2004).

Une des difficultés liées au protocole MEC est sa durée de passation (deux heures environ). Pour pallier cela, une version de poche a été créée en 2006. Allégée, elle permet de réduire la durée de passation à 30 minutes.

2.4.1.3. Les outils d'évaluation fonctionnelle de la communication

L'approche fonctionnelle a pour philosophie de resituer les troubles de la communication du patient dans son fonctionnement au quotidien. De nombreux outils destinés à caractériser finement les déficits communicationnels observés et à en mesurer l'impact sur la vie quotidienne du patient cérébrolésé et les répercussions sur son entourage ont été développés depuis les années 70. Souvent construits en référence aux patients aphasiques, certains peuvent cependant s'appliquer à d'autres profils de cérébrolésés, dont les CLD.

2.4.1.3.1. L'évaluation centrée sur le patient

Adoptant différentes formes, les protocoles d'évaluation fonctionnelle centrés sur le patient visent à évaluer ses compétences de communication dans le quotidien, en mesurant ses capacités résiduelles et les stratégies compensatoires qu'il est en mesure de mobiliser.

La première échelle clinique d'évaluation des habiletés de communication en contexte est le **Profil de Communication Fonctionnelle (PCF)** de Sarno (1969, cité par Dardier, 2004). Conçu pour la population des aphasiques et basé sur une interview non standardisée, cet instrument mesure 45 comportements de communication jugés représentatifs des activités quotidiennes de communication. S'il a le mérite d'être le premier outil basé sur une approche fonctionnelle, on peut reprocher au PCF une forte subjectivité dans l'analyse en raison de consignes trop générales et imprécises ainsi qu'une focalisation sur les capacités langagières au détriment des capacités communicationnelles.

L'échelle Communicative Abilities in Daily Living (CADL) est créée par Holland (1980, cité par Rode & al., 2005). Cinq situations de la vie quotidienne sont jouées par le patient et le thérapeute à l'aide de différents accessoires. L'évaluation des habiletés de communication en contexte est faite par le biais de questions posées par le thérapeute. Le cadre est donc relativement contraint et la situation assez peu naturelle. De plus, sa passation requiert environ deux heures d'enregistrement vidéo.

Le **Protocole Pragmatique** de Prutting et Kirchner (1983, cités par Dardier, 2004) a pour objectif d'évaluer au travers de 30 paramètres les différentes compétences pragmatiques

nécessaires en situation de communication (aspects verbaux, paraverbaux et non verbaux). Il s'appuie sur une conversation de 15 minutes entre le patient et le thérapeute. S'il est construit sur de solides bases théoriques, cet outil apparaît cependant incomplet notamment par manque d'intégration des travaux de Grice (Ortolan, 2012).

La **Grille d'Observation Pragmatique des Comportements de Communication (GOPCC)** de Morin, Joannette et Nespoulos (1986, cités par Ortolan, 2012) établit le profil de communication du cérébrolésé à travers trois tâches filmées (une interview dirigée, un épreuve de communication référentielle sur le modèle de la PACE (Promoting Aphasic Communicative Effectiveness) et un échange informel), d'une vingtaine de minutes au total. Cet outil d'observation du patient ne vise pas une évaluation formelle et les informations recueillies ont une validité ponctuelle et non généralisable. La prise en mains de ce protocole ainsi que la durée requise pour l'analyse des informations le rendent peu aisé d'utilisation. De plus, ses modalités restent encore éloignées d'une évaluation fonctionnelle de la communication en situation réelle.

Le protocole **Amsterdam Nijmegen Everyday Language Test (ANELT)** a été élaboré par Blamert en 1987 et vise à évaluer l'efficacité globale de communication par le biais de 15 jeux de rôle représentant des situations variées de la vie quotidienne. Cet outil est crédité d'une bonne validité écologique (Ortolan, 2012).

Le **Profile of Functional impairment in communication (PFIC)**, créé par Linscott, Knight et Godfrey (1996, cités par Dardier, 2004) est une grille comportementale directement issue des théories de Grice. Validée auprès d'une population de traumatisés crâniens, elle évalue, lors d'un échange informel avec le patient, 84 comportements pragmatiques en conversation, reflétant 10 règles de communication (contenu logique, participation à l'interaction, adéquation de la quantité, qualité, structuration interne des idées, cohérence externe, clarté de l'expression, comportement social, positionnement social du contenu, aspects esthétiques). Une échelle de synthèse reflète la sévérité de l'atteinte dans ces 10 composantes de la communication du patient. Le PFIC s'appuie sur un enregistrement vidéo de l'échange d'une quinzaine de minutes.

L'**Echelle de Communication Verbale de Bordeaux (ECVB)** est un outil conçu en 2000 par Darrigrand et Mazaux (cités par Ortolan, 2012). A l'aide de 34 questions posées lors d'un entretien semi-dirigé de 20 à 30 minutes, ce protocole explore les incapacités de communication du patient et le handicap qui en découle, ceci pour le niveau de

communication familial mais également non familial. Le patient doit également procéder à l'auto-évaluation de ses capacités de communication sur une échelle de satisfaction.

Le **Test Lillois de Communication (TLC)** a été conçu en 2001 par Rousseaux, Delacourte, Wyrzkowski et Lefeuvre (cités par Bischof, 2010). Visant un contexte d'interaction naturelle autour de la situation duelle patient-thérapeute, le TLC évalue l'attention et la motivation à la communication ainsi que les aspects verbaux et non verbaux de la communication des cérébrolésés. Cet outil s'articule autour de trois épreuves : une interview informelle, une discussion sur un thème imposé et une tâche de communication référentielle de type PACE. Ce protocole s'avère fiable et aisé à mettre en œuvre (Ortolan, 2012).

Selon Carlomagno (1999, cité par Dardier, 2004), la plupart de ces outils sont encore trop partiellement adoptés par les cliniciens car ils sont perçus comme difficiles d'utilisation sauf à avoir un entraînement très régulier à la passation et en raison de l'imprécision de certains items à évaluer, demeurant éloignés des processus en jeu dans les situations naturelles de conversation.

2.4.1.3.2. L'évaluation centrée sur l'interaction

Si les protocoles présentés ci-avant ont pour objectif de qualifier les habiletés résiduelles de communication du patient cérébrolésé, considéré comme émetteur d'une information dans un contexte défini par le clinicien, ils ne permettent pas d'évaluer la qualité de l'interaction, qui constitue pourtant l'objectif principal d'une communication fonctionnelle. Pour répondre à ce besoin, d'autres outils se sont progressivement développés en orthophonie. Inspirés du courant interactionniste, ils relèvent de l'approche dynamique interactive et sont basés sur l'analyse conversationnelle, qui constitue un instrument d'évaluation clinique qualitatif. Le patient est replacé au cœur de son propre environnement, en situation « naturelle » de communication avec un de ses partenaires habituels de conversation (le plus souvent son conjoint), généralement très impliqué et porteur d'une forte motivation à l'amélioration des échanges conversationnels avec le cérébrolésé.

Les outils qui suivent sont inspirés de la démarche de l'analyse conversationnelle mais se veulent plus opérationnels dans un contexte clinique. En effet, si elle est permise une description de la manière dont les « interactants » contribuent à la réussite de la conversation (De Partz, 2001), l'analyse conversationnelle est peu utilisée par les orthophonistes en

situation d'évaluation clinique en raison de l'entraînement et surtout du temps d'analyse qu'elle requiert.

Le protocole **Conversational Analysis Profile for People with Aphasia (CAPP)** a vu le jour en 1997 sous l'impulsion de Whitworth, Perkins et Lesser (Chetelat-Mabillard, 2003). Conçu pour analyser l'effet direct des déficits du patient aphasique sur sa conversation naturelle avec son partenaire privilégié, il est articulé en trois temps. Il débute par un questionnaire structuré administré auprès du patient d'une part et de son partenaire d'autre part. Il permet le recueil d'informations concernant les habiletés conversationnelles du patient, tant actuelles que pré-morbides. Dans un deuxième temps, une conversation spontanée entre les partenaires est enregistrée à domicile, en l'absence de l'administrateur du protocole. Ce corpus de 10 minutes fait l'objet d'une analyse conversationnelle (comportements linguistiques présents, stratégies et aboutissements, gestion de la conversation en matière de prises de tours de parole, thèmes, incidents et réparations). Enfin, le troisième temps du CAPP consiste à établir, en s'appuyant sur l'analyse conversationnelle, le profil communicationnel du patient. Ce profil prend aussi en compte les résultats obtenus lors de la passation des questionnaires, ce qui permet d'intégrer le point de vue du thérapeute mais également celui du partenaire dans l'évaluation et la mise en place du projet thérapeutique (Ortolan, 2012). Si elle présente l'intérêt de préserver des conditions quasi-naturelles de conversation, la démarche du CAPP est cependant jugée coûteuse en temps par certains cliniciens ayant expérimenté l'outil (Chetelat-Mabillard, 2003).

Le **Protocole Toulousain d'Evaluation de la Communication du Couple Aphasique (PTECCA)** a été construit par Deka, Iché et Druelle dans le cadre de leur mémoire d'orthophonie en 2007 puis révisé en 2008-2009 (Iché, Rives & Joyeux, 2012). D'orientation clinique et s'inspirant des théories de Jakobson et Grice, cet outil vise à établir, *via* une analyse conversationnelle, le profil communicationnel du patient aphasique et de son conjoint, pour en dégager un projet de guidance thérapeutique plaçant le partenaire au cœur du dispositif de remédiation. Le PTECCA s'inscrit donc dans une démarche écosystémique, dont l'objectif est de « réorganiser les stratégies de communication du patient ET de son entourage en fonction des besoins du sujet aphasique » (Iché & al., 2012, p. 82). Il inclut des épreuves similaires à celles du TLC ou de la GOPCC, filmées pendant une trentaine de minutes. Les résultats se présentent sous la forme d'une grille synthétique et d'une grille détaillée de l'interaction. A notre connaissance, les travaux sur le PTECCA se poursuivent pour apporter des améliorations aux grilles d'observation ainsi qu'aux tâches testées (Iché & al., 2012). La validité thérapeutique de cet outil demeure en attente de validation par l'Union Nationale pour

le Développement de la Recherche et de l'Évaluation en Orthophonie (UNADREO). Par ailleurs, les assises théoriques de l'outil sont jugées faibles sur le plan linguistique par certains spécialistes des sciences du langage.

Le **Support d'Observation Clinique des Interactions** (annexe n°1) a été bâti en 2012 par Catherine Ortolan dans le cadre de son mémoire d'orthophonie. Dans la continuité des travaux de Marie Dit Dinard (2008), Trincherio (2009) et Métay-Ségui (2009), à la recherche d'un compromis entre observation intuitive et analyse détaillée de corpus, Ortolan a élaboré cet outil pour permettre au clinicien de recueillir, par observation directe, tous les comportements à l'œuvre lors de l'interaction entre une personne cérébrolésée et son partenaire privilégié à l'occasion d'une situation réelle de conversation informelle. Sont exclus de la population cible les patients porteurs de lésions neurodégénératives, pour lesquels il existe déjà un outil, la Grille d'Évaluation des Capacités de Communication des patients atteints de la maladie d'Alzheimer (GECCO).

Différents critères conversationnels sont proposés dans ce support. Ils sont issus d'une revue de littérature des atteintes communicationnelles consécutives à une lésion cérébrale et prennent également en compte les critères pertinents dégagés par Métay-Ségui (2009) dans le cadre de l'analyse conversationnelle de l'interaction entre un patient aphasique et sa conjointe. De plus, l'outil intègre les données des protocoles d'évaluation PFIC et CAPPA.

Pensé pour être un outil d'analyse complémentaire aux évaluations cognitives et pragmatiques classiques, ce support est articulé autour des points suivants :

- Dynamique de l'échange (proxémie, posture émotionnelle apparente, outils externes, informations générales sur le comportement des interactants)
- Analyse conversationnelle (gestion de la conversation : thèmes, tours de parole, actes de langage – matériau de la conversation : outils verbaux, paraverbaux et non verbaux)
- Gestion de la compréhension mutuelle
- Comportements mis en œuvre par les interactants en cas de difficultés
- Gestion des incidents et réparations (informativité, intelligibilité, coopération/motivation, respect des règles conversationnelles, compréhension, adaptation relationnelle)
- Synthèse des observations et axes thérapeutiques

Se voulant aisé d'utilisation, le support doit permettre une observation directe (si possible au domicile du patient) sans recours à la vidéo, ce qui réduit le caractère artificiel de la situation. Une fois rempli, il sert de base au clinicien pour faire un état des lieux de la dynamique

conversationnelle, identifier les stratégies utilisées par les partenaires de conversation et définir le projet thérapeutique visant à améliorer la communication entre les interlocuteurs.

L'outil a été testé auprès d'un collègue d'orthophonistes. D'abord formés à sa prise en mains, les orthophonistes l'ont ensuite utilisé pour coter deux corpus vidéo mettant en scène des patients aphasiques et leur conjoint(e) et ayant fait l'objet d'analyses conversationnelles par Marie Dit Dinard (2008) et Métay-Ségui (2009). Le support a globalement obtenu un accueil favorable en raison de l'observation précise qu'il permet (les notations des observateurs convergent avec les résultats des analyses conversationnelles) tout en étant facile et rapide à utiliser en comparaison avec d'autres outils.

Cependant, Ortolan souligne la principale faiblesse de son étude : l'absence de test de ce support d'observation pour d'autres pathologies que les aphasies, ce qui ne lui a pas permis de vérifier qu'il est également utilisable dans le cas des autres pathologies cérébrales acquises (dysarthries, lésions frontales, lésions droites spécifiques...).

2.4.2. L'aidant naturel, partenaire privilégié de communication

La lésion cérébrale produit un bouleversement de la vie du CLD mais également de son entourage proche. Les rôles de chacun doivent s'ajuster aux changements physiques, cognitifs, comportementaux et émotionnels du malade. Emerge alors la fonction d'aidant naturel (proche venant en aide à titre principal à une personne dépendante de son entourage pour assurer les activités de la vie quotidienne), qui s'impose au conjoint (voire à l'un des enfants).

La relation au sein du couple devenant asymétrique (Togher, Hand & Code, 1996, cités par Dardier, 2004), des changements interactionnels sont fréquents. L'aidant doit alors adapter ses stratégies conversationnelles (Peter, 1995) pour continuer à communiquer avec le cérébrolésé et l'accompagner au quotidien compte-tenu de sa perte d'autonomie.

Selon la qualité du lien pré-existant entre le malade et son aidant principal, on observe deux façons principales d'endosser le rôle d'aidant (Rigaux, 2009). Lorsque la vision est centrée sur l'aidant, celui-ci vit souvent son rôle comme un fardeau (stress chronique résultant des tentatives permanentes d'adaptation aux besoins du cérébrolésé pouvant mener l'aidant à un épuisement physique et/ou psychique). Cette attitude peut être frustrante pour le patient, qui

n'a presque jamais le contrôle de l'échange. Dans l'autre cas, la vision est centrée sur la relation aidant-aidé, alors vécue comme une expérience porteuse de sens dans laquelle l'aidant développe des compétences lui permettant de produire des conduites communicatives plus adaptées à la situation (Dardier & Bernicot, 2000) et sources d'étayage pour le patient.

Le rôle de l'aidant naturel est de plus en plus intégré en clinique grâce au développement de l'approche systémique, qui considère que la maladie est prise dans le système familial du patient et que ses conséquences ne peuvent être appréhendées en dehors de ce contexte. L'impact de l'attitude du partenaire privilégié de communication est donc placé au cœur des recherches récentes concernant les modalités d'évaluation et de rééducation des troubles de la communication consécutifs aux lésions cérébrales acquises (Ferré & al., 2011).

2.4.3. Remédiation orthophonique des troubles de la communication des CLD

Si les outils de remédiation des troubles de la communication des CLD restent encore peu développés en langue française, plus particulièrement dans le domaine des habiletés pragmatiques (Ardisson & Besnardeau, 2007), l'intervention orthophonique auprès de ces patients se développe néanmoins peu à peu. Elle est primordiale pour diminuer le handicap communicationnel engendré par ces troubles et requiert une approche très personnalisée eu égard à la grande diversité des profils communicationnels rencontrés. Les approches les plus récentes s'inscrivent dans les perspectives présentées ci-avant : approche fonctionnelle et pragmatique d'une part (De Partz, 2001) visant à optimiser les capacités de communication résiduelles du patient, approche interactionniste d'autre part. Dans ce cas, la conversation étant considérée comme une co-construction des partenaires, l'interlocuteur du patient est placé au cœur du projet thérapeutique (thérapie dynamique interactive). En effet, sa propre prise de conscience des stratégies efficaces et inefficaces lui permet d'ajuster son comportement pour restaurer une communication fonctionnelle avec le CLD (Dardier & Bernicot, 2000).

La décision d'intervention repose principalement sur l'analyse des éventuels déficits de communication du CLD, mis en évidence lors de l'évaluation. Il est crucial de resituer ces déficits dans leur dimension fonctionnelle car le handicap communicationnel des CLD peut s'avérer bien plus important que ne le laissent supposer les signes objectivement notés lors de

l'évaluation. Les autres troubles cognitifs éventuels du patient (déficit attentionnel, exécutif, mnésique...) sont également intégrés pour orienter l'intervention. Par ailleurs, d'autres facteurs vont également influencer la décision d'intervention orthophonique : motivation du patient à la thérapie et conscience d'une modification de ses capacités de communication, âge et niveau socioculturel, état physique et émotionnel (Moix & Coté, 2004).

Les principes de prise en charge sont les suivants (Ferré, 2013) :

- Travailler la connaissance et la conscience des troubles auprès du patient et de ses proches afin d'obtenir une meilleure adhésion au programme de rééducation proposé. Il convient de sensibiliser le CLD à ses difficultés de communication en le confrontant à de nouvelles expériences, qui lui permettront de confronter ses croyances à la situation. Des conversations (éventuellement filmées) avec le thérapeute ou les proches du patient CLD sont critiquées avec le patient (prise d'initiative, tours de parole, maintien de l'échange, expression des émotions...) afin de mettre en évidence les comportements adéquats ou non et de nombreux feed-back sont fournis (pictogrammes, supports visuels et auditifs).
- Inclure au plus tôt l'aidant naturel dans la rééducation (situations de communication patient-aidant ou patient-aidant- thérapeute) pour identifier les attitudes facilitatrices et compensatoires et favoriser la généralisation des comportements développés lors de la rééducation (Ferré & al., 2011).
- Prévoir une progression en termes de difficulté et de généralisation, estomper peu à peu les feed-back. Le transfert des acquis obtenus en situation contrôlée vers des situations de communication plus écologiques constitue l'une des difficultés majeures de ce type de prise en charge. C'est pourquoi l'approche doit être très fonctionnelle, s'appuyant sur des contextes de rééducation proches de la vie quotidienne et impliquant autant que faire se peut les proches du patient (Dardier, 2004).
- Prendre en compte les fréquents troubles cognitifs associés (déficit d'inhibition, de flexibilité mentale, attention labile...) pouvant interférer avec les habiletés verbales en adaptant les tâches, les moyens et le contexte de la rééducation.

3. Question de recherche et objectifs

Les développements ci-avant ont montré que les patients CLD sont, pour plus de la moitié d'entre eux, confrontés à des troubles de la communication, susceptibles d'entraver de façon conséquente leurs interactions familiales, professionnelles et sociales. L'orthophoniste, spécialiste du langage et de la communication, a un rôle majeur dans l'accompagnement de ces patients et de leur entourage afin de faciliter la restauration d'une communication fonctionnelle. Pour ce faire, il dispose de différents outils d'évaluation et de remédiation. Nécessitant un certain temps d'appropriation et une pratique régulière, ils sont pour la plupart assez peu écologiques et se révèlent coûteux en temps de passation et d'analyse. Bien qu'assez faiblement utilisés, certains outils centrés sur le patient, tels le MEC ou le PFIC (Rault & Saint-Pé, 2013), n'en demeurent pas moins intéressants. Concernant les outils centrés sur l'interaction, l'évaluation qu'ils permettent reste souvent insuffisante pour s'appuyer sur la collaboration de l'aidant naturel.

Partant de ce constat, Ortolan a bâti en 2012 un support d'observation clinique des interactions entre un cérébrolésé et son partenaire privilégié de conversation, afin de proposer un outil plus aisé d'utilisation, préservant le caractère spontané des interactions et visant à dégager les points d'appui mobilisables par le partenaire.

Testé dans le cadre de lésions gauches ayant entraîné une aphasie, le support a démontré sa pertinence clinique, en objectivant de nombreux comportements présents dans deux conversations entre patient aphasique et partenaire privilégié de conversation, permettant ainsi de faire l'économie d'une analyse conversationnelle.

N'ayant pu être testé à ce jour pour d'autres pathologies que les aphasies, nous ignorons si ce support d'observation clinique répond bien à d'autres profils de cérébrolésés et plus précisément aux CLD, qui constituent l'objet du présent travail.

Notre question de recherche est donc la suivante : le support d'observation clinique des interactions développé par Ortolan permet-il de rendre compte des particularités communicationnelles des patients CLD ?

L'usage d'un tel support d'observation présenterait un intérêt certain pour la pratique clinique orthophonique auprès de ce public, souvent sous-diagnostiqué en raison du caractère discret

des troubles consécutifs à la lésion cérébrale et du manque d'appropriation des outils existants par les orthophonistes. Les observations recueillies grâce au support constitueraient une ligne de base à l'intervention thérapeutique auprès du patient CLD et de ses proches, dans le respect d'une approche interactive.

De nature qualitative, notre travail de recherche s'appuie sur une méthode exploratoire et présente les objectifs suivants :

- Identifier les critères pertinents d'observation de l'interaction entre un patient CLD et son partenaire privilégié de conversation. Dans le cadre d'une étude de cas, et en lien avec les données théoriques relatives aux interactions et aux troubles de la communication chez les CLD, nous réaliserons l'analyse conversationnelle de l'interaction entre un patient CLD et son épouse pour en extraire les critères pertinents d'observation.
- Confronter les critères pertinents dégagés ci-avant avec les critères figurant dans le support d'observation clinique des interactions d'Ortolan et proposer d'éventuelles adaptations du support pour envisager son utilisation auprès de la population des CLD.

Notons que, bien qu'il ne fasse pas partie du périmètre du présent travail, seul un test de l'outil (après adaptations éventuelles) auprès d'un collègue d'orthophonistes en situation clinique fictive face au corpus vidéo de l'étude de cas permettrait de vérifier l'adéquation du support, en comparant les comportements relevés par les orthophonistes *via* son utilisation avec les résultats de l'analyse conversationnelle du corpus vidéo, présentée dans la partie pratique qui suit.

Partie pratique

1. Aspects méthodologiques de l'analyse conversationnelle

L'analyse conversationnelle a émergé aux Etats-Unis dans les années 60, sous l'impulsion de Sacks et Schegloff.

D'un point de vue linguistique, Maingueneau (2009) en fait deux présentations. En son sens restreint, elle désigne l'étude des interactions orales menées dans la perspective de l'ethnométhodologie. En un sens non restreint, elle doit plus largement être assimilée à une analyse des interactions verbales qui s'oriente soit vers l'étude des relations entre les constituants linguistiques de l'interaction (modèle de « l'Ecole de Genève », 1985) soit vers l'étude des relations qui s'établissent entre les participants à travers l'interaction.

En pathologie du langage, avec Perkins (2001), on retient que l'analyse conversationnelle est une approche empirique qui utilise des enregistrements de conversations naturelles et se concentre sur les échanges de parole entre les individus, mais également sur la contribution des ressources prosodiques et gestuelles. Elle est donc envisagée pour obtenir une description précise de la manière dont les interlocuteurs collaborent à la réussite de la conversation (De Partz, 2001).

S'intéressant plus particulièrement aux études portant sur des analyses conversationnelles en présence de personnes atteintes d'aphasie, De Partz indique que ces analyses sont « généralement connues pour leur haut degré de validité » mais « habituellement contestées au niveau de leur fiabilité » (De Partz, 2007, p. 244), du fait de grandes variations dans le nombre de réparations. Ces variations, selon elle, seraient liées aux différents contextes situationnels, aux partenaires impliqués dans l'échange et au thème de la conversation.

Cette auteure souligne que l'analyse conversationnelle est un outil d'évaluation clinique qualitatif des difficultés pragmatiques, qui permet de mettre en évidence les stratégies interactionnelles réellement utilisées par le patient et par son partenaire pour réparer les incidents conversationnels. Nous verrons, dans un premier temps, qu'elle relève d'une démarche inductive, puis, dans un deuxième temps, nous distinguerons l'analyse transversale de corpus, et l'analyse longitudinale.

1.1. Une démarche inductive

L'analyse conversationnelle repose sur une méthode inductive. Elle part de l'observation des données du réel.

Traverso (2009) décrit une démarche en cinq étapes :

- Le choix des situations

Il dépend d'hypothèses préalables sur ce que l'on cherche et sur les situations susceptibles de le procurer.

- L'observation

Se posent notamment les questions de la nature du terrain d'observation, public ou privé, et de la position de l'observateur : est-il seulement observateur, ou bien également participant à l'interaction ?

- La collecte des données

Le chercheur devra choisir entre enregistrer les données à micro caché ou avec l'accord préalable des participants. Sur un plan technique, l'enregistrement peut être audio ou vidéo, et cela aura des conséquences sur l'analyse. En général, la vidéo est privilégiée car elle permet de prendre en compte les ressources non verbales.

- La transcription

Elle cherche à conserver à l'écrit le maximum des traits de l'oral.

La transcription peut être présentée de différentes manières (Traverso, 2009) :

- En lignes : chaque tour de parole s'accompagne d'un retour à la ligne
- En partition : une ligne est attribuée à chaque locuteur, ce qui facilite la représentation des interruptions et des chevauchements mais complique la lecture.

Il existe des conventions de transcription auxquelles on peut se référer. Généralement, on utilise une transcription orthographique et non pas phonétique. Notons de garder à l'esprit la devise « il est impossible, mais aussi inutile de tout noter » (Traverso, 2009, p. 23).

- L'analyse elle-même

Traverso (2009) conseille de toujours s'adapter à l'objectif de départ en procédant par étapes. Autrement dit, le corpus lui-même oriente bien souvent l'analyse vers tel ou tel aspect.

1.2. L'analyse du corpus

Traverso (2009) distingue les analyses transversales des analyses longitudinales, complémentaires l'une de l'autre.

Dans l'analyse transversale, le chercheur étudie un phénomène dans les différentes interactions du corpus. L'identification du phénomène peut être fondée sur une catégorie *a priori* ou être construite à partir des données. On peut par exemple décider d'étudier un acte de langage tel que le compliment.

Dans l'analyse longitudinale, le chercheur vise à rendre compte d'une interaction dans son déroulement. Cette approche présente l'intérêt de permettre de décrire des séquences et d'observer des enchaînements d'actes. Elle comporte toutefois un risque : celui de décrire non des procédures courantes mais des particularités propres aux locuteurs en présence et à leur relation. Notre étude de cas relève de ce type d'analyse : nous tâcherons de rendre compte du déroulement d'une conversation entre un patient et son épouse.

Dans tous les cas, l'analyse comporte des éléments d'ordre quantitatif et qualitatif.

L'analyse quantitative peut concerner par exemple le nombre et la répartition des temps de parole, des tours de parole, des mots produits, des régulateurs, des phatiques etc.

L'analyse qualitative peut porter sur la gestion des tours de parole, des changements thématiques ou encore des obstacles conversationnels et leur réparation, soit sur le comment la conversation se déroule.

2. Présentation de l'étude de cas

Notre objectif étant d'évaluer la pertinence clinique du support d'observation élaboré par Ortolan (2012) auprès de patients CLD, les principaux critères de sélection du couple étaient les suivants : patient victime d'une lésion hémisphérique droite « pure », ayant dépassé la phase de récupération spontanée, conjoint présentant une attitude de soutien et une envie de communiquer avec le patient.

Les informations ci-après nous ont été apportées par l'orthophoniste de Monsieur L (bilan d'évolution d'août 2012 en annexe n°2) ou font suite à notre rencontre avec le couple à son domicile.

Ingénieur en retraite depuis 7 ans, Monsieur L est âgé de 70 ans. Droitier, il vit avec son épouse de 63 ans, retraitée énergique au fort tempérament. Ils ont deux fils qui vivent dans la région. Monsieur L est un homme très actif et entreprenant, pratiquant des loisirs qui le passionnent dont plusieurs sont partagés avec son épouse.

En mars 2010, Monsieur L a subi un accident vasculaire cérébral ischémique au niveau de l'hémisphère droit. Après les soins en service de neurologie, il a bénéficié d'un séjour en service de rééducation fonctionnelle et neurologique hospitalier (kinésithérapie, ergothérapie et bilan neuropsychologique). A son retour au domicile, en septembre 2010 les soins se sont poursuivis en kinésithérapie (3 séances hebdomadaires) et en orthophonie (2 séances par semaine).

Il présentait alors :

- une hémiplégie gauche, la récupération de la marche était bien engagée ;
- une paralysie faciale gauche dont sa femme et lui se plaignaient du fait d'écoulements au niveau de la commissure labiale lors des repas ;
- une héminégligence gauche ;
- des troubles attentionnels envahissants qui ne lui permettaient pas de se concentrer sur une tâche sans adhérer à toute stimulation extérieure, ni d'inhiber des paroles sans lien avec le thème en cours ;
- des troubles dysexécutifs ;
- un défaut d'initiation lors de la réalisation des actes de la vie courante ;
- un manque d'initiative dans la vie quotidienne ;
- une discrète anosognosie, affectant essentiellement les troubles cognitifs.

Après bientôt trois ans de prise en charge orthophonique, on note chez Monsieur L une récupération motrice satisfaisante concernant la paralysie faciale, qui constituait la demande spontanée du couple. Les troubles attentionnels (maintien de l'attention, héminégligence) et exécutifs ont également été travaillés en séance, à l'initiative de l'orthophoniste. L'attention est désormais moins labile face aux distractions potentielles (internes telles qu'une pensée parasite ou externes telles que les stimuli de l'environnement) et les compensations de l'héminégligence sont plus efficaces. Les activités proposées dans le domaine exécutif sont souvent jugées difficiles et fatigantes par Monsieur L. Si les fluences se sont bien améliorées, l'organisation reste délicate et coûteuse (gestion des contraintes et des informations) mais elle est facilitée par la verbalisation des étapes de réalisation, que l'orthophoniste encourage.

Sur le plan de la communication, Monsieur L présente un langage et une parole tout à fait fonctionnels. On note des propos teintés de désinhibition (difficulté à retenir ou différer la verbalisation d'une pensée non adaptée socialement ou non adaptée au contexte d'énonciation) et une certaine difficulté à organiser son discours lorsque les sujets sont techniques, ce qui gêne la compréhension de son interlocuteur. Son épouse a remarqué que Monsieur L a tendance à provoquer des ruptures de thèmes dans la conversation et à s'échapper sur le mode de l'humour. Dans un contexte de légère anosognosie, la prise en charge orthophonique aide Monsieur L à prendre conscience de ces difficultés et à mieux contrôler son comportement.

L'AVC a fortement modifié la vie quotidienne du couple. Madame L a d'emblée pris en charge l'ensemble de la vie domestique, craignant que son époux ne tombe et se blesse. Elle juge son mari lent et désorganisé dans les actions qu'il entreprend mais se dit également épuisée de porter le quotidien à bout de bras. Monsieur L est en demande d'autonomie et souhaite que son épouse lui fasse confiance et le laisse participer aux activités courantes, prendre des initiatives même si cela prend du temps. Un nouvel équilibre est à construire, tous deux sont motivés pour y arriver et font, le plus souvent, preuve d'écoute mutuelle.

Sur le plan social, Monsieur L a tenté de reprendre certaines activités mais les limites physiques et cognitives empêchent bien des avancées. Il garde cependant un bon moral, fait des projets avec son épouse et sait apprécier les événements positifs du quotidien.

Pour éviter l'épuisement de Madame L, qui a pu faire part d'une certaine lassitude, l'orthophoniste lui a suggéré à plusieurs reprises de se rapprocher de la maison des Aidants de Nantes. Ce lieu de ressources à destination des proches de patients fragilisés par la maladie propose un temps de parole mais également diverses activités aux aidants naturels pendant que leur proche est pris en charge dans la structure. L'idée ayant fait progressivement son

chemin dans l'esprit de Madame L, cette dernière s'est depuis quelques mois rapprochée de la maison des Aidants, où elle dit trouver une oreille attentive aux difficultés qu'elle peut rencontrer dans la vie quotidienne avec son époux et où elle participe à plusieurs des activités proposées. Appréciant beaucoup ce soutien et cette présence, Monsieur et Madame L ont même participé à un séjour de vacances organisé par la structure, avec d'autres couples aidant-aidé.

3. Mise en place de l'analyse conversationnelle

3.1. Constitution du corpus

L'orthophoniste de Monsieur L a proposé au couple de participer à un travail de recherche ayant pour support une conversation filmée entre un patient CLD et son partenaire privilégié. Tous deux en ont accepté le principe grâce à la relation de confiance établie avec l'orthophoniste depuis près de trois ans.

Cet accord de principe obtenu, l'orthophoniste nous a ensuite conviées à une rencontre avec le couple, à leur domicile, nous permettant de faire connaissance et de répondre à leurs questions concernant notre travail de recherche. Cette rencontre a également été l'occasion pour le couple de s'acclimater à la présence de la caméra puisque l'orthophoniste a testé différentes dispositions de l'appareil et procédé à quelques enregistrements d'essai. Le recours à la vidéo est précieux pour recueillir et analyser les éléments paraverbaux et non verbaux de la conversation mais présente l'inconvénient de mettre mal à l'aise les sujets filmés. Cette première rencontre a aidé Monsieur et Madame L à se familiariser avec la caméra, voire à oublier sa présence à certains moments, d'après leurs dires.

L'enregistrement du corpus s'est déroulé à domicile la semaine suivante, en la seule présence de l'orthophoniste, afin de s'approcher au mieux d'une situation naturelle de conversation, sans multiplier les observateurs. Installés autour de la table du séjour, les époux viennent de prendre un thé avec l'orthophoniste, qui ne participe pas à la conversation filmée. Le thème initial de la conversation a été suggéré par celle-ci, en lien avec les activités du couple au cours des derniers jours.

Après retrait de deux séquences dans lesquelles apparaît une personne venue effectuer de petites réparations au domicile du couple, la durée finale du corpus est de 5 minutes et 41 secondes.

3.2. Règles de transcription

La transcription du corpus ainsi que les règles utilisées figurent en annexe n°3. Nous avons retenu le système de transcription en lignes (chaque tour de parole s'accompagne d'un retour à la ligne), qui facilite la description et la lisibilité de la conversation. Aucun système de transcription unifié n'existant à ce jour, les règles retenues sont issues des préconisations de Traverso (2009) et des travaux du groupe de recherche Interaction CORpus (2013) qui a élaboré la convention ICOR.

4. Analyse conversationnelle et résultats

4.1. Matériel verbal

4.1.1. Nombre de mots et contenu des productions verbales

Dans l'analyse qui suit, le mot est identifié en référence à la définition donnée en partie théorique¹. Le comptage du nombre de mots produits par chaque locuteur au cours de la conversation, incluant les petits mots, traduit la contribution quantitative de chacun à l'échange. On obtient la répartition suivante :

¹ Pour rappel, « des unités graphiques créées sur l'espace de la page par la décision du transcripateur, de façon à rendre lisible le document étudié » (Gaulmyn, 1991, p. 203)

Nombre de mots par locuteur	Monsieur L	Madame L	Total
	351	1036	1387

Le nombre de mots produits dans la conversation est proportionnellement un peu plus élevé que la moyenne indiquée par Cosnier (1991) : 1387 mots contre environ 1080 mots attendus compte-tenu de la durée du corpus. La répartition se fait à l'avantage de Madame L, qui produit à elle seule 75% des mots du corpus. Il existe donc un déséquilibre important de l'échange concernant le nombre de mots produits par les locuteurs, traduisant la réduction de l'expression verbale de Monsieur L.

Les productions verbales du patient se caractérisent principalement par des phrases relativement courtes (d'une trentaine de mots maximum) et de construction simple ainsi que des mots isolés oui/non.

42 MON l'année prochaine on d'mand'ra une table à jean-michel il en a plein dehors

Quant à son épouse, ses phrases sont généralement plus longues et de complexité modérée sur le plan syntaxique.

57 MME non j'en f'rai rien\ ma parole j'en f'rai rien\ (.) j'préfère garder les la PIERRE à l'état brut pas abîmée\ et la mettre dans un coin où z où j'la r'garde\ (MME tourne le buste et les bras vers la cheminée) que: que d'la démonter pour en faire des bijoux qu'j'en aurai rien à fout'\ hein euh j'en ai plus qu'assez des bijoux\ tu crois pas// (.) hein//

On note à six reprises des répétitions de mots au cours des prises de parole du patient (contre quatre pour son épouse), ce qui peut traduire une hésitation élocutoire ou encore une gêne ressentie face à la situation filmée.

24 MON [oui (.) ça (.) c'est c'est c'est l'ensemble qui s'vend\

4.1.2. Les marques de l'interaction

Nous nous inspirons directement de la démarche proposée par Traverso (2009) qui consiste à classer les « petits mots » selon les fonctions qu'ils assurent, en intégrant les régulateurs de

type verbal.

Marques de l'interaction	Monsieur L	Madame L
<i>Indication de la structure globale de l'interaction</i>		
Ouvreurs (par contre, mais)	2	0
Conclusifs (voilà, donc voilà, alors...)	1	2
Ponctuants (bon, ben, euh, pff...)	5	35
<i>Manifestation de la co-construction</i>		
Marqueurs phatiques appelant l'attention (tu vois, tu sais, tu crois pas...)	0	7
Marqueurs de recherche d'approbation discursive (hein...)	0	8
Signes régulateurs de type verbal (oui, d'accord, ah, hm, ah oui, oui oui, hein ?...)	19	18
<i>Marquage de la production discursive</i>		
Marqueurs de planification (pis, et puis, donc...)	4	7
Marqueurs de reformulation	0	2
<i>Articulation des énoncés</i>		
Connecteurs ou opérateurs (donc, voilà...)	5	26
Total	36	105

Dans le discours de Monsieur L, on relève deux ouvreurs, qui sont deux « par cont' » :

3 MON (par cont') où est-ce que tu as mis la pierre avec des améthystes dessus\

44 MON par cont' tu vas (nous ; me) retrouver la pierre\ (.) avec les t - taméty les améthystes dessus\=

Pour Traverso (2009), les ouvriers introduisent souvent une intervention qui initie un échange en rupture avec ce qui précède. En cela, nous avons fait le choix de classer ce « par cont' » parmi les ouvriers. Mais Traverso ajoute que des marqueurs comme « à propos » ou « tiens » précèdent souvent des éléments qui ne sont justement pas à propos mais manifestent la volonté du locuteur de s'inscrire dans la continuité du discours. Dans le cas présent, si l'utilisation du « par cont' » est certainement une preuve de l'investissement de Monsieur L dans l'échange, il n'en reste pas moins que cela provoque à deux reprises une brutale rupture de thème dont on peut douter qu'elle soit consciente et qui semble plutôt relever d'une forme de persévération. On en a pour preuve les réactions consécutives de son épouse :

4 MME ((ri[re])) (ASP) mais\ (.) ça c'est des:: des pierres:: de ni[co//
 45 MME =mais c'est une FIXATION// CETTE PIERRE// avec les améthystes//=

Par ailleurs, les marques des activités phatique et régulatrice sont révélatrices de la synchronisation interactionnelle et du rôle de chacun dans l'échange.

S'agissant des signaux phatiques verbaux, on constate que Monsieur L n'en émet aucun, alors que son épouse en produit 15.

Madame L fait clairement preuve de son engagement dans la dynamique de l'échange en sollicitant régulièrement une manifestation de la part de son mari. En cherchant à le faire réagir à ses propos, elle vérifie son niveau d'écoute et d'attention. Elle participe grandement au maintien du lien interlocutif avec lui.

Cette activité phatique est peut-être absente du discours de Monsieur L en raison des ressources cognitives qu'elle mobilise en plus de celles qui sont nécessaires à la production du message, et du fait d'une moins bonne capacité de prise en compte de l'interlocuteur.

S'il sollicite peu l'attention et l'approbation de son épouse dans ses prises de parole, en revanche Monsieur L montre bien son engagement dans l'échange et sa volonté de garantir la continuité du lien. Les 19 régulateurs présents dans son discours sont autant d'indices d'écoute et d'attention de sa part. Comme nous l'avons indiqué dans notre partie théorique, la co-construction du discours implique un effort conjoint et une coopération entre les participants. Notre analyse quantitative des marques de l'interaction révèle que Monsieur L s'inscrit dans cette démarche.

31 MME ah/ oui \ (.) donc c'est ça qu'tu veux qu'on achète/ [et qu'on
 32 MON [oui oui
 33 MME lui d'mande de l'monter\
 34 MON oui

35 MME hein //
36 MON oui \ (.) que ça oui=

Madame L utilise quasiment le même nombre de régulateurs que son époux. Dans son cas, l'activité régulatrice vise non seulement à faire la preuve de son écoute mais également à signifier son incompréhension vis-à-vis des interventions qui précèdent, invitant ainsi son mari à développer ou à préciser son propos.

11 MME donc euh ::: (.) °ouais\ i devait v'nir vendredi pis tu vois i vient maint'nant hein/°=
12 MON =hm (.) (pas) plus mal\
13 MME hein //
14 MON (c'est) p'têt pas plus mal

On relève dans son discours de nombreux ponctuants : c'est elle qui parle le plus et elle s'efforce de produire un discours clair, consciente des difficultés de son mari, et probablement en situation d'inconfort dans cette situation provoquée.

L'analyse des marques de l'interaction révèle certes l'engagement conversationnel des deux conjoints mais met aussi en évidence un certain déséquilibre de l'échange, en faveur de Madame L. Au regard des quantités et des proportions d'indicateurs de la structure de l'interaction, des marques de la production discursive et de celles de l'articulation des énoncés, il semble bien que ce soit elle qui tienne un rôle actif et qui veille le plus à la continuité du dialogue et du lien interlocutif. Les marques d'écoute et de soutien ainsi que les sollicitations sont nettement plus nombreuses de son côté. Monsieur L fait preuve d'une certaine passivité dans le déroulement de cette conversation.

4.1.3. Troubles linguistiques associés aux lésions droites

Nous faisons ici référence aux troubles linguistiques pouvant être observés chez les CLD et dont la description a été faite en partie théorique.

Le corpus étudié n'a pas permis de mettre en évidence de trouble de traitement sémantique des mots chez le patient.

Concernant les habiletés discursives et pragmatiques, les demandes de répétition ou de précision de la part de l'épouse traduisent le caractère peu informatif de certaines productions

du patient, en raison d'une quantité (et dans une moindre mesure d'une qualité) d'informations inadaptées.

- 31 MME ah/ oui\ (.) donc c'est ça qu'tu veux qu'on achète/ [et qu'on
32 MON [oui oui
33 MME lui d'mande de l'monter\
34 MON oui
- 47 MME (*MME fait non de la tête*) mais qu'est-ce qui t'prend là/ d'faire <((en riant)) des c- des cadeaux a-(vec) des améthysmes aux femmes// tu m'as jamais offert des colliers avec des améthysmes (moi)//>
48 MON c'est pas AUX femmes c'est A MA femme pardon\
49 MME ah c'est à moi qu'tu voulais faire les [améthystes//
50 MON [ben bien sûr\ (*MON hoche la tête*)

Le patient s'éloigne régulièrement du fil conducteur de la conversation (le vide-grenier) en produisant plusieurs ruptures de thème, introduisant ou ré-introduisant le thème de l'améthyste à trois reprises dans la conversation, ce qui a pour conséquence de surprendre puis d'agacer son épouse, qui tente tant bien que mal de ramener le fil de la conversation au thème principal. La cohérence de la conversation s'en trouve altérée et l'attitude réitérée du patient traduit un manque de prise en compte du discours de son interlocutrice et du contexte de la conversation. De plus, les propos du patient concernant son projet de tailler l'améthyste s'avèrent inadaptés, celui-ci n'ayant pas les compétences requises pour tailler des pierres précieuses.

- 43 MME oui/ (donc) peut-être qu'on pourra se mieux s'organiser/ on demand'ra son jumpy\ (.) ses tables/
44 MON par cont' tu vas (me) retrouver la pierre\ (.) avec les t - taméty les améthystes dessus\
45 MME =mais c'est une FIXATION// CETTE PIERRE// avec les améthystes//=

Mis à part le thème de l'améthyste, qui évoque une persévération et un discours centré sur soi, le patient initie rarement l'échange et contribue peu au partage de la responsabilité du développement et du maintien de l'échange, se plaçant la plupart du temps dans une position passive, en attente des questions de son épouse. Il existe donc chez Monsieur L un manque d'initiation verbale.

- 70 MME i répond jamais\ donc euh: pff (2'') donc voilà\\ on pourra continuer encore/ les vide-greniers//=
71 MON =ah oui\
72 MME qu'est-ce t'en penses// t'aimes bien\ toi//
73 MON oui j'aime bien\ (.) c'est sympa\ (.) on rencontre plein d'gens c'est c'est c'est très bien\

On note également dans le discours de Monsieur L une certaine adhérence au discours de son épouse (comme ci-après la reprise du verbe résoudre dans son énoncé) :

- 37 MME =ah bon/ d'accord\ (.) d'accord\ (.) oui donc on peut lui dire ça// (.) hein/ i'a ça aussi (.)
[à résoudre
- 38 MON [(mais) attends (.) j'vais d'abord l'résou- ach'ter l'matériel [puis

4.2. Matériel paraverbal et non verbal

4.2.1. Matériel paraverbal

Les caractéristiques paraverbales (vocales et prosodiques) sont porteuses des intentions d'un locuteur. Pour Coquet (2012), les paramètres vocaux (tension, qualité et modification de la voix) véhiculent essentiellement les émotions. Quant à la prosodie, en modulant les aspects suprasegmentaux de la parole, elle transmet les intentions linguistiques et émotionnelles, à travers les variations d'intonation, d'intensité, de rythme, de débit et les pauses.

Dans le corpus étudié, les éléments paraverbaux les plus notables concernent Monsieur L et sont les suivants :

- Une grande pauvreté des faits intonatifs chez Monsieur L

Faits intonatifs	Monsieur L	Madame L
Légèrement montants	2	34
Fortement montants	0	38
Sous-total faits intonatifs montants	2	72
Légèrement descendants	21	42
Fortement descendants	1	17
Sous-total faits intonatifs descendants	22	59
Total des faits intonatifs	24	131

Monsieur L produit environ sept faits intonatifs aux 100 mots tandis que son épouse en produit près de 13. Ces faibles variations d'intonation donnent peu de relief à son discours, qui apparaît détaché et dépourvu d'émotions. Elles ne facilitent pas l'enchaînement des tours de parole pour son épouse, qui ne peut discerner aisément les fins d'énoncé (habituellement marquées par une intonation descendante).

La production des faits intonatifs est très déséquilibrée chez Monsieur L : 90% sont des faits intonatifs descendants, alors que la répartition est proche du 50/50 chez son épouse. En raison de la quasi-absence de faits intonatifs montants, la fonction modale est mal restituée lors des productions de Monsieur L (énoncés interrogatifs, exclamatifs, impératifs). Si les actes de langage du corpus seront étudiés en détail dans la suite de l'analyse conversationnelle, on peut dès à présent noter que l'un des deux actes de langage interrogatifs produits par Monsieur L est assorti d'une intonation inadaptée (descendante alors qu'on attendrait une intonation montante) :

3 MON par cont' où est-ce que tu as mis la pierre avec des améthystes dessus\

La rareté des faits intonatifs montants chez Monsieur L peut être rapprochée de l'absence de marqueurs phatiques (généralement assortis d'une intonation montante) et de la quasi-absence d'actes de langage interrogatifs chez ce dernier.

Si les faits intonatifs sont peu nombreux chez Monsieur L, ils sont également caractérisés par une faible intensité dans 95% des cas (contre 60% chez son épouse).

50 MON [ben bien sûr\ (*MON hoche la tête*)

- Une rareté des variations d'intensité chez Monsieur L. Seuls trois faits accentuels sont produits chez lui au cours de la conversation, contre sept pour son épouse.

48 MON c'est pas AUX femmes c'est A MA femme pardon\

En ressort une impression de discours plat, manquant d'emphase et de nuance, et limitant la mise en exergue des éléments prégnants du message transmis.

- Un rythme légèrement saccadé, un débit souvent rapide et une sous-articulation fréquente entraînant une intelligibilité de la parole relativement altérée chez Monsieur L. En témoignent les segments incertains ou inaudibles de la transcription du corpus :

7 MON (*MON hoche la tête*) (tout bleu ; hm bleu)

De même, les signaux régulateurs verbaux « hein ? » émis par son épouse signent l'incompréhension de cette dernière et sa demande de reformulation face à certaines productions verbales de son mari :

12 MON =hm (.) (pas) plus mal\

13 MME

hein//

14 MON

(c'est) p'têt pas plus mal

Le nombre de pauses (18) au sein des productions verbales de Monsieur L est en harmonie avec les pauses de son épouse (46) si on les rapporte au nombre de mots produits par chaque locuteur. Dans les deux cas, il s'agit essentiellement de pauses d'une durée inférieure à une seconde, pouvant être interprétées comme une marque d'hésitation ou une fin de tour de parole non saisie par l'interlocuteur ou encore une gêne face à la situation filmée.

La perte ou l'atténuation de certaines caractéristiques prosodiques viennent appauvrir de manière considérable le discours de Monsieur L tant sur le plan linguistique qu'émotionnel, évoquant une dysprosodie. Fréquentes chez les CLD, ces modifications paraverbales desservent la transmission des intentions communicatives de Monsieur L et peuvent entraver la compréhension de son épouse.

4.2.2. Matériel non verbal

Contribuant, tout comme les composantes verbales et paraverbales, à la coordination interactionnelle, les éléments non verbaux marquants dans le corpus vidéo étudié sont analysés ci-après.

4.2.2.1. Proxémie et posture

Selon Cosnier (1977), les conditions spatiales de la communication ne se font pas au hasard, les positions respectives des interlocuteurs dépendant de la nature de leur relation et de la communication désirée. Dans le cas présent, le couple est installé à angle droit autour de la table du séjour. La distance des interlocuteurs, d'une cinquantaine de centimètres, est légèrement supérieure à la distance intime (0 à 40 cm) pouvant être observée au sein d'un couple selon les conditions. Elle correspond à la distance personnelle (45 à 125 cm), adaptée à une conversation familière.

En matière d'attitude posturale, on peut noter que celle de Monsieur L demeure très statique pendant toute la conversation : buste vertical, rigide, sans inclinaison, calé contre le dossier de

la chaise, main gauche en écharpe, main droite posée sur la cuisse. Seule sa tête pivote ponctuellement en direction de l'orthophoniste ou de la caméra, situées à sa gauche. Il convient de prendre en considération dans l'analyse l'hémiplégie gauche de Monsieur L, qui de fait entrave sa mobilité, ainsi que son héminégligence gauche. Ainsi la posture de Monsieur L apparaît globalement figée, comme en retrait, en accord avec le manque d'initiation verbale observé.

Loin du mimétisme postural pouvant s'observer dans les conversations familières, Madame L présente une posture bien plus souple et mobile, variant au gré de l'interaction. Son buste est fréquemment incliné antérieurement et à gauche, en direction de Monsieur L, comme pour faciliter un face à face rendu malaisé par l'installation à angle droit. Lorsqu'ils ne sont pas en mouvement, son bras droit est le plus souvent appuyé sur la table tandis que le gauche est posé sur sa cuisse. L'attitude posturale de Madame L, orientée vers son époux, transmet à ce dernier de nombreux signes phatiques et régulateurs et montre l'engagement de l'épouse dans l'échange. Madame L cherche probablement ainsi à compenser la posture figée de son mari, qui ne véhicule pas de signes synchronisateurs.

4.2.2.2. Gestes communicatifs

Les gestes communicatifs participent au processus énonciatif et/ou à sa régulation. Suivant la typologie de Cosnier et Vaysse (1997) présentée en partie théorique, le corpus vidéo permet de mettre en évidence les gestes communicatifs suivants :

Gestes communicatifs	Monsieur L	Madame L
<i>Quasi-linguistiques</i>		
Signes de tête oui	7	1
Signes de tête non	4	4
Autres (haussement d'épaule...)	3	0
Total gestes quasi-linguistiques	14	5
<i>Co-verbaux</i>		
Référentiels	1	12
dont déictiques	1	8
dont illustratifs	0	4

Expressifs (mimiques faciales...)	0	7
Paraverbaux (battements ou mouvements de tête, de mains, mouvements de sourcils...)	6	34
Total gestes co-verbaux	7	53
<i>Synchronisateurs</i>		
Phatiques (regards...)	0	14
Indices de proposition de tour	3	1
Régulateurs (hochements de tête, mimiques...)	7	19
Indices de candidature à la parole	6	0
Total gestes synchronisateurs	16	34

Nous notons globalement qu'en termes d'intensité et d'amplitude, les gestes produits par les locuteurs sont très différents tout au long de la conversation : très peu marqués chez Monsieur L et beaucoup plus expressifs chez son épouse.

- Gestes quasi-linguistiques

Ces gestes conventionnels substituables à la parole et propres à une culture donnée (signe oui/non de la tête, au revoir, viens, stop, chut...) sont plus nombreux chez Monsieur L que chez son épouse. C'est l'usage du signe « oui », retenu dans cette catégorie lorsqu'il traduit une réponse à une question de l'interlocuteur qui explique cette différence. En effet, Madame L a très peu l'occasion de répondre par l'affirmative aux questions de son époux puisque ce dernier émet très peu d'actes de langage interrogatifs. Monsieur L recourt à 14 gestes quasi-linguistiques, sans doute pour compenser sa réduction verbale. La majorité de ces gestes se substituent totalement à la parole et ont par conséquent un rôle clé dans l'interaction, ce dont ne manque pas de se saisir son épouse pour adapter ses propres productions.

- Gestes co-verbaux (référentiels, expressifs ou paraverbaux)

Monsieur L produit un seul geste référentiel au cours de la conversation. Il s'agit d'un geste illustratif de type spatiographique (il esquisse l'emplacement du collier d'améthyste qu'il aimerait faire réaliser). Dans le même temps, son épouse en produit 12 (huit gestes déictiques et quatre gestes illustratifs pictographiques), autour des thèmes du velux et de l'améthyste, probablement pour renforcer son argumentation ou être sûre d'être bien comprise par

Monsieur L.

Concernant les gestes expressifs co-verbaux, qui concernent la plupart des mimiques faciales et véhiculent l'essentiel de la composante affectivo-émotionnelle (joie, surprise, peur, colère, dégoût et tristesse) de l'énoncé d'un locuteur (Cosnier & Vaysse, 1997), il convient de préciser que la position des locuteurs nous permet de mieux voir le visage de Monsieur L que celui de son épouse. Monsieur L ne produit aucune mimique co-verbale, d'où l'aspect figé de son visage, qui ne véhicule aucune information sur son état émotionnel pendant ses prises de parole. Quant à son épouse, pour ce que sa position nous permet d'en voir, elle produit sept mimiques faciales, qui sont majoritairement des sourires, associés à un rire dans la plupart des cas. Leur contexte de production est pour partie associé au thème de l'améthyste, lorsqu'il est introduit ou réintroduit par son époux. Ces mimiques semblent traduire l'étonnement voire la gêne de l'épouse face à ce thème qu'introduit Monsieur L à plusieurs reprises.

Dernière catégorie des gestes co-verbaux, les gestes paraverbaux (battements ou mouvements de la tête, des mains) rythment la parole du locuteur et soulignent certains traits phonétiques, syntaxiques ou idéiques de ses propos. Là encore, ils sont très rares chez Monsieur L : un haussement de sourcils, trois mouvements de bras peu amples et deux mouvements de tête, dont l'interprétation est incertaine (regard vers la caméra et vers la table). En revanche, son épouse accompagne la plupart de ses interventions de nombreux gestes paraverbaux. Au nombre de 34, ils sont composés à part presque égale de mouvements de tête, latéraux ou en direction de son époux, et de mouvements de bras le plus souvent dirigés vers Monsieur L et ont pour fonction de scander et souligner son discours.

On peut donc noter une grande dissymétrie dans l'usage des gestes co-verbaux chez les locuteurs, même en les rapportant au nombre de mots respectivement produits par l'un et l'autre. Monsieur L n'accompagne son discours que de sept gestes tandis que son épouse en fait un usage presque permanent lorsqu'elle s'adresse à son mari, ce qui peut contribuer à soutenir la compréhension de ce dernier, étant donné la fonction de facilitation cognitive que permet la mimogestualité. Cependant, l'efficacité de cette facilitation peut se trouver amoindrie en raison du déficit des habiletés pragmatiques non verbales souvent constaté chez les CLD, y compris sur le versant réceptif.

- Gestes synchronisateurs (phatiques de la part du locuteur, conatifs ou régulateurs de la part du récepteur)

Éléments pragmatiques essentiels de l'interaction, ces gestes contribuent, tout comme les marqueurs verbaux de la co-construction, à réguler les échanges entre les locuteurs. Ainsi, Monsieur L ne produit aucun signe phatique intra-tour. En effet, l'immobilité de son regard,

presque toujours posé sur son épouse, ne permet pas à celui-ci de prendre une valeur de signal, ce qui se produit chez le locuteur tout-venant, qui ne regarde pas son partenaire de conversation en permanence (Cosnier & Vaysse, 1997). Il convient de rappeler que l'analyse du matériel verbal n'avait recensé aucun phatique verbal chez Monsieur L. Il n'existe donc aucune activité phatique de sa part au cours de ses interventions, ce qui montre qu'il ne cherche pas à provoquer de signaux rétroactifs chez son épouse afin de s'assurer qu'elle comprend son discours (peu de prise en compte de l'interlocuteur par manque de décentration). Le coût cognitif de la prise de parole rend peut-être difficile pour Monsieur L la mobilisation de signaux phatiques concomitants. En revanche, on peut identifier chez lui des indices de proposition de tour à la fin de trois de ses interventions (regard vers son épouse après un bref détournement de tête et arrêt concomitant de la parole).

En matière de signes régulateurs, on peut en compter sept chez Monsieur L (majoritairement des hochements de tête). Ajoutés aux 19 régulateurs verbaux recensés ci-avant et au regard quasiment posé en permanence sur son épouse, l'engagement de Monsieur L dans l'interaction ne laisse pas de doute, ce qui sécurise très probablement son épouse et l'engage à faire progresser la conversation.

Pendant les prises de parole de son épouse, on note chez Monsieur L six gestes (ouverture de bouche associée à une inspiration préparatoire, détournement de la tête) pouvant être assimilés à des indices de candidature à la parole (Cosnier & Vaysse, 1997). Deux d'entre eux étant situés dans les secondes précédant ses prises de parole concernant l'améthyste (tours de parole n°3 et n°44), ces indices semblent traduire ses tentatives d'introduction ou de réintroduction de ce thème dans la conversation.

Chez Madame L, on note un usage de 14 signes phatiques intra-tours. Il s'agit de regards, systématiquement associés à la parole (le plus souvent aux marqueurs phatiques verbaux appelant l'attention ou l'approbation discursive, qui sont au nombre de 15) et à des gestes communicatifs paraverbaux. Quant aux signes régulateurs, elle en produit 19. Quatre sont des mimiques (sourire, moue, étonnement) émises en réaction aux propos de son époux. Les autres sont des hochements ou extensions de tête, le plus souvent associés à des régulateurs verbaux (précédemment quantifiés à 18) dont deux « hein ? » exprimant une demande de clarification attendue de la part de Monsieur L.

Madame L mobilise donc en parallèle de nombreux synchronisateurs gestuels, le plus souvent associés à la modalité verbale, pour assurer son activité phatique et régulatrice, tandis que son époux, probablement en raison d'une difficulté à planifier et ajuster son comportement non verbal à la situation de communication, se limite à une gestualité régulatrice, qui demeure cependant très modeste eu égard au temps de parole très majoritaire de son épouse, pendant

lequel l'activité régulatrice de son mari pourrait s'exprimer. La « danse des interlocuteurs » (Cosnier & Vaysse, 1997) est par conséquent peu harmonieuse et déséquilibrée, l'autosynchronie (synergie chez le locuteur des événements paroliers et gestuels) et l'hétérosynchronie (synergie chez l'allocutaire d'événements gestuels synchrones des événements paroliers du partenaire locuteur) de Monsieur L étant très appauvries au regard de celles de son épouse.

4.2.2.3. Gestes non communicatifs

L'analyse n'ayant pas relevé de geste métacommunicatif (gestes et postures indiquant l'attitude de l'émetteur vis-à-vis de son message), le présent paragraphe est centré sur les gestes extra-communicatifs. Si ces gestes sont réputés non intentionnels sur le plan de la communication, ils véhiculent cependant des informations sur le climat de l'échange et la tension émotionnelle requise par l'interaction (Cosnier, 1977).

Gestes extra-communicatifs	Monsieur L	Madame L
dont mouvements de confort (croisement de jambes, bras, changement de position...)	0	7
dont gestes autocentrés (grattage, tapotement, bâillement...)	2	9
dont manipulation d'objets et activités ludiques	0	14
Total gestes extra-communicatifs	2	30

Les gestes extra-communicatifs de Monsieur L sont très rares, se limitant à deux gestes autocentrés (il se frotte la cuisse à deux reprises avec la main droite pendant quelques secondes).

Concernant son épouse, on retrouve les trois catégories de gestes, en nombre assez conséquent, tout particulièrement pour ce qui est de la manipulation d'objets. Elle saisit, manipule et actionne très souvent un stylo initialement posé sur la table, et ceci pendant des séquences pouvant durer plus d'une minute. Cette manipulation récurrente au cours de la conversation peut traduire sa gêne face à la situation filmée et à l'enjeu de devoir maintenir la conversation avec son époux, qui alimente peu l'échange. Les gestes autocentrés de Madame

L (frottements de main sur différentes parties de la tête) traduisent probablement un embarras, une difficulté dans l'échange :

2 MME [...] donc euh::: (*MME se frotte l'œil droit*) comment j'peux expliquer// (.)

Ils peuvent également exprimer sa lassitude face à la situation filmée :

74 MME oui/ (.) donc on va continuer comme ça\ (*MME se frotte le front*) (.) voilà voilà voilà\ j'suis un peu lasse là d'parler (.) bon la (.) la télé là tu m'énerves là\ vois-tu// ((rires))

4.3. Dynamique conversationnelle

4.3.1. Les tours de parole

4.3.1.1. Tours de parole et régulateurs

Considérant la distinction établie en partie théorique entre tours de parole et régulateurs, l'étude des prises de parole conduit aux résultats suivants :

Prises de parole	Monsieur L	Madame L	Total
Tours pleins	15	21	32
Tours mineurs	12	13	29
<i>Total des tours de parole</i>	27	34	61
Régulateurs	9	4	13
<i>Total des prises de parole</i>	36	38	74
<i>Durée des prises de parole</i>	65 secondes	276 secondes	341 secondes

L'étude quantitative montre un nombre de prises de parole équilibré entre Monsieur L et Madame L, conformément à la logique d'alternance. La grande différence entre les deux conjoints réside surtout dans la longueur de leurs prises de paroles.

Sur la base de la distinction entre tours authentiques (pleins ou mineurs) et régulateurs, il

apparaît que 56% des tours de parole sont produits par Madame L contre 44% par Monsieur L.

Si l'on s'intéresse à la nature des tours de parole, on observe chez les époux une majorité de tours pleins : 56% de tours pleins contre 44% de tours mineurs pour Monsieur, et 62% de tours pleins contre 38% de tours mineurs pour Madame. Rappelons que nous avons considéré comme tours mineurs les prises de parole à la fois courtes (inférieures à dix mots) et contribuant au thème en cours.

Si l'on examine enfin les prises de parole participant à la régulation de l'échange, elles représentent 25% des prises de parole de Monsieur L et seulement 10% de celles de Madame L.

Ces résultats sont en adéquation avec ceux des analyses effectuées précédemment : Madame L produit 75% des mots du corpus, ce qui explique à la fois que ses prises de parole représentent 80% du temps de parole total et qu'elle produise la majorité des tours de parole. En outre, les productions verbales de Monsieur L se composent essentiellement de phrases relativement courtes (d'une trentaine de mots maximum) et simples ainsi que de mots isolés. Cela est conforme avec la proportion de régulateurs observée dans ses prises de parole.

4.3.1.2. Modes de passage inter-tours

4.3.1.2.1. Enchaînements immédiats

On parle d'enchaînement immédiat lorsque deux tours de parole se succèdent sans aucune pause. L'enchaînement rapide dénote un fort dynamisme de la conversation.

Le nombre total d'enchaînements immédiats est de 15, répartis comme suit :

- Monsieur L : 7
- Madame L : 8

Les enchaînements immédiats attribuables à Monsieur L se produisent après un chevauchement ou un phatique de Madame, lorsque Monsieur reprend son idée ; en cas de partage d'un état interne exprimé par son épouse ; pour commenter une évaluation de Madame ; ou enfin après l'expression de son incompréhension par son épouse.

Les enchaînements immédiats attribuables à son épouse se produisent dans des circonstances similaires, à savoir après un chevauchement, ou au contraire dans un tout autre contexte : en vue de clôturer le thème ou dans le but d'exprimer son incompréhension face aux intentions de son mari.

4.3.1.2.2. Pauses inter-tours

La pause inter-tour se situe entre la fin du tour du locuteur a et le début de la prise de parole du locuteur b. Ne sont comptabilisées ici que les pauses supérieures à 1 seconde, qui peuvent, selon le contexte, entrer dans la catégorie des accidents conversationnels. C'est en effet la durée moyenne des pauses dans la conversation courante (Veneziano, 1999, cité par Trincherro, 2009).

Un seul tour de parole est précédé d'une pause de 2 secondes. Ce silence de début de tour de Monsieur intervient après une question ouverte de Madame qui l'invite à résumer son projet autour de l'améthyste :

63 MME qu'est-ce que j'viens d'te dire//(.) ça me\ ça ne tu viens d'dire que ça te (.) tu voulais m'l'offrir/
 hein: et et faire quoi//

(silence 2'')

64 MON enl'ver quelques cristaux (.) et pis aller chez l'bijoutier ou machin pour en faire une un p'tit
 collier avec euh avec un: (.) (*MON met la main près de son cou*) avec la pierre au bout=

Cette pause correspond sans doute au temps de réflexion nécessaire à Monsieur L pour élaborer sa réponse. On constate donc qu'en-dehors de cette occurrence, qui intervient d'ailleurs en fin de conversation, à un moment où il commence peut-être à présenter une certaine fatigue, Monsieur L ne rencontre pas de difficulté à enchaîner aux points de transition.

4.3.1.2.3. Chevauchements

Le chevauchement consiste en la prise de parole du locuteur b en même temps que le locuteur a.

Certains chevauchements ne menacent pas le locuteur en place puisque le tour de ce dernier

n'est pas interrompu :

- 4 MME ((ri[re]) (ASP) mais\ (.) ça c'est les::: les pierres:: de ni[co//
5 MON [((rire)) [ouais mais=
6 MME =quand il était p'tit pis i: veut les vendre\ (*MON fait non de la tête deux fois consécutives*) il a
(.) ah oui/ non et: ah oui l'améthyste c'est les espèces de cristaux qui ressortent là\

D'autres, en revanche, impactent fortement l'interaction : ce sont les chevauchements interruptifs qui donnent lieu à l'arrêt du tour du locuteur a et à une prise de parole du locuteur b :

- 53 MME =c'est gentil au niveau de\ l'idée// (.) mais quelque part euh: (.) mais j'te la r'trouv'rai c'te
Pierre mais j'ai pas envie qu't'aïlles tailler là-d'dans// (.) d'abord il faut <((en riant)) être
bijoutier\ pour aller tailler là-d'dans/> c'est un gros bloc\ (.) avec [les
54 MON [oui mais je sais les enl'ver
les pierres avec une avec avec ma avec ma scie incurvée (là)=

Type de chevauchement	Monsieur L	Madame L
Chevauchement non interruptif	5	1
Chevauchement interruptif	4	0
Total	9	1

On voit donc que Monsieur L produit quasiment, à une exception près, tous les chevauchements de la conversation.

Le premier des chevauchements non interruptifs est un régulateur mais semble bien constituer un tour avorté :

- 3 MON par cont' où est-ce que tu as mis la pierre avec des améthystes dessus\
4 MME ((ri[re]) (ASP) mais\ (.) ça c'est les::: les pierres:: de ni[co//
5 MON [((rire)) [ouais mais=
6 MME =quand il était p'tit pis i: veut les vendre\ (*MON fait non de la tête deux fois consécutives*) il a
(.) ah oui/ non et: ah oui l'améthyste c'est les espèces de cristaux qui ressortent là\

Compte tenu de l'activité mimogestuelle de Monsieur L qui interviendra juste après ce chevauchement et la poursuite de sa phrase par Madame, on peut émettre l'hypothèse que

dans l'un de ces cas, elle intervient après un acte non verbal de Monsieur qui fait non de la tête. D'autre part, la pause semble correspondre à un temps de réflexion de Madame, après avoir validé le propos de son mari :

- 24 MON [oui (.) ça (.) c'est c'est c'est l'ensemble qui s'vend\
 25 MME hein//=
 26 MON =le rideau plus les fixations
 27 MME oui/ (1'') (ASP) ah non\\ mais:: moi j'paye pas L'TOUT// ça coûte deux cents euros\\=
 28 MON =non

4.3.1.4. Analyse des actes de langage

Les actes de langage étant les constituants des tours de parole, il nous a semblé intéressant d'en faire l'analyse, à partir des travaux de Rousseau (2007) qui s'appuie sur la typologie de Dore (1977, cité par Rousseau, 2007), présentés en partie théorique. Les actes de langage employés par chaque participant sont le reflet de la posture dans laquelle chacun se trouve.

Actes de langage	Monsieur L	Madame L
Questions	2	31
Questions oui/non	0	11
Questions « Wh »	2	12
Questions rhétoriques	0	8
Réponses	15	2
Réponses oui/non	8	0
Réponses « Wh »	6	1
Qualifications	1	1
Descriptions	2	5
Descriptions-identifications	0	0
Descriptions-possessions	0	1
Descriptions-événements	0	3
Descriptions-propriétés	1	1
Descriptions-localisations	1	0

Affirmations	19	33
Affirmations de règles	0	0
Affirmations-évaluations	10	18
Affirmations-états internes	6	14
Affirmations-attributions	0	0
Affirmations-explications	3	1
Régulation conversationnelle	9	23
Mécanismes conversationnels-marqueurs de frontières	0	5
Mécanismes conversationnels-appels	0	0
Mécanismes conversationnels-accompagnements	0	4
Mécanismes conversationnels-retours	9	14
Mécanismes conversationnels-marqueurs de politesse	0	0
Performatives	2	2
Performatives-actions	1	0
Performatives-jeux de rôles	0	0
Performatives-protestations	1	0
Performatives-blagues	0	0
Performatives-marqueurs de jeu	0	0
Performatives-proclamer	0	0
Performatives-avertissements	0	0
Performatives-taquiner	0	3
Total des actes	49	96

Source : Rousseau, T. (2007). Standardisation de la grille d'évaluation des capacités de communication (GECCO). *Glossa*, (102), 52-65, Annexe 2.

Cette analyse des actes de langage met en évidence les points suivants :

- Monsieur L produit quasiment deux fois moins d'actes de langage que son épouse ;
- Il produit seulement deux questions, tandis que sa femme en produit 31 ; en toute logique, la proportion de réponses est inversée (15 pour Monsieur versus deux pour Madame). Notons qu'aux 31 questions, il faut enlever huit questions rhétoriques de Madame qui n'appellent pas de réponses ; aux 23 questions ouvertes (questions Wh) ou fermées (oui/non), Monsieur apporte donc 14 réponses. Il a un meilleur taux de réponse aux questions fermées (73%) qu'aux questions ouvertes (50%). Les neuf cas de questions qui n'ont pas reçu de réponse s'expliquent pour les raisons suivantes :
 - o deux interruptions de la conversation
 - o deux « question-réponse » de Madame
 - o une question fermée, à la limite de la question rhétorique, à laquelle Monsieur ne répond pas car il poursuit une idée exprimée avant
 - o une question fermée à laquelle Monsieur répond en non verbal (fait non de la tête)
 - o deux questions ouvertes pour lesquelles Madame ne laisse pas le temps à Monsieur de répondre car elle enchaîne par une autre phrase
 - o une question à laquelle Monsieur répond par une question et une performative protestation
- Monsieur L produit tous les types d'actes de langage, et notamment 39% d'affirmations, 18% de régulateurs conversationnels, deux performatives, ce qui révèle que même s'il est globalement plus en position de « receveur » de l'information, il est tout de même bien engagé dans la conversation.
- Madame L alimente beaucoup l'échange, comme nous avons déjà pu le constater. On note en particulier qu'elle pose beaucoup de questions, quasiment autant de questions fermées que de questions ouvertes, et qu'elle a recours à de nombreux mécanismes conversationnels.

4.3.2. Thèmes de la conversation

La construction thématique de l'échange est un travail collaboratif entre les participants de l'interaction : on parle encore de co-construction (Traverso, 2009). Un thème est créé

lorsqu'une information apportée par l'un des partenaires de conversation ouvre des possibilités d'échange. Lorsque de nouvelles informations, en lien avec ce thème, sont ajoutées par un des locuteurs, elles donnent lieu à des sous-thèmes (Trincherò, 2009). Après avoir présenté les thèmes et sous-thèmes de la conversation, nous étudierons les procédures à l'œuvre dans la gestion des thèmes selon l'opposition continuité / discontinuité thématique proposée par Traverso (2009).

4.3.2.1. Thèmes et sous-thèmes abordés

Le corpus peut être découpé en trois thèmes principaux, assortis d'un ou plusieurs sous-thèmes respectifs :

Thèmes et sous-thèmes	Initiation par Monsieur L	Initiation par Madame L
<i>Thème</i> le vide-grenier		x
<i>Sous-thèmes associés</i> Le rangement dans le garage Le jumpy Les tables Jean-Michel	x	x x x
<i>Thème</i> l'améthyste	x	
<i>Sous-thème associé</i> Le projet de collier	x	
<i>Thème</i> le bricolage domestique		x
<i>Sous-thèmes associés</i> Le velux Les autres travaux à faire		x x

La conversation a débuté, dans la continuité de l'échange préalable avec l'orthophoniste, sur le thème du vide-grenier auquel le couple a participé le week-end précédant la conversation. Il s'agit du thème principal de la conversation. Parmi les deux autres thèmes introduits au cours de l'échange, celui concernant le bricolage domestique est provoqué par l'arrivée à l'improviste d'une personne venue effectuer de petites réparations au domicile du couple.

En raison de la présence de cette personne, deux passages ont été retirés du corpus :

- à 1'05 (durée de 43 secondes) : échange avec l'intervenant sur les travaux à faire ce

jour (réparation du micro-ondes et d'une table)

- à 4'55 (durée de 120 secondes) : échange avec l'intervenant sur les réparations faites ce jour et sur celles à effectuer lors d'un prochain passage (store du velux à l'étage).

L'initiation d'un thème ou sous-thème par un des partenaires correspond à sa première introduction dans la conversation. Parmi les 10 thèmes ou sous-thèmes de la conversation, Madame L en initie sept, tous en accord avec le contexte. Elle contribue donc majoritairement à l'apport des sujets alimentant la conversation.

Ci-après, introduction du thème du bricolage domestique, suite à l'échange avec la personne venue pour effectuer les réparations :

11 MME donc euh:: (.) °ouais\ i devait v'nir vendredi pis tu vois i vient maint'nant hein/°=

Ci-après, introduction du sous-thème du velux :

17 MME ouais mais ça va là\ on en a (.) on a tout:: on n'a plus rien qui va pas//

18 MON ah non\

19 MME hein/ qu'est-ce que c'est qu'on a/ qui qui qui a besoin d'être:: (.) réparé\ **ah\ si\ i'a l'velux/**

20 MON hm (non) mais l'velux:: (.) faut d'abord commander l'matériel\

La capacité de Monsieur L à initier des thèmes apparaît bien plus limitée. Il produit uniquement trois initiations, dont le thème et le sous-thème de l'améthyste, qui viennent faire effraction dans la conversation, sans lien avec le contexte. Les initiations de Monsieur L sont donc rares et plutôt inadaptées. Il contribue peu à enrichir les thèmes de la conversation, si ce n'est sur un thème persévératif (l'améthyste), source d'incidents conversationnels dont il semble ne pas prendre conscience, comme nous le verrons.

Ci-après, initiation du thème de l'améthyste par Monsieur L :

3 MON par cont' où est-ce que tu as mis la pierre avec des améthystes dessus\

4 MME ((ri[re])) (ASP) mais\ (.) ça c'est les:: les pierres:: de ni[co//

La dissymétrie de l'échange, déjà constatée au sujet du matériel verbal et non verbal de la conversation, se retrouve donc également dans l'organisation structurale de la conversation, à nouveau en faveur de Madame L.

4.3.2.2. Continuité thématique

Traverso (2009) décrit les procédures de continuité thématique comme des suites d'enchaînements permettant de maintenir un thème donné, d'abord en le ratifiant (par un accusé de réception verbal, paraverbal ou non verbal ou encore par un enchaînement sur le thème en question) puis à travers différents modes d'élaboration thématiques (descriptif-commentatif, explicatif, narratif, argumentatif, échange à bâtons rompus) permettant son développement.

Continuité thématique	Monsieur L	Madame L
<i>Ratifications</i>	<p>Tour n°2 (le vide-grenier) régulateur non verbal de type hochement de tête pendant le tour de son épouse</p> <p>Tour n°12 (bricolage domestique) enchaînement sur le thème</p> <p>Tour n°20 (velux) enchaînement sur le thème</p> <p>Tour n°41 (autres travaux) signe quasi-linguistique Non pendant le tour de son épouse</p> <p>Tour n°41 (le jumpy) régulateur non verbal de type hochement de tête pendant le tour de son épouse</p> <p>Tour n°41 (les tables) signe quasi-linguistique de type haussement d'épaule pendant le tour de son épouse</p> <p>Tour n°66 (Jean-Michel) régulateur non verbal de type hochement de tête pendant le tour de son épouse</p> <p>Tour n°71 (le vide-grenier) enchaînement sur le thème</p>	<p>Tour n°2 (rangement dans le garage) enchaînement sur le thème</p> <p>Tour n°4 (améthyste) ratification à contre-cœur (rire + ouvreur « mais »)</p> <p>Tour n°45 (améthyste) ratification à contre-cœur (ouvreur « mais » + fait accentuel)</p> <p>Tour n°47 (projet de collier) ratification à contre-cœur (signe quasi-linguistique Non + ouvreur « mais »)</p> <p>Tour n°61 (projet de collier) enchaînement sur le thème</p>
Total ratifications	8	5
<i>Elaborations</i>	<p>Tours n°12 à 18 (bricolage) explicatif</p> <p>Tour n°22 (velux) narratif</p> <p>Tours n°24 à 40 (velux) argumentatif</p> <p>Tour n° 42 (les tables) narratif</p>	<p>Tour n°2 (vide-grenier) narratif</p> <p>Tour n°2 (rangement dans le garage) narratif</p> <p>Tours n°6 à 10 (améthyste) descriptif-commentatif</p>

	Tours n° 48 à 58 (le projet de collier) argumentatif Tours n°60 à 64 (le projet de collier) argumentatif Tours n°67 à 69 (Jean-Michel) descriptif-commentatif Tours n°71 à 73 (le vide-grenier) narratif	Tour n°23 (velux) explicatif Tour n°27 à 39 (velux) argumentatif Tour n°41 (le jumpy) narratif Tour n°41 (les tables) narratif Tours n°47 à 57 (le projet de collier) argumentatif Tours n°61 à 65 (le projet de collier) argumentatif Tours n°66 à 70 (Jean-Michel) descriptif-commentatif Tour n°66 (le vide-grenier) narratif Tours n°70 à 74 (le vide-grenier) narratif
Total élaborations	8	12

Les ratifications des locuteurs sont à rapprocher des propositions de thème (abordées dans le paragraphe suivant). Madame L produit cinq ratifications face aux cinq propositions de thème de son époux, ce qui démontre l'attention de celle-ci aux thèmes proposés par son mari et sa volonté de montrer à ce dernier son implication dans l'échange. Trois ratifications de Madame L, en lien avec le thème de l'améthyste, sont qualifiées de ratifications à contre-cœur, car si Madame L ne rejette pas ce thème explicitement, ses rires et l'usage de l'ouvreur « mais » montrent que ce thème ne lui paraît pas adapté au contexte et qu'elle ne souhaite pas contribuer à son développement.

- 46 MON pa' c' que j'voudrais les ta- les TAILLER pour te- pour d-onner ça\ à comment s'appelle t-elle/
(.) à: (.) à/ (.) pas à lucienne à (.) marie-lucette pour qu'elle (t')fasse un collier avec\
47 MME (**MME fait non de la tête**) **mais** qu'est-ce qui t'prend là/ d'faire <((en riant)) des c- des
cadeaux a-(vec) des améthysmes aux femmes// tu m'as jamais offert des colliers avec des
améthysmes (moi)//>

On comptabilise chez Monsieur L huit ratifications pour 11 propositions thématiques émises par son épouse. Il existe donc des absences de ratifications face à certaines propositions de thème de Madame L. Elles sont dues soit à une non-ratification par Monsieur L :

59 MME =bon\ alors\ [pour en r-

60 MON [(**mais**) c'quand même donner un but pour cette pierre\
soit à des changements de thème intra-tours chez Madame L, où son mari ne prend ou ne

trouve pas place pour les ratifier :

66 MME <((en riant)) **où est-ce qu'on en est nous//> le vide-grenier\
ouais voilà donc ça (MME se frotte l'œil droit) c'est pas plus mal en fin d'compte ça (.) ça va nous donner l'temps (d'nous)
de nous organiser**

Si les ratifications de Madame L sont toutes verbales, celles de son époux sont majoritairement non verbales, ce qui reflète probablement les difficultés d'initiation verbale et/ou un certain ralentissement idéique chez Monsieur L qui les pallie par des incisives gestuelles, sans doute plus aisément mobilisables face au débit de parole soutenu de son épouse. Grâce à cette attitude, Monsieur L est lui aussi en mesure d'attester de son attention aux propositions de thème de son interlocutrice et de son engagement dans le déroulement de la conversation.

Concernant le développement des thèmes de la conversation, on constate que les deux locuteurs sont en mesure d'y contribuer par des élaborations de nature variée. Cependant, il convient de rappeler que l'initiation des thèmes et sous-thèmes est le plus souvent du fait de Madame L, son époux s'inscrivant dans sa continuité une fois le sous-thème introduit. La contribution de Madame L est globalement bien plus nourrie et permet l'enrichissement des thèmes abordés. Quant à son époux, ses apports au développement thématique sont globalement plus réduits et très variables selon les thèmes concernés : du simple régulateur non verbal lorsqu'il s'agit du thème du vide-grenier et des sous-thèmes liés, par exemple lors du tour de parole n°41 de son épouse, qui enchaîne plusieurs thèmes intra-tours successifs sans aucun apport d'information par Monsieur L :

41 MME = oui mais on peut lui en parler\ (.) qu'est-ce qu'on a d'autre à résoudre// qu'i pourrait nous aider/ c'est vrai qu'on l'voit pas souvent donc euh: i'a rien i'a quoi d'aut' i'a rien d'aut// hein// **(MON fait non de la tête)** (2'') (ASP) oui donc not' vide-grenier euh: voilà c'est jean-mi- alors\ (.) nico i euh hier quand il a vu l'CUBAGE que ça:: que ça:: que ça: entraînait dans l'garage i et zoé è m'ont dit oh la la\ coco euh tu t'rends compte not' voiture elle va pas suffire/ **(MME actionne à plusieurs reprises le stylo-bille rétractable qu'elle a en main)** va falloir qu'on ait l'jumpy\ donc le jumpy ça veut dire que: l'grand frère (.) i prête le jumpy pour mett' toutes les merdes: dedans\ **(MON fait un léger hochement de tête)** ça veut dire qu'i faut qu'on s'organise un peu mieux c'est pareil hein/ (.) **(MON ouvre légèrement la bouche)** euh: hier i paraît qu'i z'avaient pas d'tables\ quand on est arrivés au vide-grenier i'en avait la moitié qu'avaient pas d'table\ (.) **(MON hausse un peu les épaules et les sourcils)** donc euh: c'est pas plus mal\ (.) à la limite/ que:: que ça a pas marché au vide- peut-êt'/ eux c'est leur premier i'z'au- i pourront mieux s'organiser/

jusqu'à des énoncés porteurs d'informations nouvelles quand il s'agit du thème de l'améthyste (et tout particulièrement du sous-thème du projet de collier), ou encore du sous-thème du velux, ces deux sujets semblant lui tenir à cœur :

46 MON pa'c'que j'voudrais les ta- les TAILLER pour te- pour d-onner ça\ à comment s'appelle t-elle/ (.) à: (.) à/ (.) pas à lucienne à (.) marie-lucette pour qu'elle (t')fasse un collier avec\

La progression thématique repose sur les deux locuteurs d'une conversation (Traverso, 2009). Dans le présent corpus, les développements se poursuivant sur un nombre assez élevé de tours de parole reposent sur des élaborations de type argumentatif, où le couple fait se succéder des réponses antagonistes sur le thème en question. Cette tension semble être un moteur à l'échange et à l'enrichissement thématique au sein du couple, comme le montre l'extrait de corpus ci-après, caractérisé par la présence de plusieurs ouvreurs « mais », d'un chevauchement, d'enchaînements rapides de tours de parole et de nombreux faits intonatifs, qui illustrent une certaine vivacité de l'échange :

- 48 MON c'est pas AUX femmes c'est A MA femme pardon\\
- 49 MME ah c'est à moi qu'tu voulais faire les [améthystes//
- 50 MON [ben bien sûr\ (*MON hoche la tête*)
- 51 MME tu crois pas qu'j'ai assez d'choses/ de bijoux que j'mets jamais avec mes mères mes grand-mères tout c'qu'elles m'ont légué que j'mets jamais\ (.) ça je trouve [que c'est un
- 52 MON [oui mais t'aimes bien
aussi ces couleurs-là=
- 53 MME =c'est gentil au niveau de\ l'idée// (.) mais quelque part euh: (.) mais j'te la r'trouv'rai c'te pierre mais j'ai pas envie qu't'aïlles tailler là-d'dans// (.) d'abord il faut <((en riant)) être bijoutier\ pour aller tailler là-d'dans/> c'est un gros bloc\\ (.) avec [les
- 54 MON [oui mais je sais les enl'ver
les pierres avec une avec avec ma avec ma scie incurvée (là)=
- 55 MME =mais quel intérêt amour/ de détruire quelque chose que je n'f'rai rien après//
- 56 MON (comment ça) t'en f'ras rien/ c'est ça ouais
- 57 MME non j'en f'rai rien\\ ma parole j'en f'rai rien\\ (.) j'préfère garder les la PIERRE à l'état brut pas abîmée\ et la mettre dans un coin où z où j'la r'garde\ (*MME tourne le buste et les bras vers la cheminée*) que: que d'la démonter pour en faire des bijoux qu'j'en aurai rien à fout'\ hein euh j'en ai plus qu'assez des bijoux\\ tu crois pas// (.) hein//
- 58 MON (*MON hausse les épaules*) comme tu veux\=

4.3.2.3. Discontinuité thématique

La discontinuité thématique reflète les changements de thèmes au sein de la conversation. Plusieurs procédures, plus ou moins collaboratives (clôtures, propositions, ruptures), sont à l'œuvre pour passer d'un thème à l'autre (Traverso, 2009).

Discontinuité thématique	Monsieur L	Madame L
<i>Clôtures</i>	néant	Tour n°41 (bricolage) silence de 2' Tour n°74 (le vide-grenier) marqueur conclusif « voilà, voilà »
Total clôtures	0	2
<i>Propositions</i> (initiations ou ré-introductions)	Tour n°1 (le rangement dans le garage) assertion Tour n°3 (l'améthyste) question Tour n°44 (l'améthyste) requête Tour n°46 (le projet de collier) assertion Tour n°60 (le projet de collier) assertion	Tour n°2 (le vide-grenier) assertion Tour n°11 (le bricolage) assertion Tour n°19 (le velux) assertion Tour n°41 (les autres travaux) question Tour n°41 (le vide-grenier) assertion Tour n°41 (le jumpy) assertion Tour n°41 (les tables) assertion Tour n°59 (le vide-grenier) assertion Tour n°66 (le vide-grenier) question Tour n°66 (Jean-Michel) assertion Tour n°70 (le vide-grenier) question
Total propositions	5	11
<i>Ruptures</i>	Tour n°3 (vide-grenier -> améthyste) Tour n°44 (vide-grenier -> améthyste)	Tour n°59 (améthyste -> vide grenier)
Total ruptures	2	1

Dans la conversation étudiée, il existe assez peu de clôtures de thème : aucune chez Monsieur L et deux chez son épouse. Le couple recourt donc peu aux clôtures de thème formelles ou clairement identifiables dans l'enchaînement d'un thème à l'autre, ce qui ne semble pas mettre en difficulté les interlocuteurs dans la progression de la conversation.

Ci-après clôture intra-tour de Madame L pour passer du thème du bricolage domestique à celui du vide-grenier. La clôture s'accompagne d'un signe quasi-linguistique de son époux et d'un silence de deux secondes. Elle est suivie d'une proposition de thème (le vide-grenier) introduite par l'ouvreur « oui donc ».

41 MME = oui mais on peut lui en parler\ (.) qu'est-ce qu'on a d'autre à résoudre// qu'i pourrait

nous aider/ c'est vrai qu'on l'voit pas souvent donc euh: i'a rien i'a quoi d'aut' i'a rien d'aut// hein// (*MON fait non de la tête*) (2'') (ASP) **oui donc not' vide-grenier** euh: voilà c'est jean-mi- alors\ (.) nico i euh hier quand il a vu l'CUBAGE que ça:: que ça:: que ça: entraînait dans l'garage i et zoé è m'ont dit oh la la\ coco euh tu t'rends compte not' voiture elle va pas suffire [...]

Comme nous l'avons vu précédemment, les propositions de thèmes, qu'elles soient des initiations ou des ré-introductions, sont le plus souvent le fait de Madame L. C'est donc essentiellement sur elle que repose la structure thématique de la conversation. Le thème de l'améthyste est quasiment le seul à mobiliser Monsieur L pour effectuer des propositions thématiques, ce qui reflète à nouveau sa relative passivité dans l'échange. Quant aux actes de langage thématiques utilisés pour produire les propositions, ils sont majoritairement assertifs et dans une moindre mesure interrogatifs, qu'il s'agisse de Monsieur L ou de son épouse.

Les ruptures sont des changements soudains de thème et peuvent être liés ou non au contexte de la conversation. Monsieur L produit deux ruptures de thème, introduites par l'ouvreur « par cont' », lorsqu'il propose le thème de l'améthyste. Ces changements soudains sont inattendus et inadaptés au contexte. Ils déstabilisent son épouse, ce qu'elle traduit par des rires.

Ci-après, première rupture de thème par Monsieur L qui initie le thème de l'améthyste tandis que son épouse parlait du rangement dans le garage :

- 2 MME voilà (ASP) donc ce bazar i:l est là pendant un an [...] donc t'as vu déjà/ euh:: c'est pas facile déjà, on on a déjà u une chose de faite c'est que::: tout: nico il a tout (.) trié pour pouvoir mettre dans L'GARAGE\ (ASP) et qu'on a d'jà la moitié du boulot d'faite/
 3 MON **par cont' où est-ce que tu as mis la pierre avec des améthystes dessus**
 4 MME ((ri[re])) (ASP) mais\ (.) ça c'est les::: les pierres:: de ni[co//

Ci-après seconde rupture de thème par Monsieur L tandis que son épouse parle du vide-grenier :

- 43 MME oui/ (donc) peut-êt' qu'on pourra se mieux s'organiser/ on demand'ra son jumpy\ (.) ses tables/
 44 MON **par cont' tu vas (me) retrouver la pierre\ (.) avec les t - taméty les améthystes dessus\=**
 45 MME =mais c'est une FIXATION// CETTE PIERRE// avec les améthystes//=

Madame L est à l'origine d'une seule rupture de thème, qui vise l'abandon du sous-thème du projet de collier d'améthyste (qu'elle juge inadapté au contexte) et le retour à celui du vide-grenier. Contrairement aux ruptures thématiques de son époux, cette rupture est en lien avec le contexte de la conversation. Cependant Madame L ne parvient pas à mener à bien cette tentative de rupture (le début de son énoncé laisse penser qu'elle s'apprêtait à dire « bon alors,

pour en revenir au vide-grenier »), son époux effectuant un chevauchement interruptif pour poursuivre sur le sous-thème du projet de collier en améthyste :

- 57 MME non j'en f'rai rien\ ma parole j'en f'rai rien\ (.) j'préfère garder les la PIERRE à l'état brut pas abîmée\ et la mettre dans un coin où z où j'la r'garde\ (*MME tourne le buste et les bras vers la cheminée*) que: que d'la démonter pour en faire des bijoux qu'j'en aurai rien à fout'\ hein euh j'en ai plus qu'assez des bijoux\ tu crois pas// (.) hein//
- 58 MON (MON hausse les épaules) comme tu veux\=
- 59 MME =bon\ alors\ [pour en r-
- 60 MON [(mais) c'quand même donner un but pour cette pierre\

4.3.3. Incidents et réparations

Pour procéder à l'analyse des incidents et des réparations rencontrés dans notre corpus, nous nous sommes appuyées sur les travaux de De Partz (2001). Cette auteure a recensé dans des grilles, d'une part, les indicateurs de problèmes conversationnels, et, d'autre part, les différents types de réparations, en adaptant les travaux de Watson et al. (1999, cités par De Partz, 2001). C'est à partir de ces deux grilles que nous avons pu élaborer le tableau suivant :

Problème conversationnel	Indicateur du problème : signalisation	Illustration	Réparation	Trajectoire de réparation
Rupture de thème initiée par Monsieur, sous la forme d'une question ouverte	Hétéro-signalisation : Rire de Madame	3 MON par cont' où est-ce que tu as mis la pierre avec des améthystes dessus\ 4 MME ((ri[re]) (ASP) mais\ (.) ça c'est les::: les pierres:: de ni[co//	Hétéro-réparation : Formation d'hypothèse de Madame	1 tour de parole
Réponse de Madame à la question ouverte de Monsieur	Hétéro-signalisation : Acte non verbal de Monsieur, qui fait Non de la tête	6 MME =quand il était p'tit pis i: veut les vendre\ (<i>MON fait non de la tête deux fois consécutives</i>) il a (.) ah oui/ non et: ah oui l'améthyste c'est	Auto-réparation : révision de Madame	1 tour de parole

		les espèces de cristaux qui ressortent là\		
Même rupture de thème initiée par Monsieur, sous la forme d'une question ouverte (cf plus haut)	Hétéro-signalisation : Demande d'informations complémentaires de Madame	10 MME mais pourquoi veux-tu que j'l'ai perdue//	Pas de réparation du fait de l'interruption de l'échange	1 tour de parole
Manque d'intelligibilité de Monsieur	Hétéro-signalisation : Demande neutre ou non spécifique de répétition de Madame	12 MON =hm (.) (pas) plus mal\ 13 MME hein// 14 MON (c'est) p'têt pas plus mal	Auto-réparation : Répétition partielle de Monsieur	2 tours de parole
Manque de clarté du discours au niveau de la quantité d'information (maxime de quantité : insuffisance d'information pour que l'interlocuteur comprenne)	Hétéro-signalisation : commentaire métalinguistique de Madame	14 MON (c'est) p'têt pas plus mal 15 MME (c'est) p'têt pas plus mal// pour[quoi tu dis ça// 16 MON [oui pa'c'que au moins (.) (si i'a) quek'chose à faire après (.) i r'viendra (.) p- pour faire aut'chose	Auto-réparation : Addition / spécification de Monsieur	2 tours de parole
Chevauchement interruptif de Monsieur	Madame cède son tour et produit un régulateur invitant son mari à répéter	23 MME oui voilà (.) mais après c'est (.) (ASP) tu sais qu'le velux (MME dessine sur une feuille devant elle) c'est l'montant là/ et puis là c'est L'ROULEAU\ pour pouvoir mett' le truc [euh:: euh 24 MON [oui (.) ça (.) c'est c'est c'est l'ensemble qui s'vend\ 25 MME hein//=	Hétéro-réparation : Madame tient compte de l'intervention de son mari	1 tour de parole

<p>Manque de clarté du discours au niveau de la quantité d'information (maxime de quantité : insuffisance d'information pour que l'interlocuteur comprenne)</p>	<p>Hétéro-signalisation : Demande neutre ou non spécifique de répétition de Madame</p>	<p>24 MON [oui (.) ça (.) c'est c'est c'est l'ensemble qui s'vend\ 25 MME hein//= 26 MON =le rideau plus les fixations</p>	<p>Auto-réparation : révision / reformulation</p>	<p>2 tours de parole</p>
<p>Manque d'élaboration des propos de Monsieur</p>	<p>Hétéro-signalisation : Demande de confirmation de Madame</p>	<p>29 MME c'est juste le volet opaque// là/ (.) ça/ là// (MME montre son dessin) 30 MON ben oui mais j'stement 31 MME ah/ oui\ (.) donc c'est ça qu'tu veux qu'on achète/ [et qu'on 32 MON [oui oui 33 MME lui d'mande de l'monter\ 34 MON oui 35 MME hein// 36 MON oui\ (.) que ça oui= 37 MME =ah bon/ d'accord\ (.) d'accord\ (.) oui donc on peut lui dire ça// (.) hein/ i'a ça aussi (.) [à résoudre</p>	<p>Hétéro-réparation : Question de Madame pour clarifier la source de l'erreur, vérification de l'interprétation</p>	<p>7 tours de parole</p>
<p>Rupture de thème initiée par Monsieur, sous la forme d'une performative-action</p>	<p>Hétéro-signalisation : formation d'hypothèse de Madame sous la forme d'une « performative taquiner »</p>	<p>43 MME oui/ (donc) peut-êt' qu'on pourra se mieux s'organiser/ on demand'ra son jumpy\ (.) ses tables/ 44 MON par cont' tu vas (me) retrouver la pierre\ (.) avec les t - taméty les</p>	<p>Hétéro-réparation : question fermée de Madame visant à faire prendre conscience à son époux qu'il « persévère »</p>	<p>1 tour de parole</p>

		améthystes dessus\= 45 MME =mais c'est une FIXATION// CETTE PIERRE// avec les améthystes//=	sur un thème inadapté	
Production thématique inadaptée de Monsieur	Hétéro- signalisation : acte non verbal de Madame (Non de la tête) et question ouverte à la limite d'une performative- taquiner, accompagnée d'un rire	46 MON pa'c'que j'voudrais les ta- les TAILLER pour te- pour d-onner ça\ à comment s'appelle t-elle/ (.) à: (.) à/ (.) pas à lucienne à (.) marie-lucette pour qu'elle (t')fasse un collier avec\ 47 MME (MME fait non de la tête) mais qu'est-ce qui t'prend là/ d'faire <((en riant)) des c- des cadeaux a-(vec) des améthysmes aux femmes// tu m'as jamais offert des colliers avec des améthysmes (moi)//>	Hétéro- réparation : à nouveau Madame tente de faire prendre conscience à son époux du caractère très étonnant voire inapproprié de ses propos et de son projet	1 tour de parole
Chevauchement interruptif de Monsieur	Madame cède son tour et affirme ensuite son état interne par rapport à ce que son époux affirme.	51 MME tu crois pas qu'j'ai assez d'choses/ de bijoux que j'mets jamais avec mes mères mes grand-mères tout c'qu'elles m'ont légué que j'mets jamais\ (.) ça je trouve [que c'est un 52 MON [oui mais t'aimes bien aussi ces couleurs-là= 53 MME =c'est gentil au niveau de\ l'idée// (.) mais quelque part euh: (.) mais j'te la r'trouv'rai c'te pierre mais j'ai pas	Hétéro- réparation : prise en compte de l'interruption produite par son mari et adaptation de ses propos et de ses idées pour maintenir l'échange	1 tour de parole

		envie qu't'aïlles tailler là-d'dans// (.) d'abord il faut <((en riant)) être bijoutier\ pour aller tailler là-d'dans/> c'est un gros bloc\\ (.) avec [les		
Chevauchement interruptif de Monsieur	Madame cède son tour puis tente de raisonner son mari.	53 MME =c'est gentil au niveau de\ l'idée// (.) mais quelque part euh: (.) mais j'te la r'trouv'rai c'te pierre mais j'ai pas envie qu't'aïlles tailler là-d'dans// (.) d'abord il faut <((en riant)) être bijoutier\ pour aller tailler là-d'dans/> c'est un gros bloc\\ (.) avec [les 54 MON [oui mais je sais les enl'ver les pierres avec une avec avec ma avec ma scie incurvée (là)= 55 MME =mais quel intérêt amour/ de détruire quelque chose que je n'f'rai rien après//	Hétéro-réparation : Madame interroge explicitement le sens du projet de son mari, en adaptant son discours sur le plan affectif (utilisation d'un terme affectueux) et au niveau prosodique	1 tour de parole
Chevauchement interruptif de Monsieur	Madame cède son tour et reprend les propos de son époux.	59 MME =bon\ alors\ [pour en r- 60 MON [(mais) c'quand même donner un but pour cette pierre\ 61 MME histoire/ de donner un but pour cette pierre\ elle est belle comme ça la pierre\(.) pourquoi tu veux la détruire//	Hétéro-réparation : c'est encore une fois Madame qui s'adapte en posant une question pour tenter de clarifier la situation	1 tour de parole

On constate que la majorité des incidents ne requièrent qu'un ou deux tours de parole pour

être réparés, ce qui est identique aux réparations observées pour des locuteurs ordinaires. Un seul incident entraîne une trajectoire de réparation plus longue (sept tours de parole), du fait d'un manque d'élaboration des propos de Monsieur L et de la volonté de son épouse de s'assurer de sa bonne compréhension.

Globalement, les incidents conversationnels sont produits par Monsieur L et signalés ou non par son épouse. Ils n'entravent pas le cours de la conversation. Conformément à ce qui a été exposé précédemment, les incidents sont très nettement associés à l'inadaptation du thème de l'améthyste, sur lequel Monsieur L revient régulièrement.

Monsieur L peut produire des réparations qui consistent en une répétition partielle, une spécification et une reformulation, toujours à la suite d'une signalisation par son épouse d'un problème de compréhension.

Madame L contribue bien davantage au travail de réparation et a recours à des stratégies efficaces. On note de sa part un effort d'acceptation des interruptions thématiques de son mari et une capacité d'adaptation et de réactivité interactionnelle, qui garantissent en grande partie la dynamique de l'échange.

A la lumière des travaux de Goffman, il est important de prendre en compte que les discours sont aussi le lieu où se construisent l'identité sociale et la relation interpersonnelle. Une certaine relation se construit dans et par l'interaction. Ainsi, en s'appuyant sur les notions de face et de figuration, on peut émettre l'hypothèse que Madame a recours à une certaine forme de politesse ou de tact ainsi qu'à des marques d'affection pour ménager la face de son époux et permettre une gestion harmonieuse de la relation interpersonnelle :

53 MME =c'est gentil au niveau de\ l'idée// (.) mais quelque part euh: (.) mais j'te la r'trouv'rai c'te pierre mais j'ai pas envie qu't'ailles tailler là-d'dans// (.) d'abord il faut <((en riant)) être bijoutier\ pour aller tailler là-d'dans/> c'est un gros bloc\\ (.) avec [les

55 MME =mais quel intérêt amour/ de détruire quelque chose que je n'f'rai rien après//

De même, peut-être pour ne pas menacer la face de son époux, Madame ne signale pas systématiquement les incidents imputables à ce dernier. Cela est particulièrement vrai à la fin de leur conversation, où Monsieur insiste sur le thème de l'améthyste. En tant que partenaire, Madame privilégie la continuité de la conversation, en adaptant son propre discours.

5. Synthèse et approfondissement du support d'observation clinique d'Ortolan

5.1. Synthèse des observations

Les points saillants de l'analyse conversationnelle que nous venons de mener sont les suivants :

- Contribution expressive quantitative de chacun à l'échange

On observe un net déséquilibre sur le versant expressif entre Monsieur et Madame L, illustré par le nombre de mots produits (marques de l'interaction comprises) par chacun des époux. Madame L produit en effet 75% des mots du corpus. Cela est conforté par l'étude des temps de parole : les prises de parole de Madame L représentent 80% du temps de parole total de la conversation.

De ces éléments quantitatifs (obtenus ici de manière précise, possiblement de manière plus intuitive dans le cadre d'une pratique orthophonique en exercice libéral) se dégage une première impression d'asymétrie dans l'échange, à la faveur d'un rôle très actif de Madame L et d'une position plus passive de Monsieur L.

- Manifestation de la co-construction de l'interaction au regard des activités phatique et régulatrice des partenaires de conversation

Les activités phatique et régulatrice constituent d'excellents indices d'implication interactionnelle. Or, il n'existe aucune activité phatique de la part de Monsieur L au cours de ses interventions, que ce soit au plan verbal ou mimogestuel (pas de geste synchronisateur phatique), évoquant une faible prise en compte de son interlocuteur. En revanche, des signaux régulateurs, que ce soit verbaux ou gestuels, ont bien été relevés, mettant en évidence la contribution de Monsieur à la dynamique conversationnelle et son engagement dans l'échange.

Du côté de Madame L, le constat est plus équilibré et plus harmonieux. En effet, on retrouve une activité phatique et régulatrice, se manifestant de manière variée, dans le matériel verbal, paraverbal et non verbal (gestes synchronisateurs phatiques et régulateurs). De la sorte, Madame L veille à maintenir l'attention et l'écoute de son mari, recherche son approbation et exprime sa propre attention et le cas échéant son incompréhension.

De ces nouvelles observations, on peut conclure que la synchronisation interactionnelle repose pour l'essentiel sur Madame L, en position de « pilote » de cette conversation avec son mari.

- Caractéristiques du matériel paraverbal

Le corpus étudié a révélé une grande pauvreté des faits intonatifs de Monsieur L. Il en ressort une impression de discours plat et dépourvu d'émotions, ce qui peut être de nature à déstabiliser l'interlocuteur qui peine à cerner ses intentions communicatives, voire à laisser une impression de discordance entre les propos et le ton associé.

Par ailleurs, la mauvaise intelligibilité de la parole de Monsieur L à certains moments est à l'origine de problèmes de compréhension de la part de son épouse, donc de réparations.

- Rôle du matériel non verbal dans la coordination interactionnelle

Tout d'abord, la posture de Monsieur L apparaît globalement figée, en accord avec le manque d'initiation verbale observé, tandis que celle de Madame L est à l'inverse plus souple et plus mobile, comme pour compenser l'impression de retrait de son mari et manifester son implication.

Ensuite, les gestes communicatifs sont également très intéressants pour appréhender la dynamique de l'interaction et tout particulièrement les stratégies de compensation des partenaires. Il existe à nouveau un clivage entre les deux époux.

Les gestes quasi-linguistiques (exemple du signe oui) sont presque trois fois plus nombreux chez Monsieur L que chez Madame L. On peut interpréter ces gestes comme des compensations de sa réduction verbale sur lesquelles Madame L s'appuie pour adapter son propre discours.

Concernant les gestes co-verbaux, on note une nette différence d'usage entre les locuteurs.

Madame L y a recours quasiment en permanence au cours de ses prises de parole alors que son mari n'en a un usage que très limité. Il est probable que, par ce recours aux gestes, Madame L ait le souci de soutenir la compréhension de son mari.

Pour ce qui est des gestes expressifs co-verbaux, qui transmettent une bonne part de la composante affectivo-émotionnelle de l'énoncé d'un locuteur, on constate que Monsieur L ne produit aucune mimique co-verbale alors que son épouse en produit plusieurs, pour ce que sa position nous permet d'en voir, essentiellement des sourires. Il est ainsi difficile de se représenter l'état émotionnel de Monsieur L pendant ses prises de parole, du fait de l'aspect figé de son visage. En revanche, l'état émotionnel de Madame L est plus palpable : on suppose par exemple que ses mimiques traduisent son étonnement voire sa gêne face à certains propos de son époux.

Concernant les gestes synchronisateurs, Monsieur L n'a pas recours aux gestes phatiques mais produit quelques gestes régulateurs, signes de son implication. L'immobilité de son regard est notable et ne permet pas à celui-ci de prendre valeur de signal. Son épouse, en revanche, mobilise nombre de ces gestes pour assurer une activité phatique et régulatrice qui révèle son ajustement à l'autre et son rôle dans la coordination de l'interaction.

Enfin, parmi les gestes non communicatifs, l'analyse n'a relevé que des gestes extra-communicatifs, qui fournissent un éclairage sur le climat de l'échange et la tension émotionnelle. Ces gestes sont très rares chez Monsieur L et présents en assez grand nombre chez son épouse. La subjectivité de l'analyse entre à nouveau en jeu lorsqu'il s'agit d'interpréter ces gestes. On peut faire l'hypothèse qu'ils sont révélateurs d'un certain inconfort de Madame L face à la situation filmée et qu'ils sont peut-être liés à l'enjeu que représente la nécessité d'alimenter l'échange et d'en être le moteur.

- Organisation et gestion des tours de parole

Concernant la nature des prises de parole, la distinction entre tours de parole (majeurs et mineurs) et régulateurs semble pertinente dans la mesure où Monsieur L, d'une part, produit essentiellement des phrases courtes voire des mots isolés, et, d'autre part, a une activité régulatrice assez importante. Un quart des prises de parole de Monsieur L ont ainsi été qualifiés de régulateurs, plutôt que de tours de parole, contre 10% pour Madame L.

Constituants des tours de parole, les actes de langage de Monsieur L sont presque deux fois moins nombreux que ceux de son épouse. On remarque que Monsieur L produit très peu de

questions, contrairement à son épouse. Celle-ci utilise à peu près autant les questions ouvertes que les questions fermées, ces dernières apparaissant plus efficaces au regard des taux de réponse de son époux.

On note que le principe de l'alternance est le plus souvent respecté – l'étude des actes de langage le confirme globalement – mais on a relevé tout de même plusieurs chevauchements, dont Monsieur L est responsable pour la plupart, et dont près de la moitié ont un fort impact sur l'interaction, nécessitant l'adaptation de Madame L afin d'éviter des ruptures de l'échange. Trois des quatre chevauchements interruptifs attribuables à Monsieur L concernent le thème de l'améthyste, c'est ainsi que l'on peut affirmer qu'il transgresse parfois la règle de dépendance sémantique et contextuelle.

- Organisation et gestion des thèmes

Notre analyse met en évidence les difficultés importantes de Monsieur L dans ce domaine à plusieurs égards, pour l'essentiel :

- Défaut d'initiation des thèmes de la conversation
- Apport réduit au développement thématique
- Ruptures thématiques soudaines, inattendues et inadaptées au contexte

La dissymétrie de l'échange, déjà constatée au sujet du matériel verbal et non verbal de la conversation, se retrouve donc également dans l'organisation structurale de l'interaction : c'est essentiellement sur Madame L que repose la structure thématique de la conversation.

- Gestion des incidents et des réparations

En premier lieu, la grande majorité des incidents sont liés à des difficultés de communication de Monsieur L à type de ruptures de thème, manque d'intelligibilité, qualité et quantité d'informations inadaptées, chevauchements interruptifs...

Un seul incident est attribué à Madame L pour une réponse inadaptée, mais ce point est à nuancer. En effet, Madame L répond à une question de Monsieur L que l'on qualifie de rupture de thème, d'où peut-être une réponse inadaptée ou plutôt une réponse dont l'attitude mimogestuelle de Monsieur L laisse penser qu'elle n'est peut-être pas celle qu'il attendait. En tout cas, la réactivité de Madame face au signe de Monsieur est immédiate puisqu'elle révisé sa réponse dans un sens qui semble mieux convenir à ce dernier.

En outre, les incidents dont Monsieur L est à l'origine, ne sont jamais signalés par lui-même. Lorsqu'ils le sont par son épouse, cela peut prendre diverses manières : rire, demande d'informations complémentaires, demande de répétition, commentaire métalinguistique, demande de confirmation, formation d'hypothèse...

Enfin, Monsieur L est en mesure de procéder lui-même à la réparation d'une difficulté de compréhension de son épouse lorsque celle-ci lui demande explicitement de s'expliquer ou de répéter. Néanmoins, l'activité de réparation est essentiellement assurée par Madame. Il convient de souligner qu'elle procède aux réparations de manière tout à fait collaborative et dans l'idée de poursuivre l'échange conversationnel, le plus souvent sans pointer la difficulté de son époux à l'origine de l'incident mais en produisant des interventions neutres. On en a pour preuve les courtes durées, à une exception près, des trajectoires de réparation. Les cas où Madame L formule explicitement son incompréhension ou sa gêne apparaissent notamment en fin de conversation et concernent le thème de l'améthyste, au sujet duquel Monsieur L persévère, probablement en vue de provoquer chez lui une prise de conscience.

5.2. Proposition de critères pertinents à l'observation d'une conversation entre un CLD et son partenaire

La synthèse des observations issues de l'analyse que nous avons conduite, ainsi que les données théoriques exposées en première partie de notre travail, nous permettent maintenant de dégager des critères pertinents pour observer une conversation entre un CLD et son partenaire :

- Matériel verbal : quantité de mots et équilibre du temps de parole
- Activité phatique, à travers les modalités verbale et non verbale (gestes synchronisateurs, dont le regard)
- Activité régulatrice à travers les modalités verbale et non verbale (gestes synchronisateurs, dont le regard)

- Prosodie de la parole
- Intelligibilité de la parole (rythme, débit, articulation)
- Informativité du discours (richesse du contenu, fil conducteur, digression, détail superflu, quantité d'information adaptée...)
- Adaptation du langage au contexte de communication
- Prise en compte du savoir partagé (adaptation du contenu des prises de parole)
- Proxémie et posture
- Gestes quasi-linguistiques
- Gestes co-verbaux (référentiels, expressifs, paraverbaux)
- Gestes non communicatifs (extra-communicatifs, métacommunicatifs)
- Répartition entre tours de parole et régulateurs
- Respect du principe d'alternance des tours de parole (interruptions, chevauchements)
- Initiation des thèmes de la conversation
- Ratification des thèmes proposés par l'interlocuteur
- Contribution au développement thématique
- Continuité thématique (ruptures thématiques avec ou sans rapport avec le contexte, focalisation sur un détail spécifique)
- Type d'incidents conversationnels (ruptures de thème, manque d'intelligibilité, qualité et quantité d'informations inadaptées, chevauchements interruptifs...)
- Signalisation des incidents (auto ou hétéro-initiation)
- Type de signalisations (rire, demande d'informations complémentaires, demande de répétition, commentaire métalinguistique, demande de confirmation, formation d'hypothèse...)
- Réparation (auto ou hétéro-réparation)
- Type de réparations (formation d'hypothèse, révision, répétition partielle ou totale, addition / spécification, reformulation, vérification de l'interprétation, question pour clarifier la source de l'erreur...)
- Trajectoire de réparation (nombre de tours de parole nécessaires à la réparation)

5.3. Confrontation de ces critères avec le support d'observation clinique des interactions d'Ortolan

Préalablement à une phase de test du support d'Ortolan qui pourra être mise en place ultérieurement, nous pouvons d'ores et déjà réaliser une comparaison « sur papier » entre les critères identifiés ci-avant et les items figurant dans le support d'observation.

Il convient de noter tout d'abord qu'en l'état, le support élaboré par Ortolan nous paraît pertinent pour objectiver les caractéristiques principales de l'échange conversationnel entre une personne CLD et son partenaire privilégié de conversation.

Ensuite, dans une perspective d'amélioration et d'adaptation au public des CLD, nous suggérons de l'enrichir de la manière qui suit :

- Distinction des activités phatique et régulatrice

L'analyse conversationnelle a révélé l'intérêt de distinguer ces deux types d'activité, qu'il s'agisse de la modalité verbale ou non verbale. En effet, la personne CLD dans notre étude de cas utilise les feed-back régulateurs mais n'a aucun recours aux phatiques. Ce constat alimente l'hypothèse d'une mauvaise prise en compte de l'interlocuteur et d'un discours centré sur soi, potentiellement néfastes au bon déroulement de l'interaction. S'agissant du comportement interactionnel du partenaire, il est également intéressant de faire cette distinction pour objectiver d'une part son implication dans l'échange et d'autre part sa volonté de tenir compte et de s'adapter aux difficultés éventuelles de son proche CLD.

- Ajout d'un critère relatif à l'adaptation du langage et à la prise en compte du savoir partagé

Notre recherche théorique a mis en évidence la fréquence des troubles des habiletés pragmatiques et discursives chez les CLD. L'analyse conversationnelle a confirmé notamment les difficultés rencontrées dans l'adaptation de la qualité et de la quantité d'informations à fournir à l'interlocuteur.

- Détail des éléments de communication non verbale

Nous proposons ici de faire apparaître la richesse et la variété du matériel non verbal, intervenant à visée compensatoire ou reflétant simplement l'état psychique et émotionnel de la personne. Ainsi, pourraient être ajoutés les gestes quasi-linguistiques (exemple des signes oui/non), les co-verbaux, les synchronisateurs (intéressant les activités phatique et régulatrice, citées plus haut) et les extra-communicatifs.

- Ajout explicite d'un item relatif aux ruptures de thème

Les ruptures de thème constituent en effet un très bon exemple de la difficulté pour les personnes CLD de respecter les règles conversationnelles, et particulièrement le principe de coopération. L'analyse de notre corpus a clairement pointé le caractère perturbateur de ce trouble dans la dynamique de l'échange.

6. Discussion générale

Rappelons que notre question de recherche visait à savoir si l'utilisation du support d'observation clinique des interactions bâti par Ortolan (2012) permettait de rendre compte des particularités communicationnelles des patients CLD.

La conception de cet outil reposait sur les connaissances théoriques concernant les difficultés de communication consécutives aux lésions cérébrales et sur les critères pertinents d'observation de l'interaction conversationnelle patient aphasique-partenaire privilégié dégagés par Métaï-Ségui (2009). Evalué par un collège d'orthophonistes face à deux corpus vidéo mettant en scène des patients aphasiques conversant avec leur aidant naturel, le support avait alors fait preuve de sa pertinence à « objectiver de nombreux comportements présents dans la conversation, de rendre compte d'une dynamique générale de l'échange et des stratégies mises en place par les partenaires » (Ortolan, 2012, p.132).

Partant de ce constat, notre partie pratique s'est donc organisée autour de deux objectifs :

- effectuer l'analyse conversationnelle quantitative et qualitative d'un échange entre un patient présentant une lésion cérébrale droite acquise « pure » et son épouse afin d'en dégager le plus objectivement possible, en lien avec les connaissances sur les troubles de la communication consécutifs aux lésions droites, les critères pertinents d'observation.

- confronter ces critères avec le support d'observation clinique des interactions d'Ortolan afin de vérifier l'adéquation du support ou d'identifier les ajustements souhaitables pour permettre une observation clinique pertinente dans le cadre des lésions droites.

Ci-après la critique des principaux résultats obtenus dans notre partie pratique :

- Intérêts

Les deux objectifs issus de notre question de recherche ont pu être menés à bien et ont permis d'y apporter, en partie, réponse.

- L'analyse conversationnelle s'est révélée être un outil tout à fait adapté à notre étude de cas portant sur un patient CLD. En effet, comme nous l'avons indiqué dans la synthèse ci-avant, cette analyse de la dynamique interactionnelle du couple a permis de quantifier et de qualifier les principales caractéristiques de l'échange et la contribution de chaque partenaire au déroulement de la conversation sur les plans verbaux, paraverbaux, non verbaux mais également en termes d'organisation interactionnelle. Il est intéressant de noter que l'orthophoniste prenant en charge ce patient nous a indiqué que les résultats issus de l'analyse conversationnelle viennent objectiver ou compléter les observations cliniques qu'elle a pu porter, de manière plus ou moins intuitive, dans le cadre des trois années de prise en charge de ce patient et de ses différents échanges avec le couple. Cette information nous confirme donc la validité de l'analyse conversationnelle au niveau individuel de cette étude de cas.

- Plusieurs critères pertinents d'observation de l'interaction entre un patient CLD et son aidant naturel en situation de conversation ont pu être dégagés à l'issue de cette analyse conversationnelle, en lien avec les troubles de la communication consécutifs aux lésions droites présentés en partie théorique.

- La confrontation de ces critères pertinents avec ceux figurant dans le support d'observation créé par Ortolan nous amène à penser que cet outil permet déjà, en l'état, une observation clinique relativement fine d'une conversation entre un CLD et son partenaire privilégié. En effet, les différentes rubriques du support d'Ortolan sont riches et permettent de renseigner une observation détaillée. Cependant, pour une

observation encore plus aiguës des patients CLD, nous avons identifié certains critères qu'il nous semblerait judicieux d'ajouter à l'outil.

- Limites et perspectives

Les résultats obtenus nous semblent donc contribuer à favoriser une meilleure prise en compte des troubles de la communication des CLD dans l'analyse de leurs interactions conversationnelles. Cependant, à l'issue de notre travail, nous souhaitons également souligner les faiblesses et pistes de progrès suivantes :

- Il convient d'avoir à l'esprit que, même si tout a été mis en œuvre pour préserver un caractère aussi écologique que possible à la situation de conversation constituant le corpus vidéo, les comportements des interlocuteurs peuvent perdre de leur caractère spontané en raison de la présence de la caméra et de l'observateur procédant à l'enregistrement du film. Souvent cité dans les travaux portant sur des corpus vidéo, ce problème est récurrent. Nous espérons avoir pu le prendre en compte dans l'analyse conversationnelle menée en signalant certains comportements ou propos des locuteurs nous semblant réactionnels à la gêne potentielle induite par leur position d'observés.

- En raison de contraintes temporelles, notre partie pratique n'a pu s'articuler qu'autour d'une seule étude de cas incluant un patient CLD. Si notre analyse a visé la plus grande objectivité, on ne peut totalement exclure une certaine subjectivité des résultats, pouvant être liée à notre regard d'observateur mais également au caractère unique du couple étudié et de son fonctionnement interactionnel. Si de nouvelles études de cas étaient réalisées à l'avenir, elles permettraient probablement d'enrichir l'analyse que nous avons menée et d'en renforcer l'objectivité, sans toutefois pouvoir revendiquer pour autant une généralisation des résultats obtenus à l'ensemble de la population des CLD.

- Le présent travail s'inscrit dans la démarche visant à adapter le support d'Ortolan au public des CLD mais il n'en constitue qu'une étape. Pour aller plus loin, il conviendrait désormais de mettre en situation clinique fictive un collègue d'orthophonistes face au corpus vidéo ayant servi de base à notre analyse conversationnelle, dans l'esprit des mises en situation organisées par Ortolan (2012).

Des passations ultérieures face aux corpus vidéo de futures études de cas seraient également souhaitables. La cotation des corpus à l'aide du support évaluerait la capacité de l'outil (après ajout des critères pertinents suggérés) à objectiver les principales caractéristiques de l'échange tout en faisant l'économie d'une analyse conversationnelle, démarche s'avérant trop lourde à mettre en œuvre pour la majorité des cliniciens, ceci encore plus dans un cadre d'exercice libéral.

- Si nos préconisations vont dans le sens d'un enrichissement du support d'observation clinique d'Ortolan afin de mieux relever les caractéristiques conversationnelles dans le cadre des lésions cérébrales droites, nous nous interrogeons cependant sur la lourdeur potentielle de l'outil après ces adaptations éventuelles. En effet, en l'état, le support nous paraît relativement dense et son utilisation requiert très probablement un certain temps d'appropriation par l'orthophoniste, dont l'objectif final est de pouvoir l'utiliser en temps réel face au patient et à son partenaire de conversation. Un nombre accru de rubriques à renseigner pourrait nécessiter un entraînement plus conséquent ou entraîner une utilisation malaisée, susceptible de détourner les cliniciens en recherche d'un outil clinique plus simple et rapide d'utilisation que les outils déjà existants, souvent critiqués pour leur lourdeur. Une vigilance s'impose donc concernant le dimensionnement de l'outil, qui, en visant une certaine exhaustivité, pourrait prendre le risque de devenir inadapté à un usage de clinicien.

Conclusion

Holland, qui a créé l'échelle CADL, affirme que l'aphasique communique mieux qu'il ne parle (1980, cité par Rode & al., 2005). En reflet de cette assertion, on peut dire qu'au contraire de l'aphasique, le patient CLD parle mieux qu'il ne communique.

En effet, notre travail de recherche, tant dans sa partie théorique que pratique, a mis en évidence qu'un individu victime d'une lésion cérébrale droite, sous l'apparence d'un langage préservé dans ses dimensions traditionnelles, est fréquemment confronté à des difficultés de communication dans ses interactions quotidiennes. Ces troubles, souvent d'apparence discrète, sont caractérisés par un appauvrissement des paramètres paraverbaux et non verbaux et une atteinte des domaines discursif et pragmatique et peuvent être à l'origine d'un réel bouleversement des habiletés de communication du CLD.

Nous sommes convaincues qu'en tant que spécialiste du langage et de la communication, l'orthophoniste a toute sa place dans l'accompagnement de ces patients et de leur entourage pour favoriser la restauration d'une communication, certes différente mais efficace. Cet accompagnement doit s'appuyer sur une analyse spécifique des difficultés rencontrées et des stratégies efficaces dans les situations de communication vécues par le CLD, ceci dans un cadre aussi écologique que possible.

La démarche menée dans notre partie pratique nous a permis de confirmer tout l'intérêt d'un outil clinique tel que le support d'observation clinique des interactions d'Ortolan pour mener ce type d'analyse auprès des CLD. En effet, cet outil présente plusieurs atouts majeurs. Tout d'abord, il est conçu pour l'observation directe d'une situation de conversation, dans un contexte aussi naturel que possible, ce qui en fait un support écologique et accessible à la pratique clinique notamment libérale. Par ailleurs, c'est un outil centré sur l'interaction entre le patient et son partenaire privilégié de conversation. Or, l'analyse conversationnelle que nous avons conduite ayant mis en évidence le rôle de « pilote » de l'aidant naturel du CLD

pour faire progresser avec succès la conversation, il est crucial d'intégrer ce partenaire tant dans l'observation de l'interaction que dans le projet thérapeutique que l'orthophoniste proposera, où il constituera la pierre angulaire du dispositif. Enfin, ce support étant centré sur les capacités de communication mises en œuvre par les interlocuteurs et leur influence mutuelle, il est en mesure de décrire avec précision les difficultés et habiletés de chacun et surtout le résultat produit par cette interaction en termes d'efficacité communicative.

Comme nous l'avons suggéré, pour rendre compte plus précisément des particularités communicationnelles des patients CLD, cet outil gagnerait très probablement à être enrichi des critères pertinents que nous avons indiqués suite à l'étude de cas réalisée et compte-tenu des connaissances théoriques concernant les troubles de la communication consécutifs aux lésions droites. Dans cette optique, les prochaines étapes menant vers une validation de l'outil auprès de ce public seraient à articuler autour d'une cotation du corpus vidéo de notre travail de recherche à l'aide de l'outil augmenté et de la réalisation de nouvelles études de cas impliquant des patients CLD pour croiser les critères pertinents mis en évidence dans différents contextes.

Pour finir, nous espérons que ce travail de recherche contribuera à sensibiliser un plus grand nombre d'orthophonistes à l'intérêt d'accompagner les patients CLD atteints de troubles de la communication en leur proposant d'utiliser cet outil d'observation à visée clinique.

Suite à une lésion cérébrale droite, il revient à chaque binôme CLD-partenaire privilégié de bâtir de nouvelles modalités conversationnelles, pour intégrer les modifications apparues dans les habiletés de communication du CLD. L'enjeu repose beaucoup sur la motivation de l'aidant naturel, qui peut se trouver démuni, découragé voire épuisé face à l'ampleur de la tâche. L'attention de l'orthophoniste sera particulièrement requise pour soutenir dans la durée les efforts du partenaire et encourager les stratégies efficaces de communication, contribuant ainsi à l'installation progressive et durable d'un nouvel équilibre interactionnel entre les partenaires.

Bibliographie

Ardisson, J., & Besnardeau J. (2007). *Contribution à l'élaboration d'un matériel d'intervention orthophonique visant la réhabilitation des troubles pragmatiques expressifs d'adultes cérébrolésés*. Mémoire d'orthophonie, Université de Lyon.

Aubert, S., Barat, M., Campan, M., Dehail, P., Joseph, P.-A., & Mazaux, J.-M. (2004). Compétences de communication non verbale des traumatisés crâniens graves. *Annales de réadaptation et de médecine physique*, (47), 135-141.

Austin, J.-L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Editions du Seuil.

Azouvi, P., Samuel, C., Louis-Dreyfus, A., Bernati, T., Bartolomeo, P., Beis, J.-M., Chokron, S., Leclercq, M., Marchal, F., Martin, Y., De Monety, G., Olivier, S., Perennou, D., Pradat-Diehl, P., Prairial, C., Rode, G., Sieroff, E., Wiart, L., & Rousseaux, M. (2002). Sensitivity of clinical and behavioural tests of spatial neglect after right hemisphere stroke. *Journal of Neurology Neurosurgery and Psychiatry*, 2(73), 160-166.

Beaucousin, V., Turbelin, M.-R., & Tzourio-Mazoyer, N. (2007). Le rôle de l'hémisphère droit dans la compréhension du langage : exemple de la prosodie affective. *Revue de Neuropsychologie*, 17(2), 149-180.

Bénesteau, J. (2007). Manifestations des déficits neuro-développementaux de l'hémisphère droit et troubles des communications non-verbales. *Entretiens de Psychomotricité* 2007, 3-17.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.

Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard.

Bischof, S. (2010). Troubles pragmatiques en situation de conversation chez les sujets traumatisés crânio-cérébraux : comparaison de deux outils d'évaluation. *Aphasie et domaines associés*, 26, 45-58.

Carota, A., Annoni, J.-M., Piccardi, L., & Bogousslavsky, J. (2005). Syndromes majeurs de l'hémisphère mineur. *Encyclopédie médico-chirurgicale, neurologie*, 2, 475-504.

Champagne, M., Virbel, J., Nespoulous, J.-L., & Joanette, Y. (2003). Impact of right hemispheric damage on a hierarchy of complexity evidenced in young normal subjects. *Brain and cognition*, 53, 152-157.

Chantraine, Y., Joanette, Y., & Ska, B. (1998). Conversational abilities in patients with right hemisphere damage. *Journal of Neurolinguistics*, 11(1-2), 21-32.

Chetelat-Mabillard, D. (2003). Essai d'utilisation du « Conversational Analysis Profile for People with Aphasia » (CAPPA). *Revue Travaux neuchâtelois de linguistique*, (38/39), 111-128.

Coquet, F. (2012). Multicanalité de l'expression. *Les entretiens de Bichat*, 97-114.

Cosnier, J. (1977). Communication non verbale et langage. *Psychologie médicale*, 9 (11), 2033-2049.

Cosnier, J. (1989). Les tours et le copilotage dans les interactions conversationnelles. In R. Castel, J. Cosnier & I. Joseph (Eds.), *Le parler frais d'Erving Goffman* (pp. 233-244). Paris : Editions de Minuit.

Cosnier, J. (1991). Ethologie du dialogue. In J. Cosnier, R. Bouchard & C. Kerbrat-Orecchioni (Eds), *Décrire la conversation* (pp. 291-316). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Cosnier, J. (1992). Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle. *Protée*, 33-39.

Cosnier, J. (1993). Les interactions en milieu soignant. In J. Cosnier, M. Grosjean & M. Lacoste (Eds.), *Soins et communication, approches interactionnistes des relations de soins* (pp. 17-32). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Cosnier, J. & Vaysse, J. (1997). Sémiotique des gestes communicatifs. *Nouveaux actes sémiotiques* (52), 7-28.

Côté, H., Moix V., & Giroux, F. (2004). Evaluation des troubles de la communication des cérébrolésés droits. *Rééducation orthophonique*, (219), 111-126.

Croll, A. (2010). La compétence conversationnelle en classe de maternelle : outils d'évaluation linguistique. *Psychologie de l'interaction*, (27-28), 29-66.

Dardier, V. (2004). *Pragmatique et pathologies. Comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Rosny sous Bois : Bréal.

Dardier, V., & Bernicot, J. (2000). Les troubles de la communication consécutifs aux lésions frontales : l'exemple de la situation d'interview. *Revue de neuropsychologie*, 10(2), 281-309.

Démonet, J.-F., & Planton, S. (2012). Langage et cerveau : vingt ans d'imagerie fonctionnelle. *Revue française de linguistique appliquée*, 17, 9-18.

De Gaulmyn, M.-M. (1991). Les régulateurs verbaux : le contrôle des récepteurs. In J. Cosnier, R. Bouchard & C. Kerbrat-Orecchioni (Eds), *Décrire la conversation* (pp. 203-223). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

De Partz, M-P, & Carlomagno, S. (2000). Revalidation fonctionnelle du langage et de la communication. In X. Seron et M. Van der Linden (Eds.), *Traité de neuropsychologie clinique Vol.2* (pp. 191-213). Marseille : Solal.

De Partz, M.-P. (2001). Une approche fonctionnelle des troubles aphasiques : l'analyse conversationnelle. *Glossa*, (75), 4-12.

De Partz, M.-P. (2007). De l'analyse conversationnelle aux aménagements de l'interaction. In J.-M. Mazaux, P. Pradat-Diehl & V. Brun (Eds.), *Aphasies et aphasiques* (pp. 242-251). Paris : Elsevier Masson.

Ferré, P., Ska, B., Lajoie, C., Bleau, A., & Joannette, Y. (2011). Clinical focus on prosodic, discursive and pragmatic treatment for right hemisphere damaged adults : what's right ? *Rehabilitation research and practice, 2011*.

Ferré, P. (2013). Remédiation du discours conversationnel des individus cérébrolésés droits : appuis théoriques et pratique orthophonique basée sur le manque d'évidence. *Ecole internationale d'été en orthophonie de Lille*.

Faure, S., & Querné, L. (2004). Dynamique des relations entre hémisphères cérébraux gauche et droit dans le langage normal : l'approche expérimentale en champ visuel divisé. *Rééducation orthophonique, (219)*, 45-58.

Gil, R. (2010). *Neuropsychologie*. Paris : Masson.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Paris : Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.

Grice, H.-P., Kant, E. & Foucault, M. (1979). Logique et conversation. *Communications, (30)*, 57-72.

Groupe Interaction CORpus, (2013). Convention ICOR, [http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/bandeau droit/convention icor.htm](http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/bandeau_droit/convention_icor.htm) consulté le 10/06/2013.

Habib, M. (2009). Développement de la dominance cérébrale : revue des données disponibles et proposition d'une hypothèse originale. *Développements, 2(2)*, 5-26.

Happé, F., Brownell, H., & Winner, E. (1999). Acquired "theory of mind" impairments following stroke. *Cognition, 70*, 211-240.

Iché, A., Rives, C., & Joyeux, N. (2012). Un bilan orthophonique d'approche écosystémique de la problématique aphasique : le PTECCA. *Les entretiens de Bichat*, 81-94.

Joanette, Y., Goulet, P., & Daoust, H. (1991). Incidence et profils des troubles de la communication verbale chez les cérébrolésés droits. *Revue de neuropsychologie*, (1), 3-27.

Joanette, Y. (2004). Hémisphère droit et communication verbale : un défi à relever, une population à servir. *Rééducation orthophonique*, (219), 7-9.

Joanette, Y. (2004). Impacts d'une lésion cérébrale droite sur la communication verbale. *Rééducation orthophonique*, (219), 11-28.

Joanette, Y., Ska, B., & Côté, H. (2004). *Protocole Montréal d'Évaluation de la Communication*. Isbergues, France : Ortho Édition.

Joseph, P.-A., Simion, A., Muller, F., Allard, M., Barat, M., & M., Mazaux, J.-M. (2006). Comportement et théorie de l'esprit après lésions cérébrales. In *Comportement et lésions cérébrales* (59-67). Paris : Editions Frison-Roche.

Jung-Beeman, M. (2005). Bilateral brain processes for comprehending natural language. *Trends in Cognitive Sciences*, 9(11), 512-518.

Kahlaoui, K., & Joanette, Y. (2008). Sémantique et hémisphère droit. *Médecine Sciences*, 24(1), 72-76.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). « Nouvelle communication » et « analyse conversationnelle ». *Langue française*, (70), 7-25.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales, 1/ Approche interactionnelle et structure des conversations*. Paris : Armand Colin [rééd. 2006].

Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). *La conversation*. Paris : Editions du Seuil.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan. *Langue française*, (117), 51-67.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin [rééd. 2011].

Lacheret, A. (2011). La prosodie au cœur du verbal. *Rééducation orthophonique*, (246), 87-104.

Lajoie, C., Ferré, P., & Ska, B. (2010). L'impact de la nature des lésions sur les troubles de la communication consécutifs à une lésion cérébrale droite. *Revista neuropsicologica latinoamericana*, 2(3), 12-20.

Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Editions du Seuil.

Marie Dit Dinard, C. (2008). *Etude de cas : impacts d'une thérapie dynamique interactive sur la communication en situations naturelles d'échange entre les personnes aphasiques et leur conjoint*. Mémoire d'orthophonie, Université de Nantes.

Maury-Rouan, C. (2001). Le flou des marques du discours est-il un inconvénient ? Vers la notion de « leurre discursif ». *Marges linguistiques* (2), 163-176.

Métay-Segui, C. (2009). *Contribution, par la recherche de critères pertinents, à l'élaboration d'une grille d'observation clinique des interactions en conversation entre un patient aphasique et son partenaire privilégié : étude de cas*. Mémoire d'orthophonie, Université de Nantes.

Moeschler, J. (1995). La pragmatique après Grice : contexte et pertinence. *L'information grammaticale*, (66), 25-31.

Moix, V., & Côté, H. (2004). Intervention orthophonique chez les cérébrolésés droits. *Rééducation orthophonique*, (219), 127-137.

Monetta, L., & Champagne, M. (2004). Processus cognitifs sous-jacents déterminant les troubles de la communication verbale chez les cérébrolésés droits. *Rééducation orthophonique*, (219), 29-43.

Ortolan, C. (2012). *Elaboration d'une grille d'observation clinique des interactions entre une personne cérébro-lésée et son partenaire privilégié*. Mémoire d'orthophonie, Université de Nantes.

Perkins, L. (2001). Analyse conversationnelle et aphasie. In G. Aubin, C. Belin, D. David & M.-P. De Partz (Eds.), *Actualités en pathologie du langage et de la communication* (pp. 215-234). Marseille : Solal.

Perrone-Bertolotti, M. (2011). *Spécialisation hémisphérique et cartographie du langage chez le sujet sain et le patient épileptique : effet des variables inter et intra-individuelles. Evaluation comportementale, neuropsychologique et neurophysiologique (IRM fonctionnelle)*. Thèse de sciences cognitives, psychologie et neurocognition, Université de Grenoble.

Peter, C. (1995). Conversations avec une patiente souffrant de lésions traumatiques bifrontales : ajustements mutuels. *Revue de neuropsychologie*, 5(1), 53-85.

Rault, C., & Saint-Pé, L. (2013). *Les freins à l'utilisation d'une grille d'évaluation de la pragmatique conversationnelle des patients traumatisés crâniens : le PFIC*. Mémoire d'orthophonie, Université de Nantes.

Rigaux, N. (2009). L'aide informelle aux personnes âgées démentes : fardeau ou expérience significative ? *Psychologie et neuropsychiatrie du vieillissement*, 7(1), 57-63.

Rode, G., Thomas-Antérion, C., Luauté, J., Jacquin-Courtois, S., Ciancia, S., Rossetti, Y. & Boisson, D (2005). Evaluation des incapacités et de la qualité de vie des patients présentant des troubles cognitifs. *Annales de réadaptation et de médecine physique*, (48), 376-391.

Rousseau, T. (2001). Thérapie écosystémique des troubles de la communication dans la maladie d'Alzheimer. *Glossa*, (75), 14-21.

Rousseau, T. (2006). Evaluation des capacités de communication des patients atteints de la Maladie d'Alzheimer : présentation d'un outil informatisé. *Glossa*, (95), 42-58.

Rousseau, T. (2007). Standardisation de la grille d'évaluation des capacités de communication (GECCO). *Glossa*, (102), 52-65.

Rousseaux, M., Daveluy, W., & Kozlowski, O. (2010). Communication in conversation in stroke patients. *Journal of neurology*, (257), 1099-1107.

Sabouraud, O. (1995). *Le langage et ses maux*. Paris : Odile Jacob.

Searle, J.-R. (1972). *Les actes de langage*. Paris : Hermann.

Searle, J.-R. (1982). *Sens et Expression*. Paris : Minuit.

Sigouin, S. (2007). *Intervention pour la compréhension des actes de langage indirects chez les adultes cérébrolésés droits*. Travail de réflexion clinique, Université de Montréal.

Sperber, D., & Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.

Sperry, R. W., Gazzaniga, M.-S., & Bogen, J.-E. (1969). Interhemispheric relationships: the neocortical commissures; syndromes of hemisphere disconnection. In P.-J. Vinken & G.-W. Bruyn (Eds.), *Handbook of clinical neurology* (pp. 273-290). Amsterdam : North-Holland Publishing Company.

Stemmer, B., & Cohen, H. (2001). Neuropragmatique et lésions de l'hémisphère droit. *Psychologie de l'interaction*, (13/14), 15-46.

Stuss, D, Gallup, G., & Alexander, M. (2001). The frontal lobes are necessary for 'theory of mind'. *Brain*, 124, 279-286.

Tompkins, C.-A. (2012). Rehabilitation for Cognitive-Communication Disorders in Right Hemisphere Brain Damage. *Archives of physical medicine and rehabilitation*, 93, 61-69.

Traverso, V. (2009). *L'analyse des conversations*. Paris : Armand Colin.

Trincherro, F. (2009). *Pertinence de l'analyse conversationnelle dans la prise en charge orthophonique d'une patiente dysarthrique en vue d'améliorer la communication avec son conjoint : étude de cas*. Mémoire d'orthophonie, Université de Nantes.

Vertischel, P., & Degos, J.-D. (2000). Syndromes de déconnexion inter-hémisphériques. *Encyclopédie médico-chirurgicale, neurologie*, 17-036-C-10. Paris : Editions Scientifiques et Médicales Elsevier SAS.

Vincent, D. (2001). Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation. *Revue québécoise de linguistique*, 30(1), 177-198.

Vion, R. (2000). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette.

Annexes

Annexe n°1 Support d'observation clinique des interactions d'Ortolan (2012)

SUPPORT D'OBSERVATION D'UNE CONVERSATION ENTRE UN PATIENT

CEREBRO-LESE ET SON PARTENAIRE PRIVILEGIE

Lieu et nature de l'échange :

Partenaire de conversation (lien de parenté) :

Type de lésion du patient et pathologie (préciser la sévérité) :

Distance temporelle de la lésion :

INFORMATIONS CONCERNANT LE PATIENT

Existe-t-il une :

- Aphasie Apraxie Agnosie Anosognosie
- Hémiplégie Héli négligence Hémiparésie Hémianopsie LH
- Dysarthrie Dysphonie Dysprosodie Apraxie bucco faciale

Le patient présente t'il des troubles de :

- la mémoire l'attention l'humeur la compréhension

Informations concernant son mode communicationnel antérieur à la lésion :

COTATION UTILISABLE DANS LES GRILLES D'OBSERVATION

COTATION	0	1	2	3
	<i>Jamais</i>	<i>parfois</i>	<i>Régulièrement</i>	<i>Très souvent</i>
	<i>Absence</i>	<i>Faible</i>	<i>Modéré</i>	<i>Tres présent</i>

Noter **NO** (= non observé) si le critère n'a pas pu être observé ou retenu.

Autre mode de cotation : cocher les cases pour lesquelles l'item est observé : + / ++ / +++

GLOSSAIRE

Assertion : information pertinente avec demande implicite de prise de position de l'interlocuteur

Carnet de communication : outil élaboré par les équipes soignantes ou la famille dont l'objectif est de permettre au patient cérébro-lésé de s'appuyer sur des images, photos pour améliorer sa communication avec ses proches.

Cohérence du discours : se dit d'un discours rationnel, logique, bien construit, interprétable.

Débit : vitesse à laquelle la parole est prononcée. Peut s'évaluer en « nombre de mots par minute » mais aussi intuitivement à l'écoute.

Expressions faciales significatives : traduisent des états tels que la surprise, la désapprobation, le contentement, l'hésitation etc....

Gestes déictiques : gestes permettant de pointer et désigner un objet ou une direction (dans l'espace ou sur un support)

Gestes descriptifs :
Mimes de forme = permettent de décrire les caractéristiques d'un objet
Mimes d'utilisation = faire semblant d'utiliser un objet pour le décrire

Intonation : permet d'affirmer ou de nuancer ses propos, appuyer son opinion, a un rôle compensatoire.

Onomatopées : création de mot par émission vocale suggérant ou censé suggérer par imitation phonétique la chose dénommée. (ex : tchou tchou pour le train)

Pauses intra-tours : ce sont les pauses réalisées par le locuteur pendant sa propre prise de parole.

Pauses inter-tours : pauses existantes entre 2 tours de parole. Elles sont rattachées à la culture des locuteurs, en France la longueur « normale » d'une pause inter tours est de 0.6 secondes

Phatiques : productions verbales ou non verbales émises par l'émetteur et destinées à maintenir l'attention de l'interlocuteur.

Ponctuants : groupe de petits mots qui ont une valeur phatique ou démarcative (limite un tour de parole) ; ex : n'est ce pas ? Tu vois ? Hein ? Là.., tu sais... faible intensité, non informatifs et non intégrés à une structure syntaxique.

Posture : reflète un certain ajustement à l'interlocuteur, en termes d'engagement dans l'échange

Prosodie : étude des phénomènes de l'accentuation et de l'intonation (variation hauteur, durée intensité) permettant de véhiculer de l'information liée au sens telle que la mise en relief, l'assertion, l'interrogation, l'injonction, l'exclamation...

Proxémie : distance physique qui s'établit entre des personnes prises dans une interaction.

Regard : traduit l'engagement dans la conversation ainsi que le maintien à la fois du rôle de locuteur et d'interlocuteur.

Régulateurs : productions verbales et non verbales du destinataire, destinées à montrer à l'interlocuteur son investissement dans l'échange. (« Ouais ouais », « d'accord », « c'est vrai » ou mimiques, gestes, regards, postures).

Respect des tours de parole : règle selon laquelle chacun attend son tour en marquant des pauses « adaptées » après sa locution, ne monopolise pas la parole et prend son tour de parole lorsqu'il se présente (pas de silence excessifs ou d'absence de prise de parole au changement de tour) ; Quand la sélection par l'interlocuteur n'est pas explicite le silence qui suit représente une rupture conversationnelle.

Tour de parole : se définit comme la contribution conversationnelle d'un participant, suivie soit par un silence, soit par la contribution de l'autre partenaire.

DYNAMIQUE DE L'ÉCHANGE

Proxémie (installation physique dans l'échange) :

Distance physique: *intime* *proche* *éloignée*

Position des interlocuteurs : *en face* *côte à côte* *de biais*

Sont ils assis/debout - se déplacent ils ? Patient : partenaire :

Posture émotionnelle apparente: *Désinhibée* *Détendue* *Tendue* *Crispée* *Figée*

Patient

Partenaire

Les partenaires ont-ils à leur disposition des outils externes / supplétifs ?

papier/stylo *magazine /journal* *synthèse vocale* *ordinateur* *carnet com**

Patient

Partenaire

Si oui, les utilisent-ils (préciser lesquels) ? :

Informations générales sur le comportement des interactants :

Comportements réciproques	Patient 0 à 3	Part. 0 à 3	Incidences sur l'échange (facilite + / freine -- / remarques)
Investissement dans l'interaction			
Intervient spontanément			
Porte un intérêt au /aux sujet abordés			
Participe au dynamisme de l'échange : - adapte sa posture / gestes/ mimiques - soutient le regard du partenaire - attentif aux contributions du partenaire (verbal, non verbales ..)			
Actes relationnels et affectifs			
Montre ses émotions (par tout canal)			
Est empathique / valorisant			
Exprime des plaintes et/ ou reproches			
S'exprime de manière inadaptée (infantilisation, agressivité, autres)			

ANALYSE CONVERSATIONNELLE

Gestion de la conversation	Patient	Partenaire	Incidences sur l'échange : facilite (+) / freine (-) / remarques
Gestion des thèmes :			
Initie-t-il parfois la conversation ?			
Valide le thème proposé (ratification)			
Maintient le thème en cours			
Apporte un discours cohérent			
Peut clore un thème			
Gestion des tours de parole :			
Equilibre du temps de parole			
Respect des tours de parole / prise de parole adaptée temporellement			<i>Noter si silences excessifs ou interruptions fréquentes</i>
Actes de langage			
Questions	Fermées		
	Ouvertes		
Réponses			
Assertions (énoncé informatif)			
Validations (accusé réception)			
Inférences, humour, 2 nd degré			

Matériau de la conversation	Patient		Partenaire	
	Cote	Incidences sur l'échange ? facilite (+) freine (-)/ rem.	Cote	Incidences sur l'échange ?
Outils verbaux :				
Mots isolés ou ébauche de mots				
Phrases	Courtes			
	Longues			
Formules automatiques <i>(tout à fait, c'est bien etc...)</i>				
Production oui / non <i>(précisez si fiables ou non)</i>				
Onomatopées <i>(bruits informatifs)</i>				
Marques d'hésitation (heu...ben..)				
Régulateurs, phatiques, ponctuant <i>(d'accord, n'est ce pas, tu sais etc..)</i>				

	Patient		Partenaire	
	Cote	Incidences sur l'échange ? facilite (+) freine (-)/ rem.	Cote	Incidences sur l'échange ?
Outils paraverbaux				
Adaptation de la prosodie : Intonation / Intensité				
Pauses intra-tours/ inter tours (temps de latence)				
Débit de parole (+ ou – rapide)				
Degré d'intelligibilité				
Outils non verbaux				
Gestes déictiques (de pointage)	Dans l'espace			
	Sur support			
Gestes descriptifs ou d'utilisation				
Expressions faciales significatives				
Gestes régulateurs	Mimique/regard			
	Changement posture			
	Gestes synchro			
Outils externes (<i>préciser si : Dessin / écriture / ordinateur/ journal</i>)				
attention portée à la modalité non verbale				

SYNTHESE			
Les locuteurs utilisent plutôt la/les modalités :	Verbale	Para-verbale	Non verbale
<i>Patient :</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Partenaire :</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

GESTION DE LA COMPREHENSION

Le conjoint s'assure-t-il de la compréhension de son partenaire ? Oui Non

Si oui, comment ? Feed back verbaux / non verbaux (questions, reformulations, répétition, gestes, mimiques, regards, autres) :

L'interlocuteur signale –il au locuteur quand il ne comprend pas ?

Patient : Oui Non **Partenaire :** Oui Non

Si oui, comment ? Questions (hein ? quoi ?) Onomatopées Reformulations autres :

GUIDE POUR L'ANALYSE DES INCIDENTS ET DES REPARATIONS

⇒ **LES COMPENSATIONS :**

Il s'agit d'extraire les comportements les plus fréquents adoptés par les deux partenaires face aux difficultés.

⇒ **LES INCIDENTS CONVERSATIONNELS :**

Un incident conversationnel est lié soit à des difficultés de communication du locuteur soit à des comportements inadaptés de l'interlocuteur :

Il peut se situer au niveau :

- **langagier** : manque du mot, paraphasies phonémiques, lexicales, sémantiques, jargon, blocage....
- **paralinguistique** : articulation, dysprosodie, dysphonie, intonation, intensité trop forte, trop faible....
- **des capacités d'adéquation** ou **difficultés de compréhension**: silences excessifs, interruptions, réponses inadaptées, pas de réponse, logorrhée. (le manque du mot peut entraîner ce type d'incidents).
- **de la participation à l'interaction** : inhibition, passivité, abandon, décrochage, agressivité, émotions inadaptées

⇒ **LES REPARATIONS :**

La réparation est un moyen utilisé **par les deux locuteurs** pour faire face aux incidents conversationnels ci-dessus.

Dans une conversation normale, **le travail de réparation prend en général 1 à 2 tours de parole** et permet **la poursuite de la conversation.**

Exemples de stratégies de réparations :

- **Moyens verbaux** : circonlocutions - demande d'oralisation - ébauche orale - répétition - suggestions - reproches - questions ouvertes / fermées / convergentes - onomatopées - corrections négatives - injonctions - reformulation - interruptions - demande de confirmation.....
- **Moyens para verbaux** : augmenter l'intensité - modifier le débit verbal - modifier l'intonation - Adapter les pauses - accentuer l'articulation....
- **Moyens non verbaux** : faire des gestes - aide visuelle / externe / tactile - adapter sa posture - mimes- Mobiliser le regard....

SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET AXES THERAPEUTIQUES

		MODALITES DE LA CONVERSATION	
		<i>Fonctionnelles / à privilégier</i>	<i>Non fonctionnelles / à éviter</i>
PATIENT			
PARTENAIRE			

		MODES DE REPARATIONS ET COMPENSATIONS	
		<i>Efficaces / à privilégier</i>	<i>Non efficaces / à éviter</i>
PATIENT			
PARTENAIRE			

Conseils généraux concernant l'interaction et la dynamique de l'échange

Annexe n°2 Compte-rendu du bilan d'évolution de Monsieur L, 08/2012.

Mme XXX

Orthophoniste

M. XXX
Médecin Généraliste
XXXXXXXXXX
44 XXXXXXXXX

Compte-rendu de Bilan concernant Monsieur L

Né le xx/xx/xx

Double adressé à Mme XXX, Médecin de Rééducation et de Réadaptation, Hôpital XXX

Nantes, le xx/08/2012

Monsieur,

Dans le cadre de soins orthophoniques des suites de l'AVC de l'hémisphère droit réalisés auprès de Monsieur L, je vous transmets les observations de l'évolution de ce patient.

Anamnèse

Monsieur L est ingénieur en retraite depuis 2006. Il vit avec son épouse. Ils ont deux fils qui vivent dans l'agglomération nantaise. [...]

En mars 2010, Monsieur L a subi un accident ischémique au niveau de l'hémisphère droit. Après les soins en service de neurologie, il a bénéficié de soins dans le service de rééducation fonctionnelle et neurologique de l'hôpital XXX : kinésithérapie, ergothérapie et bilan neuropsychologique. A son retour au domicile, en septembre 2010 les soins se sont poursuivis en kinésithérapie (3 séances hebdomadaires) et en orthophonie (2 séances par semaine).

Il présentait alors :

- une hémiplégie gauche, la récupération de la marche était bien engagée ;
- une paralysie faciale gauche dont sa femme et lui se plaignaient du fait d'écoulements au niveau de la commissure lors des repas ;
- une héli-négligence ;
- des troubles attentionnels envahissants qui ne lui permettaient pas de se concentrer sur une tâche sans adhérer à toute stimulation extérieure, ni d'inhiber des paroles sans lien avec le sujet en cours ;
- des troubles dysexécutifs ;
- un défaut d'initiation lors de la réalisation des actes de la vie courante ;

- un manque d'initiative dans la vie quotidienne ;
- une discrète anosognosie, affectant essentiellement les troubles cognitifs.

Depuis l'AVC, Madame L gère l'ensemble des tâches de la maison. Elle était très inquiète durant la première année que son mari ne tombe et ne se blesse. Elle a pu poursuivre ses activités mais il lui était difficile de laisser son mari seul dans la maison. Elle l'encourage beaucoup dans tous ses efforts et toutes ses évolutions.

Monsieur L nourrit des désirs de voyage audacieux au regard de ses difficultés dans un premier temps. Ses projets tendent à devenir plus adaptés maintenant à sa réalité.

Il a tenté de reprendre certaines activités mais les limites physiques et cognitives empêchent bien des avancées. Cependant, depuis deux ans, il parvient à mieux évaluer ses possibilités et à entreprendre des activités davantage à sa portée.

Suivi orthophonique

La demande initiale du couple concernait essentiellement la paralysie faciale du fait des écoulements au niveau de la commissure gauche. La rééducation s'est donc appuyée dessus puisqu'elle fournissait un terrain de travail riche à différents niveaux : les massages et les exercices de praxies bucco-faciales ont permis outre une relative récupération motrice d'aborder :

- la prise de conscience du côté gauche de façon plus subtile : Monsieur L ne se cognait en effet plus lors de la marche, allait davantage rechercher les objets à sa gauche. Cependant, il ne prenait pas toujours en compte les sensations au niveau du visage, notamment celle des aliments stagnant dans la joue gauche. Le travail avec le miroir l'a aidé à se concentrer sur son hémiface gauche.
- le maintien de l'attention sur les mouvements à réaliser et les sensations vécues. Il était difficile pour Monsieur L de ne pas se démobiler à l'occasion d'une pensée dont il ne pouvait retenir la verbalisation, soit pour la différer soit pour la réprimer si cela est inadapté au contexte.

Notons que le travail de l'hémiface gauche réveille des sensations de picotements dans la main gauche, certainement dues à la proximité des aires motrices de la main et de la face (?).

Au delà de la demande spontanée du couple, les troubles cognitifs ont pu être parlés et une partie des séances a pu être consacrée au travail autour des troubles attentionnels et dysexécutifs :

- évocations lexicales (selon des contraintes sémantiques ou lexicales en alternance) : au début, les fluences étaient rapidement taries. Nous avons aussi pu observer que Monsieur L pouvait continuer de chercher des mots alors que la fin de la tâche avait été explicitement signifiée. Il est aussi difficile pour Monsieur L de mener à la fois la recherche de mots selon la contrainte donnée et la vérification dans la liste des mots déjà évoqués.
- Jeux et tâches de stratégies : les propositions (logix, jeux de stratégie, petits problèmes...) ne plaisent souvent pas à Monsieur L car elles le mettent souvent face à ses difficultés. Il accepte néanmoins de se mettre au travail du fait qu'il en comprenne bien les enjeux. [...]. Les difficultés qu'il rencontre concernent essentiellement la gestion des différentes contraintes et informations. Cela le fatigue et lui demande beaucoup de temps. Le travail a consisté surtout à goûter la nécessité

de noter, de représenter le problème à résoudre et de verbaliser au fur et à mesure les inférences, implicatures et déductions.

- Les différentes situations proposées ont le plus souvent été organisées de manière à travailler l'exploration visuelle, notamment pour stimuler et conserver les acquis de compensation par rapport à l'héminégligence.

Au niveau de la communication, Monsieur L dispose d'une parole et d'un langage parfaitement fonctionnels. Cependant, dans les situations d'échange, nous pouvons noter une désinhibition concernant le contenu de ses propos, qui n'est pas toujours adapté socialement mais aussi peu adapté par rapport au contexte d'énonciation, et une difficulté d'organisation du discours pour être bien compris par son interlocuteur lorsqu'il s'agit d'une explication plus technique [...]. Au cours des séances, Monsieur L a été invité à réfléchir à ce qui pouvait se dire ou non ainsi qu'à la façon de formuler ses propos. Progressivement, il a pu faire spontanément des commentaires ou formuler des interrogations quant au caractère adapté de ses propos, puis verbaliser qu'il serait très tenté de dire quelque chose qu'il ne devrait pas... cela échappe encore parfois...

Quelques entretiens avec son épouse ont pu avoir lieu. Cela a permis de réfléchir à ce qu'il pouvait progressivement entreprendre de nouveau dans la maison. Il serait intéressant qu'un travail plus régulier s'instaure avec elle afin de l'accompagner dans les adaptations au quotidien.

Sur le plan thymique, Monsieur L a des envies qu'il verbalise. Il tente de rester présent dans le tissu associatif lié à ses passions, même si sa participation a quelque peu changé. Il se réjouit de tout ce qu'il peut faire : petites escapades avec son épouse, visite des enfants et petits enfants. Il exprime ses frustrations liées à ses troubles et à la lenteur des évolutions, conserve beaucoup d'espoir bien qu'il ait conscience que sa récupération ne sera pas totale. Il a compris que la phase de récupération spontanée était passée, mais qu'une réorganisation et une réadaptation des fonctions sont toujours possibles. Il lui arrive d'être parfois anxieux, quand poind un mal de tête, un malaise ou des sensations de tremblements dans les jambes par exemple. Il a en effet peur d'un nouvel accident.

Actuellement, le problème lié à la paralysie faciale est partiellement résorbé. Les massages et exercices de praxies bucco-faciales ont été récemment repris : en effet, les écoulements sont surtout dus aux limites des sensations prises en compte d'aliments stagnants et de liquides passant la commissure. Monsieur L prend conscience qu'au delà de la réduction de la paralysie faciale, les compensations attentionnelles sont nécessaires.

La fatigabilité au cours du travail est beaucoup moins envahissante. Monsieur L maintient son attention au cours des 45 minutes de séance. A la maison, il semble que cette évolution soit nette également. Il décrit néanmoins parfois des moments de fatigue intense où il lui est difficile de réfléchir.

Au niveau attentionnel, il se laisse beaucoup moins distraire par les interférences externes ou par ses propres pensées qu'il peut maintenant laisser passer.

Les difficultés sont encore importantes au niveau des fonctions exécutives. Il commence à verbaliser les étapes de sa réflexion, à sélectionner et noter les informations importantes et à nommer les déductions qu'il fait. Peu à peu, la pensée commence à s'organiser. Les tâches cognitives complexes demeurent laborieuses dans leur réalisation. [...]

Au niveau de la communication, la désinhibition est toujours présente, surtout au niveau du contenu social des propos, mais beaucoup plus contrôlée dans l'ensemble.

A la maison, alors qu'il a davantage de confiance dans ses mouvements, de petites tâches lui sont confiées dans les actes de vie quotidienne, ce qu'il accueille avec plaisir. Il commence à prendre des initiatives et à savoir arrêter une activité pour en commencer une autre.

Il mesure et accepte beaucoup mieux ses limites physiques et cognitives, mais cela ne l'empêche pas de nourrir des projets à plus long terme. Néanmoins, sa persévérance se situe davantage du côté du désir d'avancer que du côté de l'anosognosie.

Projet thérapeutique

A deux ans et demi de l'AVC, nous pouvons constater des évolutions nettes au niveau moteur (paralysie faciale), attentionnel et comportemental, plus discrètes au niveau des fonctions exécutives. Monsieur L est très motivé et demandeur pour ce suivi. Le travail dans les séances se poursuit dans la continuité du travail engagé avec comme axes directeurs :

- la pérennisation des acquis au niveau de l'hémiface gauche, des compensations de l'héminégligence et des stratégies compensatoires déjà trouvées ;

- la compensation des troubles des fonctions exécutives : poursuite de la prise de conscience pour s'approprier les moyens palliatifs ;

- un accompagnement des évolutions dans la vie quotidienne en impliquant davantage son épouse.

Les compensations et adaptations nécessitent que Monsieur L poursuive son travail d'acceptation des séquelles d'AVC. L'accompagnement des différents intervenants semble lui être précieux.

En conclusion, le suivi orthophonique se poursuit à raison de deux séances par semaine pour le moment.

Je vous remercie pour votre confiance et je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Annexe n°3 Règles et transcription du corpus vidéo

1 - Règles de transcription

1	Numérotation du tour de parole, précède l'identifiant du locuteur.
MON MME	Identifiant d'un locuteur. En début de paragraphe de tour, 1 à 3 caractères en majuscules. Est suivi d'une tabulation.
[quand il était]ouais mais	interruption et chevauchement de tours de parole. Le crochet apparaît sur les deux lignes
=	Enchaînement immédiat entre deux tours de parole
(.)	Pause (inférieure à 1 seconde) dans le tour d'un locuteur
(3'')	Pauses (supérieures ou égales à 1 seconde) dans le tour d'un locuteur, mesurées par estimation perceptuelle
(silence) ou (silence 3'')	Pauses entre les prises de parole de deux locuteurs successifs, mesurées par estimation perceptuelle
'	Chute d'un son
t'as: t'as:: t'as:::	Allongement d'un son (plus ou moins long)
-	Mot interrompu brutalement par le locuteur
/	Intonation légèrement montante
//	Intonation fortement montante
\	Intonation légèrement descendante
\\	Intonation fortement descendante
L'GARAGE	Saillance perceptuelle (intensité accrue, insistance)
°c'est vrai°	Baisse de l'intensité vocale
(il se tourne)	Gestes et actions d'un interlocuteur
(ASP)	Aspiration
(SP)	Soupir
((rire)) Ou <<(en riant)>>	Productions vocales (rires, pleurs...). Précède la transcription et est encadré de chevrons pour en indiquer la portée
((on frappe à la porte))	Événement non attribuable à un des locuteurs
(tout bleu ; hm bleu)	Segment incertain : multitranscription quand hésitation entre plusieurs segments
(si i'a)	Segment incertain
(inaud.)	Segment inaudible
[...]	Segment non transcrit
Onomatopées	ah, aïe, bah, ben, eh, euh, hein, hm, pff...
Orthographe	Pour faciliter la lecture, c'est la transcription orthographique et non phonétique qui est retenue.
Anonymat	Les noms et prénoms des personnes citées par les locuteurs sont modifiés afin de garantir leur anonymat.

2 - Transcription du corpus vidéo de Monsieur et Madame L (5 minutes 41 secondes)

- 1 MON ben le bazar pour l'instant il est rangé ; soit dans dans l'garage soit au soit au: premier étage.
- 2 MME voilà (ASP) donc ce bazar i:l est là pendant un an, avec tout c'que les gosses i m'emmènent, et hein, i squattent dans l'garage, d'accord/ (*MON ouvre la bouche et se tourne vers l'orthophoniste*) donc euh qu'est-ce que/ oui\\ donc les enfants i disaient euh: (.) ça s'rait bien maman que::: on fasse un vid'-grenier mais pas que celui-là, euh on pourrait en faire deux dans l'année\ (*MON se tourne vers l'orthophoniste*) d'accord/ (.) hein c'est ça// (*MON hoche légèrement la tête*) donc euh::: (*MME se frotte l'œil droit*) comment j'peux expliquer// (.) donc t'as vu déjà/ euh::: c'est pas facile déjà, on on a déjà u une chose de faite c'est que::: tout: nico il a tout (.) trié pour pouvoir mettre dans L'GARAGE\ (ASP) et qu'on a d'jà la moitié du boulot d'faite/
- 3 MON par cont' où est-ce que tu as mis la pierre avec des améthystes dessus\
- 4 MME ((ri[re])) (ASP) mais\ (.) ça c'est les::: les pierres::: de ni[co//
- 5 MON [((rire)) [ouais mais=
- 6 MME =quand il était p'tit pis i: veut les vendre\ (.) (*MON fait non de la tête deux fois consécutives*) il a (.) ah oui/ non et: ah oui l'améthyste c'est les espèces de cristaux qui ressortent là\
- 7 MON (*MON hoche la tête*) (tout bleu ; hm bleu)
- 8 MME oui beh on l'a ça\ je: j'vais les trouver
- 9 MON oui
- 10 MME mais pourquoi veux-tu que j'l'ai perdue//

[...] (43 secondes non transcrites à partir de l'05, concernant l'arrivée et l'échange avec une personne venue réparer leur four micro-ondes)

- 11 MME donc euh::: (.) °ouais\ i devait v'nir vendredi pis tu vois i vient maint'nant

- hein/°=
- 12 MON =hm (.) (pas) plus mal\
- 13 MME hein//
- 14 MON (c'est) p'têt pas plus mal
- 15 MME (c'est) p'têt pas plus mal// pour[quoi tu dis ça//
- 16 MON [oui
pa'c'que au moins (.) (si i'a) quek'chose à faire après (.) i r'viendra (.) p- pour
faire aut'chose
- 17 MME ouais mais ça va là\ on en a (.) on a tout:: on n'a plus rien qui va pas//
- 18 MON ah non\
- 19 MME hein/ qu'est-ce que c'est qu'on a/ qui qui qui a besoin d'être:: (.) réparé\ ah\ si/
i'a l'velux/
- 20 MON hm (non) mais l'velux:: (.) faut d'abord commander l'matériel\
- 21 MME ah oui on peut lui dire ça aussi hein/=
- 22 MON =oui moi j'vais l'commander l'matériel\ ben'lors on va on va aller chez
castorama pis on va l'commander\
- 23 MME oui voilà (.) mais après c'est (.) (ASP) tu sais qu'le velux (*MME dessine sur
une feuille devant elle*) c'est l'montant là/ et puis là c'est L'ROULEAU\ pour
pouvoir mett' le truc [euh:: euh
- 24 MON [oui (.) ça (.) c'est c'est c'est l'ensemble qui s'vend\
- 25 MME hein//=
- 26 MON =le rideau plus les fixations
- 27 MME oui/ (1'') (ASP) ah non\ mais:: moi j'paye pas L'TOUT// ça coûte deux cents
euros\|=
- 28 MON =non
- 29 MME c'est juste le volet opaque// là/ (.) ça/ là// (*MME montre son dessin*)

- 30 MON ben oui mais j'stement
- 31 MME ah/ oui\ (.) donc c'est ça qu'tu veux qu'on achète/ [et qu'on
- 32 MON [oui oui
- 33 MME lui d'mande de l'monter\
- 34 MON oui
- 35 MME hein//
- 36 MON oui\ (.) que ça oui=
- 37 MME =ah bon/ d'accord\ (.) d'accord\ (.) oui donc on peut lui dire ça// (.) hein/ i'a ça aussi (.) [à résoudre
- 38 MON [(mais) attends (.) j'vais d'abord l'résou- ach'ter l'matériel [puis
- 39 MME [oui oui=
- 40 MON =après on va voir=
- 41 MME = oui mais on peut lui en parler\ (.) qu'est-ce qu'on a d'autre à résoudre// qu'i pourrait nous aider/ c'est vrai qu'on l'voit pas souvent donc euh: i'a rien i'a quoi d'aut' i'a rien d'aut// hein// (*MON fait non de la tête*) (2'') (ASP) oui donc not' vide-grenier euh: voilà c'est jean-mi- alors\ (.) nico i euh hier quand il a vu l'CUBAGE que ça:: que ça:: que ça: entraînait dans l'garage i et zoé è m'ont dit oh la la\ coco euh tu t'rends compte not' voiture elle va pas suffire/ (*MME actionne à plusieurs reprises le stylo-bille rétractable qu'elle a en main*) va falloir qu'on ait l'jumpy\ donc le jumpy ça veut dire que: l'grand frère (.) i prête le jumpy pour mett' toutes les merdes: dedans\ (*MON fait un léger hochement de tête*) ça veut dire qu'i faut qu'on s'organise un peu mieux c'est pareil hein/ (.) (*MON ouvre légèrement la bouche*) euh: hier i paraît qu'i z'avaient pas d'tables\ quand on est arrivés au vide-grenier i'en avait la moitié qu'avaient pas d'table\ (.) (*MON hausse un peu les épaules et les sourcils*) donc euh:: c'est pas plus mal\ (.) à la limite/ que:: que ça a pas marché au vide-peut-êt'/ eux c'est leur premier i'z'au- i pourront mieux s'organiser/
- 42 MON l'année prochaine on d'mand'ra une table à jean-michel il en a plein dehors
- 43 MME oui/ (donc) peut-êt' qu'on pourra se mieux s'organiser/ on demand'ra son

- jumpy\ (.) ses tables/
- 44 MON par cont' tu vas (me) retrouver la pierre\ (.) avec les t - taméty les améthystes dessus\=
- 45 MME =mais c'est une FIXATION// CETTE PIERRE// avec les améthystes//=
- 46 MON pa'c' que j'voudrais les ta- les TAILLER pour te- pour d-onner ça\ à comment s'appelle t-elle/ (.) à: (.) à/ (.) pas à lucienne à (.) marie-lucette pour qu'elle (t')fasse un collier avec\
- 47 MME (*MME fait non de la tête*) mais qu'est-ce qui t'prend là/ d'faire <((en riant)) des c- des cadeaux a-(vec) des améthysmes aux femmes// tu m'as jamais offert des colliers avec des améthysmes (moi)//>
- 48 MON c'est pas AUX femmes c'est A MA femme pardon\
- 49 MME ah c'est à moi qu'tu voulais faire les [améthystes//
- 50 MON [ben bien sûr\ (*MON hoche la tête*)
- 51 MME tu crois pas qu'j'ai assez d'choses/ de bijoux que j'mets jamais avec mes mères mes grand-mères tout c'qu'elles m'ont légué que j'mets jamais\ (.) ça je trouve [que c'est un
- 52 MON [oui mais t'aimes bien aussi ces couleurs-là=
- 53 MME =c'est gentil au niveau de\ l'idée// (.) mais quelque part euh: (.) mais j'te la r'trouv'rai c'te pierre mais j'ai pas envie qu't'aïlles tailler là-d'dans// (.) d'abord il faut <((en riant)) être bijoutier\ pour aller tailler là-d'dans/> c'est un gros bloc\ (.) avec [les
- 54 MON [oui mais je sais les enl'ver les pierres avec une avec avec ma avec ma scie incurvée (là)=
- 55 MME =mais quel intérêt amour/ de détruire quelque chose que je n'f'rai rien après//
- 56 MON (comment ça) t'en f'ras rien/ c'est ça ouais
- 57 MME non j'en f'rai rien\ ma parole j'en f'rai rien\ (.) j'préfère garder les la PIERRE à l'état brut pas abîmée\ et la mettre dans un coin où z où j'la r'garde\ (*MME tourne le buste et les bras vers la cheminée*) que: que d'la démonter pour en

faire des bijoux qu'j'en aurai rien à fout'\ hein euh j'en ai plus qu'assez des bijoux\ tu crois pas// (.) hein//

58 MON (*MON hausse les épaules*) comme tu veux\=

59 MME =bon\ alors\ [pour en r-

60 MON [(mais) c'quand même donner un but pour cette pierre\

61 MME histoire/ de donner un but pour cette pierre\ elle est belle comme ça la pierre\ (.) pourquoi tu veux la détruire//

62 MON j'veux pas la détruire (mais) enl'ver simplement quelques p'tits c- quelques p'tits euh: cristaux\

63 MME qu'est-ce que j'viens d'te dire// (.) ça me\ ça ne tu viens d'dire que ça te (.) tu voulais m'l'offrir/ hein: et et faire quoi//

(silence 2'')

64 MON enl'ver quelques cristaux (.) et pis aller chez l'bijoutier ou machin pour en faire une un p'tit collier avec euh avec un: (.) (*MON met la main près de son cou*) avec la pierre au bout=

65 MME =ben oui mais tu vois (.) ça\ c'est pareil\ c'est quelque chose que t'as dans l'idée dans la tête// et c'est pas forcé que moi ça m'fait plaisir\ (.) tu vois c'que j'veux dire\

[...] (120 secondes non transcrites à partir de 4'55, concernant à nouveau la personne venue effectuer des réparations au domicile du couple)

66 MME <((en riant)) où est-ce qu'on en est nous//> le vide-grenier\ ouais voilà donc ça (*MME se frotte l'œil droit*) c'est pas plus mal en fin d'compte ça (.) ça va nous donner l'temps (d'nous) de nous organiser (.) bon\ pis si jean-michel i veut faire bande à part eh ben\ (.) hein// (*MON hoche la tête*) bon il est pas très clean\ de nous avoir euh:: pas répondu s'i y'allait ou pas/=

67 MON =°(oui oui)°

- 68 MME t'vois bien comment il est/ il est comme ça:\
- 69 MON t'jours comme ça toute façon i répond jamais alors
- 70 MME i répond jamais\ donc euh: pff (2'') donc voilà\\ on pourra continuer encore/ les vide-greniers//=
- 71 MON =ah oui\
- 72 MME qu'est-ce t'en penses// t'aimes bien\ toi//
- 73 MON oui j'aime bien\ (.) c'est sympa\ (.) on rencontre plein d'gens c'est c'est c'est très bien\
- 74 MME oui/ (.) donc on va continuer comme ça\ (*MME se frotte le front*) (.) voilà voilà voilà\ j'suis un peu lasse là d'parler (.) bon la (.) la télé là tu m'énerves là\\ vois-tu// ((rires))

RESUME

Les lésions cérébrales droites acquises sont susceptibles d'entraîner des troubles de la communication, souvent discrets et délicats à identifier. Pour prendre en charge ces difficultés, l'orthophoniste peut s'appuyer sur une approche fonctionnelle et pragmatique. Basée sur l'étude des interactions naturelles entre le patient et son partenaire privilégié de conversation, l'analyse conversationnelle permet de décrire comment chaque partenaire collabore à la réussite de la conversation.

Notre travail vise à vérifier si le support d'observation clinique des interactions d'Ortolan (2012), créé pour permettre une observation directe, sans recours à l'analyse conversationnelle, et testé dans le cadre des aphasies, peut également rendre compte des particularités communicationnelles des cérébrolésés droits (CLD).

Tout d'abord, après un exposé théorique sur la pragmatique et les interactions, avec un intérêt particulier pour la linguistique interactionniste, nous nous concentrons sur les conséquences au plan cognitif et communicationnel des lésions droites. Ensuite, nous procédons à l'analyse conversationnelle d'un corpus vidéo dans le but d'observer la dynamique interactionnelle entre un adulte CLD et son partenaire de conversation. Les résultats de cette étude nous permettent enfin de dégager des critères pertinents d'observation d'une interaction impliquant un adulte CLD et de réfléchir à l'approfondissement éventuel du support d'Ortolan.

Mots-clés : Pragmatique – linguistique interactionniste – analyse conversationnelle – lésion hémisphérique droite – cérébrolésé droit (CLD) – évaluation fonctionnelle – support d'observation – interaction - partenaire de conversation

SUMMARY

Right-hemisphere brain damage (RHD) may cause communication disorders, often subtle and difficult to identify. To treat those deficits, the speech-language therapist can use a functional and pragmatic approach. Based on investigation of natural everyday interactions between the patient and his closest conversation partner, conversation analysis (CA) allows one to describe how each partner works to the success of the conversation.

Our work aims at checking if Ortolan's clinical observation tool (2012) created to allow direct observation without applying CA, and tested on conversations of people with aphasia, is also helpful to give an account of communicative characteristics of people with RHD.

First, after a theoretical presentation of pragmatics and interactions, with a particular interest in interactional linguistics, we focus on the impact of cognitive and communication impairments of RHD. Secondly, we apply CA on a video recording in order to make an observation of interactive dynamics between an adult with RHD and his conversation partner. On the basis of the findings of this study, we identify relevant criteria for the observation of an interaction involving an adult with RHD and we consider the opportunity to enrich Ortolan's tool.

Key-words : Pragmatics – interactional linguistics – conversation analysis – right-hemisphere brain damage (RHD) – functional assessment – observation tool – interaction – conversation partner